

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale du Canada, 2024.

Cat n° D3-37F-PDF

ISSN 2371-7335

Titre clé : Plan ministériel (Canada. Ministère de la Défense nationale)

Titre alternatif : Plan ministériel (Canada. Forces armées canadiennes)

Ce document est accessible via Internet à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale.html>

This publication is also available in English

Plan ministériel 2024-2025 en un coup d'œil

Un plan ministériel décrit les priorités et les plans d'un ministère, ainsi que les coûts associés pour les trois prochaines années financières.

- [Vision, mandat, rôle, raison d'être et contexte opérationnel](#) ;
- [Lettres de mandat](#).

Contexte stratégique et opérationnel

Nous traversons une époque de réorganisation mondiale. Les pays, qu'ils fassent partie des alliés ou des opposants, se préparent à une période de contestation afin de promouvoir leurs propres causes dans un nouvel ordre mondial qui reste encore à établir. Les états hostiles, comme la Chine et la Russie, font des choix qui ne sont pas simplement incompatibles avec l'ordre mondial dans lequel le Canada et ses alliés prospèrent; ils vont également à l'encontre de nos convictions et de nos valeurs fondamentales. Au cours des dernières années, ces états ont clairement indiqué qu'ils étaient prêts à exploiter activement leur puissance à mener des activités ciblant le Canada, ainsi que nos alliés et partenaires dans le monde entier. S'attaquer à ces problèmes tout en consolidant l'ordre international fondé sur des règles est le défi générationnel de notre temps.

Dans les années à venir, le Canada devra s'adapter à de nouvelles réalités mondiales, déterminées par des forces sur lesquelles la Défense a un contrôle limité. Ce sont notamment l'émergence d'états autoritaires agressifs, l'érosion de l'ordre international fondé sur des règles, des changements démocratiques dans le monde entier, l'intensification des changements climatiques, le ralentissement de l'économie et le déclin de l'autorité des institutions multilatérales qui constituaient la pierre angulaire de la sécurité et de la prospérité des Canadiens depuis des générations.

Domaines prioritaires :

- Opérations et état de préparation ;
- Reconstitution ;
- Évolution de la culture ;
- Modernisation ;
- Gérance et conformité.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 15,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,5 milliards de dollars par année par la suite.

Pour remplir cet engagement, [le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes \(MDN et FAC\)](#) prévoient les réductions de dépenses suivantes :

- **2024-2025**: 810,449,000 \$;
- **2025-2026** : 851,437,000 \$; et
- **2026-2027 et après**: 907,539,000 \$.

Le MDN et les FAC atteindront ces réductions en procédant comme suit:

- Mesure d'économies 1: Voyage
 - Réduire les dépenses de voyage de 58,589,937 \$ en 2024-2025, et par la suite.
- Mesure d'économies 2: Services professionnels
 - Réduire les dépenses sur les services professionnels par 200,000,000 \$ en 2024-2025, et par la suite.
- Mesure d'économies 3: Fonds de fonctionnement général

- Réduire les dépenses générales de fonctionnement de 354,778,505 \$ en 2024-2025, 264,250,000 \$ en 2025-2026, et par la suite.
- Mesure d'économies 4: Cadre financier¹
 - Réduire les dépenses consacrées aux initiatives qui n'ont pas encore été lancées et qui sont réservées dans le cadre financier de 197,080,558 \$ en 2024-2025, 185,848,278 \$ en 2025-2026, 79,871,095 \$ en 2026-2027, et par la suite.
- Mesure d'économie 5 : Réductions supplémentaires ciblées des dépenses
 - Les mesures décrites précédemment ne permettent pas d'atteindre pleinement les objectifs de réduction des dépenses. D'autres travaux sont donc en cours pour identifier 142,748,785 \$ en 2025-2026 et 304,827,968 \$ en 2026-2027 (en cours) afin d'atteindre les objectifs du ministère de la Défense nationale.

Les chiffres qui figurent dans le présent plan ministériel reflètent ces réductions.

Faits saillants

Un cadre ministériel de résultats comprend les responsabilités essentielles d'une organisation, les résultats qu'elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Opérations

Résultats ministériels :

- Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui ;
- Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage ;
- La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée ;
- L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques ;
- Les Forces armées canadiennes contribuent à l'existence d'un monde plus stable et paisible.

Dépenses prévues : 2,280,404,320 \$

Ressources humaines prévues : 2 400

Ces dernières années, l'environnement international est devenu plus complexe et le rythme du changement a augmenté. La pandémie mondiale, l'invasion illégale de la Russie en Ukraine, la montée de plus en plus dérangeante de la Chine et les effets croissants du changement climatique ont montré aux Canadiens que la sécurité et la prospérité dont ils jouissaient depuis la fin de la Guerre froide ne peuvent plus être tenues pour acquises. Pour continuer à assurer la sécurité des Canadiens, les Forces armées canadiennes (FAC) doivent veiller à ce que le Canada soit protégé à l'intérieur de ses frontières, en sécurité en Amérique du Nord et engagé dans le monde. Il y a également eu une augmentation très significative de l'aide et de la réponse aux urgences nationales depuis 2017. Les FAC doivent être prêtes à répondre aux crises extrêmes de toutes sortes, étrangères et nationales, mais les priorités claires sont la dissuasion, la défense et la lutte contre les crises inférieures au seuil d'actions des adversaires du MDN et des FAC. Par conséquent, au cours de l'AF 2024-2025, la Défense continuera d'entreprendre ses huit missions essentielles, telles qu'énoncées dans [Protection, Sécurité, Engagement \(PSE\) : La politique de défense du Canada](#).

La Défense continuera de collaborer avec les alliés du Groupe des cinq (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis), le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et les partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ainsi que les

¹ Le cadre financier est la structure financière du budget du gouvernement convenue par le Cabinet. Le financement est transféré à un ministère à partir du cadre financier au moyen de présentations approuvées au Conseil du Trésor pour des initiatives ayant reçu l'approbation du Cabinet.

principaux alliés régionaux afin de promouvoir la cohérence régionale, qui est essentielle à l'unité stratégique.

[Les coûts prévus des principales opérations des Forces armées canadiennes](#) et des renseignements sur les [opérations et exercices militaires en cours](#) sont disponibles sur le site Web du MDN et FAC.

De plus amples informations sur les [opérations](#) peuvent être trouvés dans le Plan ministériel complet.

Forces prêtes au combat

Résultats ministériels :

- Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations concomitantes ;
- L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations.

Dépenses prévues : 11,304,585,891 \$

Ressources humaines prévues : 42 947

Conformément à la Directive du Chef d'état-major de la défense (CEMD) sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC, la Défense dirigera, suivant les priorités qu'elle aura fixées, les activités de défense pour s'assurer que les FAC sont prêtes à mener des opérations complexes dans des environnements contestés, dégradés et limités sur le plan opérationnel en participant et en exécutant des exercices et des activités d'entraînement nationaux et internationaux. Comme la Défense fait progresser ses efforts de modernisation, une concentration délibérée sur l'interopérabilité des FAC et des alliés et de l'intégration de ces nouvelles capacités dans les activités d'instruction et de préparation opérationnelle deviendra un élément clé.

De plus amples renseignements sur les [opérations et les exercices des FAC](#) sont disponibles sur le site Web [MDN et FAC](#).

De plus amples informations sur les [Forces prêtes au combat](#) peuvent être trouvées dans le plan ministériel complet.

Équipe de la défense

Résultats ministériels :

- Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires ;
- La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui ;
- L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société ;
- Les familles militaires sont soutenues et résilientes ;
- Au Canada, les jeunes disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte.

Dépenses prévues : 4,212,785,688 \$

Ressources humaines prévues : 20 902

La Défense se concentrera sur le renforcement de son programme pluriannuel pour améliorer ses capacités à attirer, à recruter et à maintenir en poste ses effectifs, notamment par l'amélioration des processus et la modernisation des systèmes de gestion du personnel, afin de combler les lacunes et les fonctions dont la priorité est élevée. La Défense intensifiera ses efforts pour créer une équipe qui viendra appuyer les points de vue très variés, la diversité culturelle et linguistique, l'équilibre entre les sexes, l'âge et d'autres attributs distinctifs de la société canadienne. La Défense fera progresser ses activités pour s'assurer que l'Équipe de la Défense est solide, que ses membres se sentent en sécurité, soutenus et acceptés. La Défense s'assurera que les besoins de ses militaires, de leurs familles et de ses fonctionnaires sont satisfaits.

De plus amples renseignements sur le recrutement au sein de la Défense sont disponibles sur le site Web [Forces.ca](#) et dans la [Stratégie de maintien des effectifs des FAC](#). Des renseignements supplémentaires pour le soutien des familles des militaires se trouvent sur la page Web [Centres de ressources pour les familles des militaires](#).

De plus amples informations sur l'[Équipe de la Défense](#) peuvent être retrouvées dans le plan ministériel complet.

Concept de la force de l'avenir

Résultats ministériels :

- Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures ;
- Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes.

Dépenses prévues : 865,727,609 \$

Ressources humaines prévues : 1 974

La Défense va fournir une analyse du futur environnement opérationnel militaire à long terme, qui a pour but de décrire les caractéristiques vraisemblables des conflits, de la guerre et des combats du futur. Cette analyse tient compte des considérations ennemies et alliées afin de fournir une mesure des enjeux futurs que le Canada doit analyser pour poursuivre le développement des capacités militaires. Associés à cette caractérisation de l'environnement opérationnel futur, des concepts militaires cadres visent à harmoniser l'élaboration et la conception des forces des FAC.

De plus amples information sur le [Concept de la force de l'avenir](#) peuvent être trouvées dans le plan ministériel complet.

Acquisition de capacités

Résultats ministériels :

- L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé ;
- L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée ;
- L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée ;
- Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés.

Dépenses prévues : 6,245,203,819 \$

Ressources humaines prévues : 2 714

La Défense s'efforcera d'équilibrer les coûts d'acquisition en fonction des besoins opérationnels, de l'échéancier et des bénéfices socio-économiques. Les difficultés que pose l'approvisionnement en matière de défense sont aggravées par un contexte de sécurité en perpétuel changement, l'évolution de la technologie, des acquisitions complexes et des pénuries de personnel dans des domaines d'approvisionnement cruciaux. L'approvisionnement en matière de défense continue également d'être affecté par les effets persistants de la pandémie sur la chaîne d'approvisionnement mondiale, ce qui entraîne des retards dans le calendrier et une escalade des coûts. À cette fin, la Défense promouvra et participera à l'examen des acquisitions de défense dirigé par Services publics at Approvisionnement Canada, tout en rationalisant les processus internes de gestions des projets et des programmes.

Des renseignements sur les [Achats et mises à niveau d'équipement de la Défense](#) sont disponibles sur le site Web du MDN et FAC.

De plus amples renseignements sur l'[acquisition de capacités](#) peuvent être trouvées dans le plan ministériel complet.

Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Résultats ministériels :

- Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense ;
- L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie ;
- Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement.

Dépenses prévues : 4,490,063,164 \$

Ressources humaines prévues : 15 444

La Défense exploitera des bases, des escadres et des établissements sûrs et sécurisés et maintiendra divers services pour soutenir la formation et les besoins opérationnels. Avec un portefeuille immobilier important et vieillissant, le MDN et les FAC donneront la priorité à ses efforts dans la construction et le maintien d'infrastructures et de systèmes informatiques modernes, durables et résilients qui répondent aux exigences militaires, améliorent l'efficacité et réduisent l'empreinte environnementale.

Les systèmes informatiques de défense sont essentiels pour fournir aux décideurs des informations opportunes, fiables et sécurisées. La Défense fournira des solutions de systèmes sécurisées et résilientes au niveau de l'entreprise pour répondre à l'environnement changeant des cybermenaces, faire progresser les capacités de communication alliées et soutenir l'intégration de systèmes de ciblage interarmées.

La Défense cherchera à faire évoluer ses capacités et son expertise pour mener des cyber opérations offensives en réponse aux menaces et aux attaques.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web [Écologisation de la défense](#) du MDN et FAC, sur le site Web [Investir dans les infrastructures et les projets d'infrastructure](#) et sur le site Web de la [Stratégie de portefeuille de biens immobiliers de la Défense](#).

De plus amples informations sur [les bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#) peuvent être trouvées dans le plan ministériel complet.

Sur cette page

- [De la part du ministre](#)
- [Plan ministériel 2024-2025 en un coup d'œil](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Opérations](#) ;
 - [Force Prêtes au combat](#) ;
 - [Équipe de la défense](#) ;
 - [Concept de la force de l'avenir](#) ;
 - [Acquisition de capacités](#) ;
 - [Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables](#) ;
 - [Services internes](#).
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#) ;
 - [Financement](#) ;
 - [État condensé prospectif des opérations](#) ;
 - [Ressources humaines](#).
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

De la part du ministre



En tant que ministre de la Défense nationale, j'ai le plaisir de présenter au Parlement et aux Canadiens et Canadiennes notre Plan ministériel pour 2024-2025. Ce rapport brosse un portrait détaillé des priorités et des initiatives connexes que le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) s'efforceront de faire progresser au cours de l'année à venir.

Dans un contexte de sécurité mondiale en constante évolution, les membres militaires et civils de l'Équipe de la Défense constituent la force de notre organisation. La mise en place d'un milieu de travail inclusif, respectueux et positif pour notre personnel doit donc être à la base de tout ce que nous entreprenons, car notre capacité à recruter et à maintenir en poste les meilleurs et les plus brillants candidats pour défendre la sécurité et les intérêts du Canada – tant au pays qu'à l'étranger – en dépend. Nos gens

servent mieux le Canada lorsqu'ils ont un sentiment d'appartenance à l'Équipe de la Défense et qu'ils se sentent habilités à contribuer pleinement à notre mandat.

En préparation pour cette année, l'Équipe de la Défense a travaillé rigoureusement pour mener à bien sa part de l'exercice d'examen des dépenses à l'échelle du gouvernement annoncé dans le [budget de 2023](#). Cet exercice, qui vise à ramener la croissance des dépenses publiques à un niveau prépandémie, permettra de s'assurer que l'argent des contribuables canadiens est utilisé de manière efficace. Pour le MDN et les FAC, l'objectif secondaire de l'examen des dépenses était de continuer à veiller à ce que notre budget soit affecté aux principales priorités de la défense et du gouvernement, lesquelles comprennent l'augmentation des capacités militaires et l'offre de soutien aux membres de notre personnel et à leurs familles.

Dans cette optique, la reconstitution des FAC se poursuit afin de bâtir une force plus moderne et prête au combat et d'assurer sa viabilité à long terme. En 2024-2025, les mesures prises à cette fin continueront d'être axées sur la reconstitution de notre effectif, l'attraction de talents diversifiés, l'amélioration des efforts déployés pour maintenir les membres des FAC en poste et la modernisation du système de gestion du personnel militaire pour accroître son efficacité. Tous ces efforts reposent sur le changement de culture, qui demeure une priorité constante. Notre travail essentiel se poursuit aussi pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le [rapport de l'examen externe indépendant et complet](#) et d'autres rapports d'examens internes et externes.

Depuis la publication en 2017 de [Protection, Sécurité, Engagement \(PSE\) : La politique de défense du Canada](#), l'Équipe de la Défense a réalisé des progrès considérables pour tenir ses engagements. Le contexte de menace a aussi changé au cours de cette période, et il continue d'évoluer rapidement. Par conséquent, bien que la politique PSE présente une vision toujours solide pour l'avenir de nos forces armées, sa mise à jour nous permettra de relever ces nouveaux défis et de répondre aux besoins du Canada dans un éventail de domaines.

La mise à jour de la politique de défense en cours s'appuie sur les travaux essentiels déjà entamés pour renforcer la défense continentale en étroite collaboration avec notre partenaire du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), les États-Unis. Notamment, nous allons de l'avant avec le plus important investissement effectué dans les capacités canadiennes du NORAD depuis une génération. Cette modernisation du NORAD, qui constitue un effort à long terme, prévoit des investissements particuliers au cours des deux prochaines décennies qui renforceront la capacité du NORAD à protéger le continent nord-américain contre les menaces émergentes. La contribution du Canada au NORAD maintiendra aussi notre capacité à nous engager à l'échelle mondiale et à appuyer les Alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en cas de crise ou de conflit. De plus,

tout en renforçant la défense du Canada, la modernisation du NORAD nous permettra de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones en créant des avantages économiques pour les communautés autochtones et nordiques lorsque c'est possible.

La guerre en Europe et au Moyen-Orient ainsi que les menaces à la stabilité dans l'Indo-Pacifique sont un rappel puissant que nous sommes à un point d'inflexion sur le plan de la paix et de la sécurité mondiales. Dans un monde de plus en plus dangereux et imprévisible, ce plan ministériel vient souligner l'importance que nous accordons au renforcement continu de la coopération multilatérale avec nos alliés et partenaires afin de protéger l'ordre international fondé sur des règles. Il reflète aussi notre appui actif et indéfectible à l'Ukraine, qui continue de défendre sa souveraineté et ses citoyens contre l'invasion illégale de son territoire par la Russie. Notre engagement dans le monde se manifeste également par les capacités fournies par le Canada à l'OTAN et par notre présence accrue dans la région indo-pacifique dans le cadre de la [stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#).

Enfin, le présent rapport permettra à la population canadienne d'en apprendre davantage sur la manière dont nous servirons le Canada au cours de l'année à venir. Le savoir-faire et la détermination de tous les membres de l'Équipe de la Défense seront nécessaires pour mettre en œuvre avec succès nos priorités, et j'ai confiance en leur capacité de produire des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

L'honorable Bill Blair, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et les services internes:

- Opérations ;
- Forces prêtes au combat ;
- Équipe de la défense ;
- Concept de la force de l'avenir ;
- Acquisition de capacités ;
- Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables ;
- Services internes.

Opérations

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Impacts sur la qualité de vie](#) ;
- [Résultats et cibles](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Principaux risques](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#) ;
- [Répertoire des programmes](#).

Description

Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant le Canada et s'en défendre. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la loi, notamment ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, à l'appui de la sécurité nationale, à la suite de catastrophes nationales ou d'urgences majeures et mener des opérations de recherche et sauvetage (SAR).

Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant l'Amérique du Nord et s'en défendre, en partenariat avec les États-Unis, notamment par l'entremise du NORAD.

Diriger et/ou offrir des forces à l'OTAN et des efforts de coalition visant à dissuader et à vaincre les adversaires, y compris les terroristes, à l'appui de la stabilité mondiale. Diriger des opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux et/ou y contribuer. S'engager dans le renforcement des capacités pour soutenir la sécurité des autres pays et leur aptitude à contribuer à la sécurité et à la sécurité des Canadiens à l'étranger tout en respectant les normes canadiennes sur les droits de la personne et le droit des conflits armés. Aider les autorités civiles et les partenaires non gouvernementaux à répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.

Impact sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la « bonne gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, au sous-domaine « Démocratie et institutions », par l'entremise de toutes les activités mentionnées dans la description des responsabilités essentielles.

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de vie, consultez le [Carrefour de la qualité de vie](#) et le [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel en rapport avec les Opérations, les indicateurs, les résultats des trois années financières les plus récentes ayant fait l'objet d'un rapport, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024–2025.

Tableau 1.1 : Indicateurs résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des demandes d'aide auxquelles le Ministère répond	100 %	100 %	100 %	100 %	31 mars 2025
% des éléments de force qui sont déployés dans les délais établis	100 %	100 %	100 %	100 %	31 mars 2025
% de l'objectif fixé atteint dans le cadre d'opérations nationales	95 %	95 %	95 %	100 %	31 mars 2025
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations nationales	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations nationales	31 mars 2025

Tableau 1.2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des interventions coordonnées maritimes, aéronautiques et interarmées qui sont jugées efficaces en cas d'incident de recherche et de sauvetage	100 %	100 %	100 %	100 %	31 mars 2025
% des demandes d'assistance des services de recherche et de sauvetage aéronautiques des Forces armées canadiennes auxquelles le Ministère répond	100 %	100 %	99 %	100 %	31 mars 2025
% d'opérations de recherche et de sauvetage aéronautiques des Forces armées canadiennes qui satisfont les normes établies	91 %	91 %	91 %	100 %	31 mars 2025

Tableau 1.3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des objectifs déclarés atteints par les opérations et exercices dans l'Arctique	95%	95%	95%	100%	31 mars 2025

Tableau 1.4 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des objectifs fixes atteints dans le cadre d'opérations continentales	95 %	92 %	100 %	100 %	31 mars 2025
% des engagements et des obligations du Canada à l'accord du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et qui sont respectés	100 %	100 %	98.1 %	100 %	31 mars 2025
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations continentales	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations continentales	31 mars 2025

Tableau 1.5 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les Forces armées canadiennes contribuent à l'existence d'un monde plus stable et paisible.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des opérations internationales qui atteignent les objectifs fixés	95 %	94 %	95 %	100 %	31 mars 2025
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations internationales	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Il s'agit d'un indicateur qualitatif	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations internationales	31 mars 2025

Des informations complémentaires sur les dépenses, les ressources humaines et l'information sur le rendement liés au répertoire des programmes de la Défense nationale sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense fera progresser ses efforts pour détecter les menaces contre le Canada et protéger les Canadiens. La défense va :

- Continuer à compléter et à améliorer les ressources provinciales avec des capacités uniques, notamment du personnel et de l'équipement militaires pour répondre aux demandes d'assistance (RFA) selon les besoins et seulement à la demande de l'autorité provinciale par l'entremise du ministre de la Sécurité publique ;
- Améliorer ses capacités à collecter, analyser et partager des produits de renseignements pour garantir une solide compréhension des domaines d'intérêt en matière de renseignement ;

-
- Mobiliser au niveau opérationnel d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin d'améliorer l'interopérabilité et le soutien mutuel, comme indiqué dans le [Plan fédéral d'intervention d'urgence](#) et à l'appui des opérations des FAC. Des officiers de liaison sont installés au Centre des opérations du gouvernement, avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et avec les alliés continentaux de la Défense ;
 - Travailler avec d'autres autorités et organismes canadiens pour soutenir l'application de la loi et la sécurité nationale. À noter que le soutien de la Défense aux organismes d'application de la loi n'aura lieu que s'il est dûment autorisé et ne sera réalisé que sur ordre spécifique de la chaîne de commandement de la Défense. Des opérations anticipées incluront le soutien à Parcs Canada pour le contrôle des avalanches au col Rogers en Colombie-Britannique ;
 - Continuer à compléter et à améliorer les ressources provinciales avec des capacités uniques lors de la réponse aux demandes d'assistance (RFA) notamment en cas de catastrophes naturelles telle que l'[Opération LENTUS](#). Les demandes d'aide ont augmenté au cours des dix dernières années et devraient poursuivre leur hausse. Même si les FAC vont rester une force de dernier recours pour les urgences, la demande accrue pour que les FAC répondent à la détérioration de la sécurité mondiale et à la recrudescence de demandes d'assistance nuit à la disponibilité militaire et aggrave les pénuries actuelles de personnel. Les demandes simultanées de soutien pour les opérations nationales et expéditionnaires affectent également la capacité des FAC à effectuer les activités requises de mise sur pied de la force ;
 - Exécuter l'[Opération LIMPID](#) pour détecter le plus tôt possible les menaces visant la sécurité du Canada. Les FAC maintiennent une surveillance de routine dans les domaines aérien, maritime, terrestre, spatial et cybernétique du Canada. Elles maintiennent également une présence physique dans certaines zones ;
 - Demeureront prêtes à identifier, à affronter et à vaincre les menaces qui visent les Canadiens et les intérêts canadiens tant au pays qu'à l'étranger grâce à leur capacité d'intégrer les effets de forces d'opérations spéciales, au sein du domaine interarmées et par l'intensification de la collaboration avec les partenaires pangouvernementaux.

Opération LENTUS 23-07



Le 20 août 2023, l'Adjudant-chef Steve Chagnon (au centre), Sergent-major du 2 Bataillon, Royal 22e Régiment, se prépare, avec sa chaîne de commandement, à prendre un vol vers Hay River pour superviser l'arrivée du 2 Bataillon, Royal 22e Régiment du personnel à bord d'un CC-138 Twin Otter du 440e Escadron de transport basé à Yellowknife dans le cadre de l'opération LENTUS 23-07.

Photo : Marin de première classe Patrice Harvey, Forces armées canadiennes.

Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage

En tant que partenaires du [Programme national de recherche et de sauvetage](#), les FAC resteront concentrées sur nos principales responsabilités qui consistent à fournir des services de [SAR](#) aéronautiques et à coordonner le système SAR aéronautique et maritime en collaboration avec la Garde côtière canadienne.

Les FAC continuera d'exploiter l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA), appuyant les activités liées aux opérations aéronautiques de SAR coordonnées par les FAC, notamment;

- Former des bénévoles ;
- Mener des opérations SAR en collaboration avec les FAC ;
- Mettre en œuvre de nouvelles capacités telles que des systèmes aériens télépilotés pour améliorer les opérations SAR, une académie nationale de formation, un programme national de sécurité et le développement des zones nordiques ;
- Sensibiliser la communauté aéronautique au système SAR.

Comme les technologies et les conditions incitent les gens à s'aventurer plus loin dans les environnements et les régions difficiles, l'entreprise de SAR des FAC continue d'évoluer avec de l'équipement et des technologies modernes dans le but de réduire le temps de recherche requis pour localiser les personnes en détresse sur terre et sur les eaux au sein de notre zone d'engagement international. Au cours de l'AF 2024-2025, l'entreprise SAR, ainsi que ses partenaires de l'ACRSA, continueront de déployer des équipements de détection de téléphones portables et de localisation sur les avions CC-130 Hercules. En même temps, les travaux progresseront pour intégrer cette capacité sur les avions de remplacement/mise à niveau, y compris les programmes respectifs Kingfisher Aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe (ARSVF) et la modernisation à mi-vie du Cormorant (MMVC), afin qu'elle soit disponible lors de leur entrée en service opérationnel dans les années à venir.

À la demande des autorités policières locales et régionales, les Rangers canadiens continueront d'appuyer les opérations de recherche et sauvetage terrestres dans les communautés nordiques, éloignées, isolées et peu peuplées.

Exercices techniques SAR du 424^e Escadron



Des membres du 424^e Escadron de transport et de sauvetage (Trenton) effectuent un exercice de recherche et de sauvetage (SAR) avec la Garde côtière canadienne pour commémorer l'anniversaire d'un technicien SAR tombé au combat, à Kingston, en Ontario, le 27 octobre 2022.

Photo : Aviateur Randy Bross, Imagerie de la 8^e Escadre, Forces armées canadiennes

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée

L'Arctique canadien couvre 40 % du territoire du Canada et son environnement physique et stratégique change rapidement, soulevant l'importance de la région pour la sécurité et la défense du pays. Bien qu'il n'y ait pas de menace évidente envers la souveraineté canadienne, nous ne pouvons pas présumer que cela sera toujours le cas. Depuis 2020, la Russie poursuit le développement de ses installations et de ses bases militaires arctiques, de sa flotte nordique et de sa région arctique. La Chine a publié sa politique pour l'Arctique au début de l'année 2018, dans laquelle elle se désigne comme un « État proche de l'Arctique » et exprime un intérêt grandissant pour cette région.

En 2024-2025, la Défense continuera d'assurer la souveraineté et la sécurité dans les régions de l'Arctique et du Nord du Canada comme suit :

- Maintenir une présence toute l'année dans le Nord du Canada et assurer régulièrement une instruction et des opérations dans la région ;
- Améliorer le renseignement de défense en donnant la priorité au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance interarmées dans l'Arctique ;
- Collaborer avec les alliés et partenaires de l'Arctique pour coordonner et faire face aux problèmes de sécurité ensemble; et renforcer la connaissance, la surveillance et les capacités de commande et de contrôle du domaine de la Défense par le biais d'une large gamme d'initiatives dans l'Arctique.

La Défense appuiera les opérations de souveraineté dans l'Arctique et contribuera à la sensibilisation au climat dans le Grand Nord et favorisera les relations avec le Service canadien des glaces avec le déploiement avancé de prévisionnistes des glaces sur les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) de la Marine royale canadienne (MRC).

Pour exercer la Défense du Canada et sécuriser nos régions du Nord, la Défense va :

- Participer à l'exercice Joint Pacific Mission Readiness Center (JPMRC) en Alaska, en collaboration avec l'armée américaine du POacifique, au sein d'un groupe de bataillon (JPMRC 26) ou de compagnie (JPMRC 25), pour approfondir son expertise dans les opérations de coalition dans la région arctique ;
- Générer des éléments de la taille d'une compagnie (120 à 150 soldats) pour l'opération NANOOK NUNAKPUT en août 2024 et l'opération NANOOK NUNALIVUT en mars 2025.

Les opérations planifiées dans le Nord seront appuyées par une formation individuelle, notamment le cours sur les opérations dans l'Arctique, soutenu par les Rangers canadiens. Ce cours prépare le personnel des FAC à opérer dans la région d'un point de vue culturel, climatique et géographique.

Le 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens est présent de manière persistante dans 64 des 72 communautés de l'Arctique. Les Rangers canadiens observent et signalent les atmosphères locales, les activités suspectes et d'autres facteurs environnementaux, maintiennent une empreinte et établissent une présence de liaison des Forces armées canadiennes dans la plupart des communautés de l'Arctique. Les alliés et les partenaires auront la possibilité de développer leurs propres compétences dans l'Arctique en envoyant du personnel suivre certaines possibilités de formation au Canada. Une grande partie de cette formation aura lieu au Centre d'entraînement dans l'Arctique des Forces armées canadiennes à Resolute Bay, au Nunavut. Les partenaires autochtones seront mobilisés pour soutenir cette entreprise.

Opération NANOOK-NUNALIVUT



Un Ranger canadien du 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens est assis sur une motoneige avant la patrouille à longue portée lors de l'opération NANOOK-NUNALIVUT À Rankin Inlet, au Nunavut, le 6 mars 2023.

Photo : Caporal Antoine Brochu, sous-ministre adjoint (Affaires publiques), Forces armées canadiennes

L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques

En 2022, le besoin de [moderniser le NORAD](#), qui a été identifié dans la [Protection, Sécurité, Engagement \(PSE\) : La politique de défense du Canada](#), a été réalisé par l'annonce du gouvernement d'un [investissement de 38,6 milliards de dollars dans le NORAD sur les 20 prochaines années](#). Ce plan respectera les engagements successifs du gouvernement, notamment la [Déclaration conjointe Canada-États-Unis sur la modernisation du NORAD](#) de 2021 et la [Déclaration conjointe du premier ministre et du](#)

[président des États-Unis de 2023](#) afin de s'assurer que la Défense sera en mesure de détecter et de dissuader les menaces aérospatiales continentales en constante évolution et de s'en défendre avec les États-Unis. La modernisation du NORAD sera mise en œuvre à travers une démarche à long terme, faisant l'objet de plusieurs phases qui requerront un engagement plus profond auprès des partenaires et des intervenants, y compris les partenaires autochtones, en vue de soutenir la capacité du NORAD et de la Défense à protéger plus largement contre les menaces militaires nouvelles et émergentes visant le Canada et l'Amérique du nord.

Le plan du Canada destiné à améliorer les capacités du NORAD se concentrera sur la modernisation des systèmes canadiens de surveillance, de commandement, de contrôle, de communications, et d'armement aérien, le renforcement de l'infrastructure et le soutien des capacités visant à maintenir une forte présence militaire dans tout le pays; et à établir des sciences et des technologies dédiées à la défense de l'Amérique du Nord. Il permettra également de soutenir l'engagement de la Défense à l'étranger, tout en renforçant le flanc occidental de l'OTAN à un moment où des régimes autocratiques menacent l'ordre international fondé sur des règles. Pour de plus amples renseignements sur la modernisation du NORAD et les progrès réalisés pour moderniser la défense continentale du Canada, consultez les pages Web suivantes :

- [Projets de modernisation du NORAD et domaines d'investissement](#) ;
- [Financement pour la défense continentale et la modernisation du NORAD](#).

Le NORAD poursuivra ses efforts de développement rapide à l'appui de sa connaissance du domaine, de sa dominance en information, de sa supériorité décisionnelle et de ses priorités stratégiques d'intégration mondiale. En étroite collaboration avec le système avancé de gestion de bataille de la « United States Air Force » (USAF), le NORAD et le « United States Northern Command » (USNORTHCOM) exploitent les technologies infonuagiques émergentes et accélèrent l'innovation numérique. De plus, le NORAD, en coordination avec « l'United States Chief Digital Artificial and Intelligence Office » et l'USNORTHCOM, continuera de soutenir l'expérience mondiale de dominance en matière d'information afin de faire progresser l'intégration de l'AI et de l'apprentissage machine à l'appui de la prise de décision.

La défense cherche à s'adapter à l'environnement de sécurité mondial en évolution rapide et à dissuader l'agression en poursuivant et en employant une défense capable basée sur la connaissance de tous les domaines, la dominance en matière d'information, la supériorité décisionnelle et l'intégration mondiale. La défense tirera parti d'un large éventail de capacités, d'autorités et d'activités pour défendre l'Amérique du Nord comme suit :

- Utiliser des ressources existantes au sein du NORAD ;
- Poursuivre les investissements annoncés au cours de l'AF 2022-2023 ;
- Rechercher des ressources supplémentaires au moyen de cycles budgétaires et de planification prioritaires, le cas échéant.

Le NORAD tient régulièrement des exercices et des opérations dans l'Arctique qui couvrent un éventail de scénarios afin de s'assurer que la Défense est prête à répondre à toute la gamme de menaces.

Les Forces armées canadiennes contribuent à l'existence d'un monde plus stable et paisible

Pour s'assurer que la Défense contribue à un monde plus stable et paisible, le Ministère continuera d'effectuer des opérations et des exercices tout au long de l'AF 2024-2025. Ces activités contribueront aux priorités suivantes :

- Intégration mondiale ;
- Réponse aux catastrophes naturelles ;
- Dissuasion des agressions ;
- Contribution aux opérations de soutien et de maintien de la paix à l'appui de la stabilité régionale ;
- Amélioration des capacités à détecter, reconnaître et comprendre les menaces opérationnelles ;

-
- Développement des capacités de défense et de sécurité des forces partenaires;
 - Appui à l'OTAN ;
 - Promotion de l'inclusion des femmes dans les opérations de paix et de sécurité ;
 - Contribution à la [prévention du recrutement illégal et de l'utilisation d'enfants soldats](#) et aux [Principes de Vancouver](#).

Pour la liste détaillée des opérations et exercices actuels, passés et futurs, veuillez consulter la page Web des FAC [Opérations et exercices militaires](#).

Opération REASSURANCE 23-02



Les membres des FAC du groupement tactique de présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie s'engagent à engager le 1-506^e Régiment d'infanterie « Red Currahee » de l'armée américaine, la 101^e Division aéroportée d'infanterie (assut aérien), agissant comme forces d'opposition lors de l'exercice SILVER ARROW 2023 au Camp Ādaži en Lettonie, le 26 septembre 2023.

Photo: Capitaine Joffray Provemcher, Section des affaires publiques et de l'imagerie l'eFP BG Lettonie

En réponse à la menace directe émanant d'acteurs malveillants et hostiles, le MDN et les FAC continueront à maintenir l'ordre international fondé sur des règles en favorisant un monde plus stable et pacifique avec les alliés du Canada en continuant de développer les capacités de défense et de sécurité des forces partenaires, en répondant aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires, en opérant dans des environnements maritimes, en dissuadant les agressions et en contribuant aux opérations de soutien et de maintien de la paix à l'appui de la stabilité régionale.

À l'appui de l'OTAN :

- La Défense mettra en place le centre d'excellence de l'OTAN sur le climat et la sécurité;
- Contribuer aux mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN en Europe centrale et orientale dans le cadre de [l'opération REASSURANCE](#). Cette opération constitue la contribution renforcée du Canada au plus grand renforcement de la défense collective de l'Alliance depuis une génération et la plus grande mission outre-mer du Canada, avec jusqu'à 2 200 membres des FAC à être déployés, déployés de manière persistante. Le Canada poursuivra la mise en œuvre de l'approche

en trois phases visant à transformer l'actuel groupement tactique multinational de présence avancée renforcée dirigé par le Canada en une [brigade du groupement tactique de la présence avancée renforcée \(PAR\)](#) apte au combat, augmentant ainsi le déploiement du personnel et des capacités des FAC en Lettonie et sur la direction des efforts visant à faire évoluer le groupement tactique capable de combattre jusqu'à la taille d'une brigade ;

- Contribuer aux missions en cours de l'OTAN (Opération REASSURANCE) en fournissant un soutien météorologique dans les zones de déploiement avancées grâce à la modernisation du service météorologique et océanographique des Forces canadiennes ;
- [L'opération UNIFIER](#) continuera de fournir une instruction militaire, une professionnalisation et un renforcement des capacités à l'appui des forces de sécurité de l'Ukraine et pour la défense de la souveraineté, de la liberté et de l'indépendance de l'Ukraine. Depuis la création de cette opération, le Canada a formé plus de 38 000 militaires et membres du personnel de sécurité ukrainiens, aidant l'Ukraine à restaurer la sécurité et l'intégrité de son territoire, et appuie les objectifs plus vastes de l'Ukraine de réforme de la défense, faisant progresser ses ambitions euro-atlantiques. Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère prévoit de fournir les engagements et les arrangements de sécurité à long terme suivants :
 - Aide à la sécurité et équipement militaire moderne, dans les domaines aérien, terrestre et maritime, pour donner la priorité à la défense aérienne, aux tirs d'artillerie et à grande distance, aux véhicules blindés, et à d'autres capacités essentielles, comme la force aérienne de combat et en favorisant une interopérabilité accrue avec les partenaires euro-atlantiques ;
 - Soutien pour développer davantage l'infrastructure industrielle de défense de l'Ukraine ;
 - Instruction et exercices d'entraînement pour les forces ukrainiennes ;
 - Partage du renseignement et coopération ;
 - Soutien pour la cyberdéfense, la sécurité et les initiatives de résilience, notamment pour répondre aux menaces hybrides ;
 - Soutien à la coalition interarmées pour l'entraînement des pilotes ukrainiens à l'utilisation des chasseurs F-16 ;
 - [Engagement de 650 millions \\$ sur trois ans pour les véhicules blindés produits au Canada pour la sécurité à long terme de l'Ukraine](#) ;
 - Collaboration avec Affaires mondiales Canada pour [contrer la dés information parrainée par l'État russe](#).
- [Opération KOBOLD](#) : Fournir du personnel logistique et des membres d'état-major de quartier général à la Force pour le Kosovo (KFOR) de l'OTAN ;
- Continuer à miser sur les ressources à l'appui dans les Caraïbes et le Moyen-Orient en vue d'améliorer la stabilité régionale par l'entremise du développement et du renforcement des forces partenaires.

Les FAC continueront de jouer un rôle important dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies :

- [Opération SOPRANO](#) : Aider à la planification et à la logistique militaires dans la république du Soudan du Sud ;
- [Opération CROCODILE](#) : Appuyer la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ;
- [Opération JADE](#) : Appuyer l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, qui est responsable de veiller au respect du cessez-le-feu entre Israël et les états voisins, à savoir l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie ;

- [Opération SNOWGOOSE](#) : Appuyer la Force des Nations Unies en mission à Chypre afin de superviser les lignes de cessez-le-feu, maintenir une zone tampon, entreprendre des activités humanitaires et soutenir la mission de bons offices du Secrétaire général ;
- [Opération PRESENCE](#) est la contribution des FAC à la stratégie du gouvernement du Canada en matière d'opérations de paix sur le continent africain. Les FAC soutiennent les besoins de l'ONU pour maintenir ses missions en puissance en offrant des ressources critiques aux membres des forces militaires et policières ainsi qu'aux responsables civils prenant part à des opérations de soutien de la paix à plusieurs endroits sur le continent africain.

Les FAC continueront de participer à la Force multinationale et Observateurs, une opération de maintien de la paix indépendante, [Opération CALUMET](#) dans le Sinaï et dont le siège est à Rome, en Italie. Son mandat est d'observer, de signaler et de vérifier les violations du Traité de paix et des arrangements convenus et de faciliter le maintien de la paix entre Israël et l'Égypte.

De plus, au cours de l'AF 2024-2025, les FAC contribueront aux efforts régionaux pour répondre aux crises humanitaires, politiques et de sécurité constante en Haïti.

Le MDN et les FAC continueront leur engagement envers la protection de la sécurité régionale et le maintien d'un Indo-Pacifique libre, ouvert et inclusif grâce aux éléments de défense et de sécurité de la [Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#) :

- Opération HORIZON : Augmenter considérablement la présence des forces d'opérations spéciales et conventionnelles des FAC dans l'[Indo-Pacifique](#) de façon persistante pour continuer à démontrer qu'on peut compter sur le Canada comme partenaire fiable et engagé dans la région maintenant et dans les années à venir. Cette opération approfondira les relations avec les alliés et les partenaires du Canada dans les environnements maritimes partout dans le monde en réalisant de l'entraînement, des exercices et des engagements auprès de marines étrangères et d'autres partenaires internationaux pour la sécurité. Elle soutiendra également le Commandement maritime de l'OTAN, les forces navales des États-Unis, ainsi que d'autres opérations alliées. Cette opération comprend un engagement responsable avec des partenaires de toute la région indopacifique pour favoriser la coopération et le respect mutuel entre les pays, ainsi que pour renforcer la paix et la stabilité dans la région ;
- [Opération NEON](#) : Appuyer la mise en œuvre des sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies contre la Corée du Nord. Cette opération améliore également la présence régionale des FAC, les efforts de renforcement des capacités et les relations avec les alliés et les partenaires régionaux du Canada grâce à l'instruction, aux exercices et aux engagements avec des forces étrangères ;
- Élargir la coopération en matière de sécurité avec des partenaires régionaux, tels que le Japon et la République de Corée ;
- Renforcer la coopération en matière de défense avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et les partenaires du Pacifique Nord pour promouvoir la paix et la stabilité régionales, notamment en relevant les défis de sécurité traditionnels et non traditionnels communs dans la région ;
- Poursuivre une contribution persistante de la participation du Canada au [Commandement multinational des Nations Unies](#) basé en République de Corée. Cette participation démontre la détermination du Canada à soutenir ses principaux alliés et partenaires pour créer les conditions propices à des solutions pacifiques et diplomatiques dans la péninsule coréenne ;
- Améliorer notre contribution en matière de sécurité et de défense en engageant des ressources supplémentaires dans la région et en augmentant notre engagement dans les opérations et les exercices internationaux ;
- Élargir les initiatives de renforcement des capacités militaires existantes et lancer de nouveaux programmes d'instruction qui font progresser les priorités communes et l'interopérabilité avec les partenaires régionaux, comme l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Vietnam,

notamment en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité. Au cours de l'AF 2024-2025, conjointement avec Affaires mondiales Canada, les FAC poursuivront [l'opération MANTIS](#) qui renforcera les capacités des forces armées malaisiennes pour répondre efficacement à la menace chimique, biologique, radiologique ou nucléaire.

Les FAC opéreront dans des environnements maritimes à l'échelle mondiale afin de mener des activités telles que :

- [Opération ARTEMIS](#) : Continuer à participer aux opérations de lutte contre le terrorisme et de sécurité maritime dans la mer d'Oman;
- [Opération CARRIBE](#) : Continuer à contribuer aux opérations renforcées antidrogue, dirigées par les États-Unis dans le bassin des Caraïbes, l'océan Pacifique oriental et les eaux côtières d'Amérique centrale;
- [Opération RENDER SAFE](#) : Dans le cadre du projet de collaboration pour le déminage par plongeur et la neutralisation des explosifs et munitions, travailler avec des partenaires internationaux pour rechercher, localiser et neutraliser les restes explosifs de guerre de la Seconde Guerre mondiale. Ces munitions non explosées se trouvent sur terre et en eau peu profonde sur le littoral des îles Salomon;
- [Opération OPEN SPIRIT](#) : Effectuer des plongées de déminage et de neutralisation des explosifs et munitions pour éliminer les restes explosifs de guerre le long du littoral et sous l'eau le long du littoral de la mer Baltique, au large de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie.

[Aide à l'Ukraine](#)



Le 22 février 2022, un avion CC-177 Globemaster arrive à l'aéroport de Lviv, en Ukraine, transportant du matériel militaire mortel, qui sera fourni aux forces de sécurité ukrainiennes pour les aider à se défendre contre les menaces.

Photo : Forces armées canadiennes.

La Défense partagera des renseignements opportuns et pertinents avec ses alliés du Groupe des cinq et les partenaires de l'OTAN, tout en maintenant ses engagements en matière de traitement, d'utilisation et de diffusion des renseignements au pays et à l'étranger. Le Commandement du renseignement des

Forces canadiennes appuie la réponse du gouvernement du Canada à la crise en fournissant des renseignements à la Défense et à d'autres ministères et organismes du gouvernement. Ce soutien du renseignement est essentiel pour activer des plans de contingence, permettre des demandes d'assistance à l'échelle nationale et fournir des renseignements aux autres ministères mandatés par le gouvernement du Canada. La Défense fournira un soutien analytique à la force opérationnelle interministérielle au besoin et fournira des renseignements de niveau stratégique opportuns et pertinents aux alliés et aux partenaires, y compris en soutien des conflits en cours dans le monde entier, conformément aux priorités du gouvernement du Canada.

Le Centre des opérations du renseignement interarmées (CORI) fournira une capacité intégrée, dans tous les domaines de production de renseignement de toutes sources, de définition des cibles et d'opérations de collecte de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées (RSRI) pour ordonner les priorités et synchroniser le soutien de renseignements fusionnés pour les commandants opérationnels et les décideurs stratégiques du MDN et des FAC. Au cours de l'AF 2024-2025, le CORI améliorera la pertinence des résultats de sa capacité de veille stratégique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, fera progresser la profondeur et la qualité de ses produits de ciblage à l'appui de l'OTAN et d'autres partenaires, et contribuera à la planification et au développement constants du Centre des opérations et du renseignement de la Défense nationale. Le CORI fournira le soutien du renseignement pour la définition des cibles canadiennes, du Groupe des cinq et de l'OTAN. Il travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'OTAN et du Groupe des cinq pour fournir le soutien du renseignement pour la définition des cibles, l'analyse de la vidéo plein écran et validera les cibles par l'entremise d'accords de partage formels.

La Défense prendra des mesures suivant les constatations faites lors de l'examen interne de contre-ingérence en vue de parvenir à la revitalisation de la fonction de contre-ingérence de la Défense qui a été lancée en septembre 2022 et s'assurer que les menaces internes ou celles que représentent des services de renseignement hostiles sont neutralisées. Un examen interne complet a abouti à une meilleure appréciation de la sélection, de l'instruction et de l'utilisation requises du personnel de contre-ingérence pour l'environnement de sécurité d'aujourd'hui, notamment des exigences en matière de développement des capacités.

Opération MANTIS 23



Un membre du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) participe aux côtés de membres des Forces armées malaisiennes (MAF) à l'exercice final concluant l'opération MANTIS, en mars 2023.

Photo : Forces armées canadiennes.

Principaux risques

Plusieurs risques peuvent affecter la capacité du Ministère à atteindre ses résultats, notamment;

Cyber intrusion : Il y a un risque de préjudice grave (p. ex. perte de données sensibles, perturbation du réseau, dommage électronique physique, perte de confiance dans les institutions, atteinte à la réputation, etc.) à la suite d'une cyber intrusion.

Force militaire – La demande accrue et persistante à l'égard des FAC de faire face à la détérioration de la sécurité mondiale et de fournir une réponse nationale fédérale en l'absence ou en cas de dépassement des capacités civiles pourrait entraîner une insuffisance des ressources, ce qui aurait un impact négatif sur l'état de préparation militaire et exacerberait les pénuries de personnel existantes, entravant ainsi la réalisation des objectifs, sa mission principale définie dans la politique de défense.

Étant donné que le Cadre ministériel de résultats de la Défense reflète une chaîne de prestation allant de la conception des forces armées requises à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques pour les opérations peuvent également être trouvées dans les responsabilités essentielles qui fournissent des éléments de base qui permettent résultats des opérations.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : 2,280,404,320 \$
- Ressources à temps plein prévues : 2 400

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Toutes les activités des missions de la Défense continueront d'intégrer les [Principes de Vancouver](#) et de promouvoir le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) et de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) en tenant compte des perspectives intersectionnelles et en les appliquant lors de toutes les phases des opérations. Plus précisément, les considérations relatives à l'ACS Plus seront intégrées dans le processus de planification de tous les engagements afin d'éclairer l'élaboration des objectifs, des critères et de la portée.

Les conseillers en matière d'égalité entre les sexes et les responsables de l'égalité entre les sexes à temps plein sont maintenus en poste dans toutes les opérations désignées afin de conseiller les commandants et l'état-major pour la conduite de l'ACS Plus et l'utilisation des constatations dans la planification et l'exécution de toutes les opérations avec le soutien avisé du Directeur – Égalité des genres et analyse intersectionnelle. En outre, tout le personnel déployé suit un cours sur l'ACS Plus pour continuer à intégrer les constatations, ainsi que l'analyse des questions soulevées dans le Programme FPS dans les opérations et les exercices actuels et prévus.

L'intégration des points de vue intersectionnels tenant compte des sexospécificités dans la planification et la conduite des opérations augmente la compréhension des effets des opérations sur les groupes vulnérables, améliore la conscience situationnelle et culturelle, et garantit que nous avons connaissance des considérations de genre qui soutiennent le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada gère et surveille en permanence la nomination de responsables de l'égalité entre les sexes formés, qualifiés et encadrés dans toutes les fonctions et unités de commandement. Alors qu'un module de technologie de l'information spécialisé est continuellement mis à jour pour un soutien optimal au programme FPS, la collecte de données supplémentaires sur les opérations déployées est effectuée simultanément à l'aide d'autres systèmes d'information existants pour conseiller correctement la chaîne de commandement et améliorer l'accent mis sur le genre et la diversité à différents niveaux.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense se concentrera sur son nouveau plan de mise en œuvre dans le cadre du troisième Plan d'action national du Canada du programme FPS pour 2023-2029. Le Ministère fera progresser le Programme FPS en mettant l'accent sur les questions fondamentales qui couvrent le changement institutionnel interne concernant les systèmes, les structures et la culture, ainsi que les opérations militaires nationales et internationales. L'efficacité de la planification et des activités militaires sera améliorée en intégrant les connaissances et les principes du Programme FPS aux engagements internationaux, aux approches du renseignement, à la prévention et à l'intervention en cas de recrutement et d'utilisation d'enfants soldats, filles et garçons, ainsi qu'en appréhendant le lien entre l'inégalité des genres et les nouveaux enjeux (p. ex. changement climatique sur la paix et la sécurité, la cybersécurité, et la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent). Les recherches et les leçons tirées de l'ACS Plus et du Programme FPS renforceront ainsi les ordres d'opération, les plans de contingence, l'orientation des commandants des forces opérationnelles et les mécanismes d'établissement de rapport; l'instruction et les soutiens adaptés aux conseillers en matière d'égalité entre les sexes et aux responsables de l'égalité entre les sexes; et les mises à jour continues du contenu de l'instruction et des exercices de perfectionnement professionnel et préalables au déploiement.

De plus amples renseignements sur l'ACS Plus se trouvent dans le « [Tableau des renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus](#) », dans la section Tableaux de renseignements supplémentaires du présent rapport.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

De plus amples renseignements sur les contributions du ministère de la Défense nationale au Plan fédéral de mise en œuvre du Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable sont disponibles dans la [Stratégie énergétique et environnementale de la défense](#).

Relations avec les peuples autochtones

Les peuples autochtones ont toujours contribué à la défense du Canada et continuent d'être des partenaires de confiance pour assurer notre sûreté et notre sécurité collectives. La Défense est déterminée à favoriser la réconciliation et à travailler en collaboration avec les communautés inuites, des Premières Nations et métisses tout en s'acquittant de son mandat.

Bien que les Rangers canadiens ne soient pas un programme autochtone, en raison des caractéristiques démographiques des communautés où les Rangers canadiens sont basés, une proportion importante est issue des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. S'appuyant sur la représentation autochtone importante au sein de leurs rangs, les connaissances et l'expérience unique nécessaire pour opérer dans les régions éloignées, isolées et côtières du Canada contribuent à la capacité globale des FAC. De l'Inuit Nunangat et des territoires jusqu'aux côtes de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve-et-Labrador, en passant par le nord du Québec, l'Ontario et les Prairies, les Rangers canadiens soutiennent les opérations de sécurité nationale et de sécurité publique partout au Canada.

La Force opérationnelle interarmées Nord fait régulièrement appel à des partenaires autochtones dans le cadre de sa planification d'activités dans l'Arctique, par exemple dans le cadre de l'opération NANOOK, l'opération phare des FAC dans le Nord, ou par l'intermédiaire du Groupe de travail semestriel sur la sécurité dans l'Arctique.

Chaque année, la conduite de l'opération NANOOK comprend des activités de relations communautaires au cours desquelles les soldats interagissent avec les communautés pour établir des relations et de la confiance. Cela s'applique au NUNAKPUT et au NUNALIVUT, dirigés par les forces terrestres, et à TUUGAALIK, dirigé par les forces navales.

L'étude du programme Mobiliser les connaissances en matière de défense et de sécurité (MINDS) de septembre 2022 a fourni un aperçu détaillé de la région et de nombreuses considérations intégrant divers sujets liés aux facettes autochtones et à la valeur de l'engagement avec les communautés et leurs membres. Le document continue de servir de référence pour le développement des capacités et d'autres plans.

Les activités entreprises par la Défense pour rechercher des solutions mutuellement avantageuses aux défis de défense sont soulignées par les initiatives suivantes :

- Planification du projet de modernisation des infrastructures de bases du Nord du NORAD et premiers engagements à cet égard ;
- Travaux de prolongement de la piste d'Inuvik, entretien de la Station des Forces canadiennes Alert et programme de réconciliation autochtone.

Répertoire des programmes

Opérations est pris en charge par les programmes suivants :

- Opérations au Canada ;
- Opérations dans l'Amérique du Nord ;
- Opérations Internationales ;
- Engagement Mondial ;
- Cyber Opérations ;

-
- Commandement, contrôle et maintien en puissance des opérations ;
 - Opérations spéciales.

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur [l'InfoBase du GC](#).

Forces prêtes au combat

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Impacts sur la qualité de vie](#) ;
- [Résultats et cibles](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Principaux risques](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#) ;
- [Répertoire des programmes](#).

Description

Déployer des forces prêtes au combat et capables de réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe en exécutant des opérations simultanées liées à toutes les missions confiées officiellement.

Impact sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la « bonne gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, au sous-domaine « Démocratie et institutions », par l'entremise de toutes les activités mentionnées dans la description des responsabilités essentielles.

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de vie, consultez le [Carrefour de la qualité de vie](#) et le [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à Forces prêtes au combat, les indicateurs, les résultats des trois années financières les plus récemment déclarées, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 2.1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% de préparation prévue atteint pour la mission principale définie*	S.O.	S.O.	41 %.	Au moins 90 %	31 mars 2025
% des éléments de force qui sont prêts à exécuter les opérations conformément aux objectifs établis	71.7 %	71 %	61 %	Au moins 90%	31 mars 2025

* Il s'agit d'un nouvel indicateur au cours de l'AF 2022-2023, qui exploite les analyses de rapports mises à jour qui existent désormais pour l'état de préparation des FAC.

Tableau 2.2: Indicateurs, résultats et cibles du résultat ministériel. L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des flottes maritimes importantes qui sont en bon état de service pour répondre aux exigences d'instruction et de disponibilités opérationnelles	S.O.	54 %*	51.2 %	Au moins 60%	31 mars 2025
% des parcs de véhicules terrestres clés qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins de l'entraînement et de la disponibilité opérationnels*	62.7 %	65.8 %	56 %*	Au moins 70%	31 mars 2025
% des flottes clés de l'aérospatiale qui sont utilisables pour répondre aux exigences de l'entraînement et de préparation à l'appui des opérations simultanées*	55 %	43 %	43.88 %**	Au moins 85%	31 mars 2028

*La méthodologie utilisée pour calculer le taux de disponibilité opérationnelle des flottes maritimes clés a été mise à jour au cours de l'AF 2021-2022 afin de mieux saisir les réalités auxquelles est confrontée la Marine royale canadienne.

**La méthodologie utilisée pour calculer le taux de service pour les flottes clés terrestres et aérospatiales a été mise à jour au cours de l'année financière 2022-2023 afin de mieux saisir les réalités auxquelles sont confrontées l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne.

Des informations complémentaires sur les dépenses, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations concomitantes

Les FAC continueront d'être appelées à opérer dans le monde entier dans un environnement de sécurité internationale de plus en plus difficile. Que ce soit au pays en luttant contre les feux de forêt, en Amérique du Nord par notre engagement dans le NORAD, en soutenant l'OTAN en Lettonie ou en augmentant notre présence dans la région indopacifique, les FAC continueront de promouvoir la paix et la stabilité à l'échelle internationale.

Afin d'augmenter l'intégration, l'interopérabilité et l'engagement entre le Canada et d'autres pays dans tous les domaines, les FAC continueront de mener des scénarios d'entraînement et d'y participer dans des contextes nationaux, continentaux et internationaux avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, des alliés et des pays partenaires à l'appui de la disponibilité opérationnelle.

Les exercices prévus au cours de l'AF 2024-2025 comprennent :

- [Exercice STEADFAST DEFENDER 24](#) : Principal exercice interarmées majeur de l'OTAN, mené tous les trois ans, qui démontre la capacité de l'OTAN à se renforcer au moyen d'un mouvement transatlantique et la mise en place et l'emploi de forces. Cet exercice sera le plus grand exercice militaire de l'OTAN depuis la fin de la guerre froide et souligne l'engagement indéfectible du Canada envers la défense collective avec ses alliés et partenaires ;
- [Exercice RIMPAC 24](#) : Le plus grand exercice militaire maritime au monde devrait se dérouler entre juin et juillet 2024. Le Canada aura une importante présence navale durant cet exercice, qui favorisera la sécurité de la région indopacifique et renforcera les partenariats et l'interopérabilité avec nos alliés ;
- [BOLD QUEST](#) : Exercice collaboratif interarmées et multinational dans lequel les pays, les services et les programmes mettent leurs ressources en commun, facilitant l'interopérabilité des capacités interarmées dans leurs derniers stades de développement, avec l'objectif global d'améliorer l'interopérabilité et l'échange d'information entre un éventail de capacités de combat de la coalition ;

- Exercice READY RENAISSANCE : Exercice annuel de préparation mené par le quartier général de la 1^{re} Division du Canada qui permet de maintenir la capacité d'intervention à court préavis des FAC lors d'un événement d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés suite à une catastrophe ;
- Exercice VIGILANT SHIELD : Exercice annuel entre le NORAD, le USNORTHCOM et les FAC axé sur la défense et la sécurité de l'Amérique du Nord ;
- **Opération NANOOK** : Cette opération est une démonstration stratégique de capacité et de détermination, tandis que sur le plan tactique, il s'agit d'une occasion d'entraînement pour toutes les personnes impliquées. L'accent sera mis sur le déploiement des forces dans l'Extrême-Arctique afin d'entraîner et d'améliorer la capacité des FAC à se déployer et à opérer dans des environnements rudimentaires et éloignés tout en permettant l'intégration de la science et de la technologie pertinentes. Cette opération favorisera la participation par l'intermédiaire de la coopération internationale et la coopération des partenaires, et étudiera les voies d'exercice de la connaissance tous domaines. Les activités devraient se poursuivre jusqu'en 2026 au moins et répondront aux priorités des FAC et à celles de leurs partenaires :
 - Opération NANOOK-NUNAKPUT : Intégration et opérations avec des forces maritimes alliées, d'autres ministères gouvernementaux et soutien à la recherche et au développement dans les approches du Passage du Nord-Ouest et à l'intérieur de celui-ci, tout en assurant la surveillance et la présence ;
 - Opération NANOOK-NUNALIVUT : Les activités seront exécutées dans les Territoires du Nord-Ouest. L'accent sera mis sur le déploiement d'une force multinationale interarmées dans l'Extrême-Arctique afin d'entraîner et d'améliorer la capacité des FAC à se déployer et à opérer dans des environnements rudimentaires et éloignés. Cette opération doit favoriser la participation par l'intermédiaire de la coopération internationale et la coopération des partenaires, et étudier les voies d'exercice de la connaissance tous domaines ;
 - Opération NANOOK-TATIGIIT : Un exercice planifié en collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux qui fait partie d'une réponse inter organisations à un événement/incident majeur où l'objectif principal sera l'interopérabilité et la disponibilité opérationnelle des FAC, d'autres ministères et organismes gouvernementaux et de la communauté SAR de l'Arctique pour intervenir efficacement ;
 - Opération NANOOK-TUUGAALIK : Renforcer les capacités dans les régions du Nord du Canada, assurer la préparation des FAC pour opérer dans le Nord dans un contexte global et améliorer l'interopérabilité avec les partenaires de la mission.
- Comme nous continuons à améliorer la disponibilité opérationnelle du commandement, du contrôle, des communications, de l'informatique, du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance (C4ISR), les domaines d'intérêt des FAC comprendront :
 - Intégration du C4ISR des FAC à l'environnement de l'OTAN et du Groupe des cinq pour améliorer les capacités de communication et d'échange d'informations tout en soutenant directement le combattant et les décideurs de haut niveau ;
 - Commandement et contrôle soutenu et coopération avec les pays de l'Arctique, y compris les États-Unis par l'intermédiaire du USNORTHCOM dans la conduite de missions, d'opérations et d'exercices dans l'Arctique.
- **UNIFIED VISION 26** : La Défense poursuivra la planification du premier événement international de l'OTAN visant à mettre en pratique et à évaluer les concepts techniques et opérationnels nouveaux et existants pour la conduite du JISR dans le cadre des opérations de l'OTAN. La pertinence et l'importance de la UNIFIED VISION pour l'OTAN et ses États membres découlent de l'environnement de sécurité dynamique actuel et des demandes d'information à tous les niveaux de commandement. Cet événement améliorera la coordination et l'interopérabilité du Canada et de ses alliés de l'OTAN en échangeant et en analysant de grandes quantités de données de renseignement dans un environnement opérationnel. Cela permet à l'alliance d'évaluer et d'informer les organismes et les pays de l'OTAN des recommandations de changement visant à

soutenir de nouvelles améliorations vers la réalisation d'une capacité JISR de l'OTAN durable. Le JISR est essentiel à toutes les opérations militaires car il fournit la bonne information à la bonne personne, au bon moment et dans le bon format. Sur terre, dans les airs, en mer, dans l'espace et dans le domaine cyber. La participation à UNIFIED VISION aidera le Canada et ses alliés de l'OTAN à avoir une vision complète d'une crise en cours et appuiera des décisions bien informées, synchronisées, opportunes et précises.

La Défense doit équilibrer la nécessité de former des soldats, des marins, des aviateurs et des opérateurs des forces spéciales prêts à l'emploi avec la nécessité d'appliquer des mesures de santé publique. Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense continuera de mettre en œuvre les meilleures pratiques lors des événements d'entraînement afin de garantir que les membres des FAC respectent toutes les mesures de santé publique à proximité des zones d'entraînement. Les médecins spécialistes des FAC prodigueront des conseils aux planificateurs d'exercices sur la meilleure façon de mener l'entraînement dans un environnement post-pandémique. Dans tous les cas, les mesures sont basées sur les conditions sanitaires locales et ajustées en consultation avec les autorités locales.

Exercice RIM du Pacifique



Des navires de la marine multinationale et des sous-marins à vapeur en formation lors d'un groupe naviguant au large des côtes d'Hawaii lors de l'exercice RIM du Pacifique (RIMPAC) le 21 août 2020.

Photo : Matc Dan Bard, Caméra de combat des Forces canadiennes.

Tout au long de l'AF 2024-2025, la MRC générera, maintiendra et renouvellera des forces et des capacités navales polyvalentes et efficaces au combat, prêtes pour les opérations. La MRC :

- Fournir un soutien à la mise en place d'une marine hauturière capable d'opérer dans tout le spectre de la guerre dans des multiples domaines de guerre ;
- Continuer à compter sur la flotte existante pour assurer la protection et la préparation des forces jusqu'à la livraison de la future flotte. La dégradation de l'état de préparation du matériel des plates-formes vieillissantes de la flotte existante constituera un défi important pour le maintien de cet état de préparation opérationnelle ;
- Mettre l'accent sur le maintien de l'efficacité du combat pour garantir que la Défense puisse s'intégrer aux alliés pour devenir des partenaires maritimes efficaces ;

-
- Gérer soigneusement les personnes et les plates-formes disponibles pour garantir que la MRC continue de répondre aux exigences en matière de posture et de préparation de la Force, dans le contexte d'importantes pénuries de personnel dans de multiples groupes professionnels et de l'écart croissant dans la préparation matérielle d'une flotte de combat vieillissante. La nécessité de doter les navires et sous-marins NCSM d'un équipage suffisant en personnel qualifié sera contrebalancée par l'effort critique de reconstitution visant à recruter et à former des marins et des officiers possédant les compétences requises pour faire la transition vers la future flotte.

L'Armée canadienne est une force centrée sur le soldat, professionnelle et inclusive, composé de membres de la Forces régulière, de la [Première réserve](#), des [Rangers canadiens](#) et de civils de la Défense. Au cours de l'AF 2024-2025, l'Armée canadienne :

- L'Armée canadienne mettra sur pied une force opérationnelle d'intervention mondiale d'infanterie légère de la taille d'un bataillon (500 membres du personnel) pour répondre aux exigences du gouvernement du Canada de mener des opérations de soutien national, des opérations internationales et des opérations d'évacuation de non-combattants. Cette mise sur pied sera accomplie par l'entremise d'exercices de validation menés au [Joint Readiness Training Centre](#) de l'Armée américaine, à Fort Johnson, en Louisiane et au Joint Pacific Multinational Readiness Centre de l'Armée américaine, en Alaska ;
- Générer des forces terrestres polyvalentes et efficaces au combat à déployer dans de multiples opérations simultanées pour répondre aux situations émergentes et atteindre les objectifs de défense du Canada. Le nombre de membres du personnel constamment déployés dans le cadre des opérations expéditionnaires existantes devrait passer de 1 150 à près de 2 000. Cette augmentation est attribuée à l'engagement accru du Canada envers l'opération REASSURANCE, qui devrait se transformer en un déploiement au niveau de la brigade à partir de l'AF 2024-2025. Avec un total d'environ 13 000 soldats déployables au cours de l'AF 2024-2025, la composante de la Force régulière de l'Armée canadienne devrait générer de manière durable 1 950 militaires pour les opérations de déploiement. Ce calcul prend en compte les troupes temporairement hors combat, les rotations des troupes et les besoins en matière de génération de forces. Par conséquent, cet effort soutenu permettra à l'Armée canadienne d'atteindre sa capacité maximale durable, ce qui nécessitera de continuer à compter sur les contributions de la Réserve de l'Armée pour les opérations nationales et expéditionnaires ;
- Améliorer la capacité de la Réserve de l'Armée grâce à la mise en œuvre de la Politique de préparation des soldats – Réserve qui vise à améliorer les politiques existantes en clarifiant les exigences en matière de formation et en offrant une plus grande prévisibilité au personnel ;
- Fournir des capacités interarmées pour soutenir les opérations : Force opérationnelle interarmées contre la menace explosive, défense interarmées contre les produits chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et fonctions d'entraînement sur le ciblage interarmées. Les points saillants des principales activités prévues pour l'AF 2024-2025 comprennent :
 - Une instruction contre la menace explosive aura lieu avec les alliés et les partenaires pour maintenir les compétences des opérateurs et du personnel à niveau ;
 - L'un des principaux objectifs de la capacité de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire sera de collaborer avec des partenaires pour s'assurer que le Canada est bien informé des normes internationales et qu'il y contribue.

Le programme de formation du personnel navigant de l'avenir (FPNA) est un contrat de services collaboratifs et axés sur la performance d'une durée de 25 ans qui devrait être attribué en 2024 pour livrer à l'ARC l'ensemble des actifs (cinq flottes avec simulateurs) et des infrastructures (centres de formation, hangars) ainsi que les services de GI/TI, de gestion des actifs et des installations et les services de soutien sur site nécessaires pour produire le nombre requis de pilotes, Officier de systèmes de combat et d'opérations de détecteurs électroniques aéroportés au « Wing Standard » chaque année. Ce contrat unique respectera toutes les politiques gouvernementales (écologisation, autochtones, ACS Plus, accessibilité, ITB/VP). L'entrepreneur sera incité financièrement à innover pour

maintenir le niveau de performance requis. Des injections technologiques périodiques seront programmées pour maintenir la pertinence du programme de formation au fil des années.

Le Ministère continuera de développer les cyberforces des FAC en recrutant et en habilitant de nouveaux cyber opérateurs, en attirant du personnel motivé et compétent de toutes les spécialités militaires pour un emploi dans le domaine cybernétique et en soutenant l'emploi de réservistes possédant des compétences spécialisées.

La mise sur pied d'une force renouvelée au cours de l'AF 2024-2025 élargira la cyberforce de campagne, y compris les capacités techniques avancées et le soutien du renseignement pour les opérations, afin de fournir des options supplémentaires d'éléments de force déployables pour le MDN et des FAC.

Le MDN et les FAC participeront à des activités d'instruction pour améliorer la préparation de la cyberforce, y compris les opportunités à participer à des cyberexercices pour améliorer la réponse binationale aux cyberincidents et la défense continentale, comme [l'exercice VIGILANT SHIELD du NORAD](#) et l'exercice CYBER WARRIOR dirigé par le ministère de la Défense du Royaume-Uni. Également participer à des exercices de partenaires multinationaux pour faire mûrir la coopération stratégique. À l'appui des objectifs de la coalition axés sur les résultats mondiaux aux défis mondiaux, les cyberforces des FAC se joindront à des partenaires et à des alliés pour l'exercice [CYBER COALITION](#) de l'OTAN et l'exercice d'interopérabilité [COALITION WARRIOR](#). Le Canada sera le chef de file du cyberdomaine pour la deuxième année consécutive, en mettant l'accent sur l'intégration de la cybernétique dans les opérations multi-domaines.

STORM FORCE est la première série de démonstrations du secteur du renseignement de défense visant à promouvoir l'interopérabilité et l'intégration conjointes entre les services militaires, les agences de renseignement de la défense, le Groupe des cinq et certains partenaires de la coalition. STORM FORCE est parrainé par le Bureau du sous-secrétaire à la Défense pour le renseignement et la sécurité et est géré par la « National Geospatial Agency » et la « National Security Agency » des États-Unis. STORM FORCE adopte une approche itérative pour démontrer et évaluer les capacités de renseignement qui ont le meilleur potentiel de transition vers des opérations réelles à court terme. STORM FORCE est une série d'événements de démonstration et d'évaluation spécialement conçus pour parvenir à atteindre les deux objectifs suivants :

- Construire une infrastructure et une architecture de renseignement modernes et résilientes;
- Tirer parti des partenariats internationaux en tant que communauté combinée et interdépendante.

Pour une liste détaillée des opérations et exercices actuels, passés et futurs, veuillez consulter le site Web des [opérations and exercices des FAC](#).

L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations

La Défense est responsable de plusieurs projets numériques de la chaîne d'approvisionnement de la Défense qui garantiront que les FAC sont prêtes à mener des opérations simultanées du point de vue de la disponibilité de l'équipement et du matériel. Parmi ces projets, on peut citer : Modernisation et intégration du soutien et de la logistique (MISL), Technologie d'identification automatisée et Planification et prévisions du matériel. Ces trois initiatives constitueront un noyau modernisé de la chaîne d'approvisionnement de la Défense et la Défense peut s'attendre à une amélioration de la responsabilité matérielle, des économies, de la résilience et de la préparation matérielle qui aura un impact direct sur la capacité de la Défense à mener des opérations simultanées en maximisant l'utilisation des ressources existantes.

Le Programme sur la disponibilité de l'équipement de l'Armée canadienne vise à garantir que l'état de fonctionnement de l'équipement est maintenu pour soutenir la disponibilité et les résultats opérationnels. Au cours de l'AF 2024-2025, les actions clés comprendront l'amélioration de la culture de propriété de l'équipement de l'Armée canadienne à l'aide du système d'enregistrement officiel pour documenter et surveiller les inspections des opérateurs, la collaboration avec le Groupe des matériels pour

l'appréciation des exigences en matière de maintenance préventive de l'équipement sans compromettre la sécurité ou la santé de la flotte et une meilleure harmonisation des cibles de fonctionnement de l'équipement de l'Armée avec les résultats opérationnels afin que les ressources de maintenance soient affectées là où on en a le plus besoin.

L'initiative de l'Aviation royale canadienne (ARC) visant à moderniser l'instruction sera constituée d'un environnement synthétique unique avec une intégration multidomaine offrant un apprentissage personnalisé, une solide analyse de l'apprentissage et une architecture globale d'apprentissage qui appuie les programmes d'instruction individuelle et collective. De plus, la modernisation de l'instruction appuiera la mise en place d'un continuum d'apprentissage tout au long de la carrière. Le plan de campagne de l'ARC sur la modernisation de l'instruction a été ébauché et devrait être intégré au plan de campagne global de l'ARC afin de rendre la stratégie de l'ARC opérationnelle. Le plan de campagne sur la modernisation de l'instruction sera soutenu par plusieurs documents de niveau stratégique, notamment une stratégie d'instruction, une stratégie de modernisation de l'instruction, une stratégie d'analyse de l'apprentissage et une stratégie d'apprentissage assisté par la technologie. Ce plan comportera trois phases s'étalant sur une durée de 12 ans.

Au cours de l'AF 2024-2025, les ARC continueront de moderniser leurs flottes et leurs systèmes par l'entremise des projets suivants :

- Le projet d'extension de « l'Air Force Master Information Integration System » qui améliorera la fiabilité et la sécurité des données de plan de vol à l'échelle nationale ;
- Le projet de bibliothèque nationale de données acoustiques qui remplacera la bibliothèque existante par une base de données automatisée, interopérable et consultable ;
- Le projet de véhicules de secours aérien et de lutte contre les incendies permettra à l'ARC d'assurer la sécurité des opérations de vol autonomes sur des terrains d'aviation rudimentaires.

Le développement des zones nordiques a un impact direct sur les collectivités principalement autochtones et les zones environnantes. Au final, cette initiative fournira à ces collectivités les connaissances et les ressources nécessaires pour mener, au besoin, leurs propres opérations de recherche et sauvetage, réduisant ainsi les temps d'intervention et la dépendance à l'égard d'autres ressources provinciales, fédérales ou des FAC.

Offrir un meilleur état de fonctionnement des différentes flottes garantit que l'ARC peut satisfaire ses besoins hiérarchisés en matière d'opérations et d'instruction.

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC poursuivront l'expérimentation du développement des forces interarmées prêtes au combat grâce à cinq initiatives clés :

- L'Expérience interarmées dans l'Arctique 2023 poursuit les essais d'équipement et les initiatives de développement des capacités, tirant parti de l'expérience interarmées pour soutenir la résolution des défis opérationnels dans l'environnement arctique ;
- BOLD QUEST 24 est une série de démonstrations et d'évaluations de la capacité de la coalition, dans laquelle les pays, les services et les programmes mettent leurs ressources en commun, ce qui facilite l'interopérabilité des capacités interarmées dans leur phase finale de développement. BOLD QUEST 24 aura lieu entre octobre et novembre aux États-Unis ;
- Les expériences limitées réactives sont conçues pour résoudre les problèmes à court terme et visent à travailler dans tous les domaines, avec des essais en matière de partage de données, d'informatique en nuage et d'outils d'aide à la décision ;
- L'expérience de commandement et de contrôle agile tous domaines mettra à l'essai des outils de visualisation, de simulation et d'aide à la décision pour créer une connaissance collaborative de la situation tous domaines dans le contexte d'opérations dans l'ensemble des domaines ;

-
- L'expérience de fusion de données de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées servira à étudier des problèmes pour apprendre, adapter et exploiter les nouvelles capacités de fusion des données à l'appui du Centre d'opérations et de renseignement de la Défense nationale et de divers projets de renseignement, de surveillance et de reconnaissance des FAC.

Au cours de l'AF 2024-2025, la MRC verra :

- Quatre NPEA de classe Harry DeWolf participer aux opérations, qui pourraient inclure des activités visant à intégrer davantage les navires au CH-148 Cyclone. Le déploiement conjoint de ces navires dans l'Arctique dans le cadre de l'opération NANOOK contribuera à la présence des FAC et aux activités de surveillance des approches maritimes du Nord du Canada. De plus, il offrira des occasions de renforcer la relation croissante entre les six régions arctiques des communautés de l'Inuit Nunangat affiliées aux navires de cette classe ;
- La MRC prévoit également de prendre livraison du cinquième navire de la classe, le futur Navire canadien de son Majesté (NCSM) Frédéric Rolette, fin 2024. L'opérationnalisation de ce navire devrait refléter les activités d'introduction à la flotte des quatre premiers navires de cette classe, en commençant par une période de travaux après livraison, suivie de l'instruction de base de préparation à la navigation pour un seul navire avant le début du programme d'essais et d'épreuves en mer ;
- Le NCSM *William Hall* naviguera pour des essais post-acceptation au printemps et à l'été 2024, et la cérémonie de mise en service officielle aura lieu au printemps 2024. Le NCSM *Max Bernays* effectuera un transfert côtier vers son port d'attache d'Esquimalt, en Colombie-Britannique. Le NCSM *Max Bernays* sera le premier navire de la classe *Harry DeWolf* basé sur la côte ouest du Canada et sera mis en service au sein de la MRC le 3 mai 2024.

L'exigence de conserver les navires de la classe Halifax au-delà de leur fin de vie prévue continue de mettre la pression sur les ressources actuelles de la MRC. Les demandes de ressources pour l'AF 2024-2025 et au-delà hiérarchiseront les investissements supplémentaires visant à augmenter la capacité de maintenance de la flotte afin de répondre à la demande de maintenance croissante.

L'équipement est mis à disposition pour soutenir l'instruction et les besoins opérationnels des FAC par l'intermédiaire du programme de soutien à l'équipement, qui est financé principalement par les comptes d'entreprise d'approvisionnement national (AN). Ces dernières années, plusieurs facteurs ont entraîné une pression de plus en plus forte sur le programme d'AN, notamment l'entrée en service des capacités nouvellement livrées, les flottes vieillissantes, la prolongation de la durée de vie requise pour les flottes, pour lesquelles les capacités de remplacement n'ont pas encore été livrées, les avancées technologiques et la reconstitution des stocks de munitions et d'explosifs. La convergence de ces facteurs devrait continuer à générer des pressions importantes sur le programme d'approvisionnement national pendant de nombreuses années encore. Cela exercera à son tour une pression sur les priorités en matière de services et d'entretien des flottes opérationnelles des FAC.

Le Ministère a pour objectif de perfectionner le Programme d'assurance de la cybermission (PACM) en continuant de renforcer et d'intégrer la cyberrésilience par l'entremise d'une prise de décision informée sur la menace dans tous les aspects du MDN et des FAC, y compris les personnes, les processus et la technologie, qui sont indispensables pour l'exécution des fonctions essentielles à la mission dans un environnement opérationnel. Au cours de l'AF 2024-2025, le PACM :

- Exercera sa gouvernance en continuant à publier le Guide de planification fonctionnelle (FPG) annuel d'assurance de la cybermission ;
- Établira un cadre d'établissement de rapport pour mesurer le FPG et publiera des Directives et ordonnances administrative de la défense (DOAD) sur l'ACM initiale ;
- Élaborera une stratégie d'engagement des intervenants du PACM afin de faire évoluer le cadre de gestion du risque et de l'intégrer dans les principales activités du MDN et des FAC, comme la posture de la force et la disponibilité opérationnelle et la protection de la force dans le but de

s'assurer que la cyberrésilience est intégrée à chaque aspect de l'approvisionnement aux opérations à l'échelle du MDN et des FAC.

D'autres priorités consistent à renforcer l'empreinte internationale du PACM du MDN et des FAC en élargissant nos relations avec nos partenaires du Groupe des cinq.

Principaux risques

De nombreux risques sont associés à la responsabilité essentielle de Forces prêtes au combat. Trois des principaux risques sont articulés ci-dessous :

Force militaire – Le MDN et les FAC risquent de ne pas disposer du personnel militaire adéquat, avec le bon effectif, au bon endroit et au bon moment.

Compétences militaires – Le MDN et les FAC risquent de ne pas disposer du personnel militaire adéquat, avec les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment.

Maintenance du matériel – Le MDN et les FAC risquent d'avoir des difficultés à maintenir leurs capacités matérielles au niveau requis pour soutenir les opérations.

Étant donné que le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestations, allant de la conception des forces armées requises, à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques pour la responsabilité essentielle des Forces prêtes au combat se trouvent également dans d'autres responsabilités essentielles qui fournissent des éléments constitutifs permettant de réaliser les résultats des Forces prêtes au combat.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : 11,304,585,891 \$
- Ressources à temps plein prévues : 42 947

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

La Défense continuera de travailler avec les partenaires afin de s'assurer que les conseillers en matière d'égalité entre les sexes et les responsables de l'égalité entre les sexes sont formés pour pouvoir s'acquitter de leurs fonctions pendant leur déploiement. Offrir une formation améliorée en plus des cours en ligne sur l'ACS Plus du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada et de l'École de la fonction publique du Canada améliorera la compréhension collective de l'ACS Plus et des objectifs du Programme femmes, paix et sécurité. Cette formation encouragera également tous les membres à appliquer les conclusions de l'ACS Plus dans leur travail quotidien, les rendant mieux préparés à répondre aux exigences des défis de sécurité d'aujourd'hui. Le MDN et les FAC examineront également les exigences en matière d'emploi et d'instruction et s'efforceront d'adopter une approche plus ciblée lors du processus de nomination pour tous les postes déployés afin de permettre le déploiement et l'emploi d'une force plus diversifiée.

Pour l'Armée canadienne, la plupart des postes déployés nécessitent d'avoir suivi le cours de l'OTAN d'intégration d'un point de vue tenant compte des sexospécificités. Au cours de l'exercice MAPLE RESOLVE reformaté, des scénarios seront inclus pour intégrer les points de vue tenant compte des sexospécificités dans l'instruction qui s'adresse au groupe-cible principal de l'instruction afin que la formation sur l'ACS Plus soit prise en compte et utilisée pour trouver des solutions.

Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) continuera d'intégrer les points de vue intersectionnels tenant compte des sexospécificités pour être plus efficace sur le plan opérationnel. Cette intégration se fera, en partie, en encourageant la participation inclusive des femmes et d'autres groupes divers aux initiatives, aux projets de recherche et aux forums d'échange d'apprentissage des forces d'opérations spéciales prêtes au combat et par la surveillance des statistiques relatives au personnel déployé. En surveillant les indicateurs de rendement dans le cadre du Programme des forces d'opérations spéciales prêtes au combat, le COMFOSCAN fournira des données pour une

ACS Plus supplémentaire et en soutien au Programme sur les femmes, la paix et la sécurité, tous deux mèneront à une amélioration de l'efficacité opérationnelle.

De plus amples renseignements sur l'ACS Plus se trouvent dans le « [Tableau des renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus](#) », dans la section Tableaux de renseignements supplémentaires du présent rapport.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

L'équipe du programme de formation du personnel navigant de l'avenir (FPNA) s'est engagée avec les experts en la matière du Ministère pour s'assurer que tous les aspects de la Stratégie pour un gouvernement vert soient inclus dans la documentation de la demande de propositions (DP).

Soutenir la réalisation d'évaluations environnementales stratégiques pour les nouvelles capacités de l'ARC.

La modernisation de l'instruction de l'ARC met l'accent sur l'application de l'apprentissage assisté par la technologie, notamment la réalité virtuelle/augmentée/étendue, les dispositifs d'entraînement pour tâches partielles et les simulateurs qui réduiront l'ensemble des émissions de carbone des aéronefs et du matériel destiné à leur entretien utilisés inutilement pour l'instruction. Cette modernisation est conforme à la demande du gouvernement du Canada de réduire l'impact environnemental des FAC.

De plus amples informations sur les contributions du ministère de la Défense nationale au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la SFDD durable sont disponibles dans la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#).

Relations avec les peuples autochtones

Les Rangers canadiens font partie de la Réserve de l'Armée canadienne et s'appuient sur les connaissances autochtones pour opérer dans les communautés du Nord éloignées. En 2024, les FAC célébreront les 25 ans du programme des Rangers juniors canadiens, qui offre aux jeunes une exposition militaire et des enseignements culturels autochtones. Les Rangers canadiens ont reçu une formation pour porter le bâton d'aigle des Forces armées canadiennes, qui symbolise l'unité des peuples autochtones servant dans les FAC et le MDN. Ils amèneront le personnel à des événements connexes tout au long de l'année, poursuivant ainsi la tradition d'honorer le service et le sacrifice des peuples autochtones passés et présents.

L'équipe du Programme de formation du personnel navigant de l'avenir et les fournisseurs qualifiés ont consulté les communautés métisses et des Premières Nations du Manitoba et de la Saskatchewan, et se sont engagés en permanence auprès de celles-ci, depuis plus de cinq ans dans le but d'atteindre l'objectif contractuel du plan de participation des Autochtones de 5 %.

Forces prêtes au combat SAR – Le développement des zones nordiques a un impact direct sur les collectivités principalement autochtones (et les zones environnantes). Finalement, cette initiative fournira à ces collectivités les connaissances et les ressources nécessaires pour mener, au besoin, leurs propres opérations de recherche et sauvetage, réduisant ainsi les temps d'intervention et la dépendance à l'égard d'autres ressources provinciales, fédérales ou des FAC.

Répertoire des programmes

Forces prêtes au combat est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Commandement et contrôle stratégiques ;
- Forces navales prêtes au combat ;
- Forces terrestres prêtes au combat ;
- Forces aériennes et spatiales prêtes au combat ;

-
- Forces d'opérations spéciales prêtes au combat ;
 - Cyberforces et système de communication et d'information (SCI) interarmées prêts au combat ;
 - Forces du renseignement prêtes au combat ;
 - Forces interarmées et multinationales prêtes au combat ;
 - Soins de santé, police militaire et forces de soutien prêts au combat ;
 - Soutien de l'équipement ;
 - Programmes d'appui des employeurs.

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur [l'InfoBase du GC](#).

Équipe de la défense

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Impacts sur la qualité de vie](#) ;
- [Résultats et cibles](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Principaux risques](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#) ;
- [Répertoire des programmes](#).

Description

Recruter, développer et appuyer une équipe de la Défense souple et diversifiée dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.

Impact sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la « bonne gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, au sous-domaine « Démocratie et institutions », par l'entremise de toutes les activités mentionnées dans la description des responsabilités essentielles.

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de vie, consultez le [Carrefour de la qualité de vie](#) et le [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle forces prêtes au combat les indicateurs, les résultats des trois années financières les plus récemment déclarées, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 3.1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% du tableau d'effectif de la Force régulière qui est rempli	93 %	91.6 %	88.70 %	Au moins 95 %	31 mars 2026
% des postes de la Force de réserve qui sont dotés	79.78 %	76 %	75.18 %	Au moins 95 %	31 mars 2026
% des groupes professionnels souffrant d'un manque d'effectifs critique	50.5 %*	61.7 %	70.00 %	Au plus de 5 %	31 mars 2025

* Les 101 500 militaires représentent la Force régulière de la Défense et la Force de réserve. La Force de réserve représente la Première réserve.

Tableau 3.2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des militaires qui sont aptes à exercer leur profession	87 %	87.1 %	91.83 %	Au moins 90 %	31 mars 2025
% des militaires estimant que les Forces armées canadiennes procurent aux militaires actifs ainsi qu'à leurs familles une qualité de vie raisonnable	54.4 %	34.4 %	43.2 %	Au moins 85 %	31 mars 2025
% des membres des Forces armées canadiennes qui ont une attitude positive à l'égard de leur travail	65.0 %	62.5 %	60.9 %	Au moins 90 %	31 mars 2025
% des employés civils qui décrivent leur milieu de travail comme étant sain au point psychologique	66 %	Résultats non disponibles.	65 %	At least 80 %	31 mars 2025

Tableau 3.3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des femmes	16.3 %	16.3 %	16.5 %	Au moins 25.1 %	31 mars 2026
% de civils dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des femmes	41.3 %	41.5 %	42.4 %	Au moins 45 %*	31 mars 2025
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	9.5 %	10.8 %	12.0 %	Au moins 11.8 %	31 mars 2026
% des civils dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	9.98 %	9.6 %	10.7 %	Au moins 13 %*	31 mars 2025
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme des personnes Autochtones	2.8 %	2.9 %	3.1 %	Au moins 3.5 %	31 mars 2026
% des civils dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme des personnes Autochtones	3.41 %	3.2 %	3.3 %	Au moins 4 %*	31 mars 2025
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de harcèlement	15.5 %	20.8 %	24.0 %	Au plus de 11.9 %	31 mars 2025
% des civils dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victime de harcèlement	12 %	Résultats non disponibles.	14.0 %	Au plus de 10 %	31 mars 2026
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de discrimination	14.5 %	14.8 %	15.7 %	Au plus de 9.2 %	31 mars 2025
% des civils dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de discrimination	7 %	Résultats non disponibles.	8.0 %	Au plus de 5 %	31 mars 2026
Nombre annuel d'incidents d'inconduite sexuelle signalés dans les Forces armées canadiennes	431	444	443	Cible à être déterminée.	31 mars 2025
% des membres des FAC qui sont d'accord pour dire que la culture entourant l'inconduite sexuelle dans les FAC s'est améliorée au cours des 12 derniers mois	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	Résultats non disponibles.	Cible à être déterminée.	Date à être déterminée.

% des membres des FAC qui conviennent que les FAC renforcent actuellement une culture de respect mutuel, de confiance, d'honneur et de dignité	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	70 %	Cible à être déterminée.	Date à être déterminée.
Nombre de membres de l'Équipe de la Défense qui ont participé à l'atelier «Le respect dans les FAC»	1,224	650	2,164	Cible à être déterminée.	31 mars 2025
% des civils de l'Équipe de la Défense qui ont suivi la formation obligatoire sur le harcèlement	31 %	78.6 %	74.0 %	100 %	31 mars 2026
Nombre annuel d'incidents de nature sexuelle signalés par le personnel civil de l'Équipe de la Défense	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	16	Cible à être déterminée.	31 mars 2025

Table 3.4 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les familles militaires sont soutenues et résilientes.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des familles des Forces armées canadiennes qui disent réussir à relever les défis de la vie militaire	87.6 %	Résultats non disponibles.	81.7 %	Au moins 85 %	31 mars 2025
% des membres des Forces armées canadiennes qui sont satisfaits du soutien global que leur famille reçoit des Forces armées canadiennes	67.4 %	58.5 %	64.3 %	Au moins 85 %	31 mars 2025

Tableau 3.5 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte.

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% de la population des jeunes Canadiens visés qui font partie des Cadets et des Rangers juniors canadiens	2.02 %	1.73 %	1.58 %	Au moins 2 %	31 mars 2025

Les renseignements financiers, les ressources humaines et le rendement pour du MDN et des FAC du répertoire des programmes sont accessibles dans [l'InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires

Dans le cadre des efforts de reconstitution de la Défense, le Ministère concentrera ses efforts sur les activités d'attraction, de recrutement et de maintien en poste afin d'assurer la viabilité et la disponibilité opérationnelle à long terme de la Défense. Pour satisfaire les objectifs de recrutement, les plans suivants seront mis en œuvre au cours de l'AF 2024-2025 :

- Moderniser le processus de recrutement en un système agile, numérique et centré sur les candidats qui simplifiera, rationalisera et raccourcira considérablement le processus de candidature ;
- Réaliser des activités publicitaires de recrutement, de marketing et d'attraction des FAC, consistant en une approche à plusieurs volets, ciblant les candidats potentiels et les influenceurs en vue de sensibiliser et d'attirer des Canadiens pour une carrière dans la Défense ;
- Concevoir, suivre et améliorer la collecte des mesures de rendement pour mieux comprendre le rendement des investissements des campagnes de recrutement ;
- Maximiser le rendement de l'instruction à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, tant à l'emplacement principal à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec qu'au détachement nouvellement établi à la Base des Forces canadiennes (BFC) Borden en Ontario ;
- Élaborer et exécuter un solide plan ciblé d'engagements de recrutement et d'attraction pour promouvoir les possibilités de carrière au sein de l'ARC et augmenter le bassin de candidats dans l'entreprise de recrutement de la Défense ;
- Augmenter le service à la clientèle du Groupe de recrutement des Forces canadiennes et identifier les dossiers des candidats prioritaires pour un traitement accéléré ;
- Miser sur le centenaire de l'ARC pour promouvoir son histoire et stimuler la fierté de servir et l'intérêt dans les carrières au sein de l'ARC ;
- Adopter une approche personnalisée, préliminaire et pratique pour le maintien en poste, dans le cadre des efforts de reconstitution de la Défense qui consiste à :
 - Continuer à faire évoluer sa culture en tant qu'organisation efficace, inclusive et respectueuse qui attirera et retiendra les personnes de talent ;
 - Faire progresser la mise en œuvre du Programme Expérience de la Marine ;
 - Simplifier l'instruction en reconnaissant les qualifications civiles pour augmenter le rendement des cours techniques et professionnels.

Il convient de souligner les activités d'attraction, de recrutement et de maintien en poste supplémentaires suivantes :

- Efforts de recrutement de la Réserve de l'Armée canadienne : Pour dialoguer avec les Canadiens, la Défense soutient la campagne publicitaire de recrutement des Forces armées canadiennes en tirant parti de l'empreinte communautaire de la Réserve de l'Armée. Les activités d'attraction s'attacheront à faire connaître l'Armée canadienne et la Défense grâce à une forte augmentation des événements coordonnés dans les manèges militaires locaux, les événements sportifs pour les jeunes et les organisations de cadets affiliées. La Défense élargira également l'essai de recrutement au niveau national afin d'intégrer un aperçu réaliste de l'emploi au début du processus de recrutement pour mieux préparer les candidats à réussir lors de l'instruction de base et de groupe professionnel ;
- Au cours de l'AF 2024-2025, l'Armée canadienne poursuivra ses efforts pour améliorer l'attraction et le maintien en poste des Rangers canadiens en résolvant les problèmes connus par le Projet de revalorisation des Rangers canadiens, en harmonisant la structure basée sur le besoin et le potentiel de croissance de la communauté hôte, et par des efforts ciblés dans des communautés particulières. La force établie des Rangers canadiens est définie à 6 821 postes. La force des Rangers canadiens

reste en moyenne autour de 5 100 membres en activités. Les valeurs cibles de la force des Rangers canadiens pour l'AF 2024-2025 est de 5 680 membres et, pour accroître la rétention au sein de l'organisation, la Défense créera une cellule de transfert de composantes qui permettra des transferts rationalisés de la Prés à la Force régulière. Cette cellule facilitera le processus administratif pour les groupes professionnels gérés par l'Armée canadienne. La gestion des groupes professionnels de la Force régulière offrira également plus de flexibilité aux membres souhaitant changer de métier en augmentant le nombre maximum annuel pouvant passer d'un groupe professionnel à un autre au sein de la Défense.

La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui

La Défense continue de promouvoir l'accès aux services et soutient les employés de la fonction publique et leurs gestionnaires pour le traitement et le signalement de maladies, blessures et invalidités. Le MDN continuera à examiner le cadre, les services et les programmes qui favorisent le bien-être des employés.

Par la prestation de soins de santé au personnel des FAC, de conseils en matière de santé et un soutien en matière de services de santé, les initiatives suivantes soutiendront les futures opérations militaires et augmenteront l'efficacité et l'efficacité de la prestation des soins de santé aux FAC :

- Créer un environnement dans lequel les membres des Services de santé des FAC se sentent valorisés et jouissent de possibilités de reconnaissance, de contribution et d'épanouissement en étendant les occasions de perfectionnement des dirigeants de la santé grâce à des initiatives axées sur des aptitudes ou des compétences spécifiques pertinentes ([microcertifications](#)) ;
- Optimiser l'emploi des fournisseurs de soins de santé des FAC dans leur champ d'exercice complet et intégrer la Réserve des services de santé pour améliorer l'utilisation des ressources cliniques ;
- Améliorer l'engagement envers les patients, leurs familles et la chaîne de commandement en mettant en œuvre le [Cadre de référence pour des soins en partenariat avec les patients](#) dans les initiatives de santé et de mieux-être dans l'ensemble les FAC ;
- Établir et élargir la nouvelle Direction de la Santé des femmes et de la diversité grâce à la recherche et à l'élaboration de révisions/extensions des programmes de santé pour satisfaire les besoins particuliers des femmes et d'autres groupes divers ;
- Réviser et mettre à jour les normes et processus d'évaluation et d'analyse de la condition physique professionnelle de la Défense, notamment les [Normes médicales \(PFC 154\)](#), les [DOAD 5023-0 Universalité du service](#), les [DOAD 5009-1 Vérification de l'état de préparation du personnel aux fins de sélection](#), les évaluations périodiques de santé et les examens médicaux lors de la libération de la Défense ;
- Exploiter la [Stratégie de modernisation du maintien en puissance opérationnel](#) (MMPO) pour faire avancer les capacités en donnant la priorité aux trois principaux déficits de capacité opérationnelle, à savoir les soins chirurgicaux, les soins préhospitaliers avancés (chirurgie de sauvetage et réanimation en extrême urgence) et la logistique médicale (programme sanguin) ;
- Déclarer la pleine capacité opérationnelle du groupe de [Transition des Forces armées canadiennes](#) au cours de l'AF 2024-2025, avec un plan de gestion des risques pour les services de transition de la Réserve ;
- Élaborer une politique sur le soutien à la transition de la Réserve afin d'offrir une vaste gamme de services à tous les membres des FAC malades ou blessés, poursuivre la mise en œuvre du parcours de réintégration, et mettre l'accent sur les parcours de maintien en poste, le cas échéant ;
- Élaborer un programme plus solide afin de mieux préserver les ressources SAR. Le programme de formation. L'objectif global de la route vers la préparation mentale vise à améliorer le bien-être et le rendement à court terme, tout en réduisant les problèmes de santé mentale à long terme chez les membres du personnel de recherche et sauvetage (SAR) et leurs familles ;

-
- Soutenir l'élargissement de l'[Engagement et partenariats avec la transition militaire](#) en vue de tirer parti des soutiens externes pour la transition des membres et de leurs familles dans les domaines du bien-être par région.

Le Ministère soutiendra également l'élaboration de solutions fondées sur des preuves en faveur d'un bien-être en milieu de travail positif pour répondre aux facteurs de mécontentement en encourageant un lieu de travail sûr et inclusif, notamment :

- Continuer à proposer l'atelier d'une journée [Respect dans les FAC](#) dans les bases et les escadres ;
- Étendre la portée du Respect dans les FAC pour couvrir d'autres aspects d'un lieu de travail sûr et inclusif au-delà de l'inconduite sexuelle et élargir la prestation de l'atelier aux plateformes en ligne ;
- Continuer d'utiliser les évaluations de la personnalité fondées sur des preuves et les évaluations par plusieurs évaluateurs, y compris les évaluations tous azimuts dans le cadre des officiers généraux. Ces processus seront étendus à d'autres rangs du leadership ;
- Mettre en œuvre la [Stratégie des FAC en matière de sports](#) et instaurer l'établissement d'un rapport annuel. Harmoniser les efforts collectifs pour optimiser la contribution du sport au bien-être mental, social et physique au sein des FAC ;
- Élargir les programmes de condition physique des FAC afin qu'ils répondent mieux au personnel militaire féminin et de diverses identités de genre ;
- Programme prénatal et postnatal dans toutes les bases et escadres ;
- Élaboration de programmes de soutien pilotes pour les stades de développement particuliers à un sexe, comme le vieillissement et la ménopause.

Le Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle (CSRIS) continuera d'offrir des programmes et des services pour soutenir la santé et le bien-être des membres de l'Équipe de la Défense et de leurs familles qui ont été directement ou indirectement affectés par l'inconduite sexuelle.

Parmi les faits saillants pour l'AF 2024-2025, citons :

- Repérer et corriger les lacunes dans les programmes et les services ;
- Élaborer le modèle complet de la prestation des programmes de soutien par les pairs pour les personnes ayant subi un traumatisme sexuel dans le cadre du service militaire ;
- Élaborer un modèle à long terme pour le Programme d'assistance juridique indépendante ;
- Mener des recherches destinées à aider la direction à évaluer, intervenir et empêcher l'inconduite sexuelle ;
- Continuer à proposer le programme de Démarches réparatrices, qui offre aux membres du groupe de [Règlement du recours collectif FAC-MDN pour inconduite sexuelle](#) la possibilité de partager leurs expériences d'inconduite sexuelle avec les hauts représentants de la Défense. Les enseignements des programmes récents contribuent au développement d'améliorations de programme qui garantiront que la prestation des programmes reste conforme aux besoins des membres du groupe.

De plus amples renseignements sur les programmes et les initiatives du CSRIS se trouvent sur le site Web [Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle](#).

En réponse aux recommandations de l'[Examen externe indépendant et complet \(EEIC\)](#), du [Troisième examen indépendant au ministre de la Défense national](#), et s'appuyant sur l'[Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes](#), le MDN et les FAC entreprendront l'examen des processus de plainte, y compris la technologie et les applications de données, ainsi que la prestation de services pour améliorer et transformer les expériences de tous les membres de l'Équipe de la Défense, tout en permettant aux principaux décideurs du MDN et des FAC d'apporter des changements systémiques. Le Ministère améliorera le processus de plainte grâce aux initiatives suivantes :

Modernisation du processus de règlement des griefs :

- Élaborer un processus de plainte complet pour tous les membres de l'Équipe de la Défense dans tous les principaux processus de plainte et de règlement des griefs (p. ex., inconduite sexuelle, harcèlement, conduite haineuse, griefs), en commençant par l'idée initiale d'une personne de déposer une plainte jusqu'à la résolution finale ;
- Mettre l'accent sur l'engagement de la direction pour une résolution précoce des problèmes et des plaintes en favorisant un climat dans lequel les membres se sentent reconnus et soutenus, avec un intérêt particulier pour les milieux de travail sains et la restauration des relations ;
- Améliorer la transparence et la simplicité du processus de plainte ;
- Accroître la rapidité du règlement des plaintes, tout en améliorant la cohérence et l'équité ;
- Promouvoir une plus grande sensibilisation au processus de plainte et aux ressources disponibles.

Amélioration des systèmes :

- Lancer une solution numérique de traitement des plaintes qui consolidera les systèmes de données et de technologie de l'information utilisé à l'échelle du MDN et dans les FAC pour saisir et gérer les dossiers relatifs à l'inconduite conformément à la Loi sur l'accès à l'information, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les dispositions sur la sécurité de l'information. Cette solution centrée sur l'humain améliorera les expériences et les résultats, tout en offrant également à la direction une visibilité sur les mesures de rendement afin de mieux étayer le processus décisionnel guidé par les données. La solution sera mise en place progressivement tout au long de l'AF 2024-2025 avec le soutien des agents des services de gestion des conflits et des plaintes.

Examen de la prestation des services :

- Favoriser le développement du leadership et promouvoir les comportements qui faciliteront un environnement inclusif au sein de l'Équipe de la Défense en offrant des services d'accompagnement individualisé ou d'équipe.
- Élargir les services de rétablissement pour fournir un soutien accru et des moyens novateurs pour reconnaître et restaurer les relations individuelles (si possible), renforcer les équipes, rétablir la confiance et promouvoir le changement institutionnel de longue durée. En retour, cela permettra de créer des services de soutien plus durables et complets à l'échelle de l'Équipe de la Défense afin d'obtenir un milieu de travail psychologiquement plus sûr;
- Harmoniser, éclairer, unifier et guider l'évolution de la culture du Ministère pour s'assurer que les attitudes individuelles reflètent les valeurs et l'éthique institutionnelles. Grâce au Centre d'expertise en prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail, l'Équipe de la Défense continuera de promouvoir la sensibilisation et de fournir une formation concernant la prévention du harcèlement et de la violence qui comportera trois axes d'intervention:
 - Prévention : évaluations obligatoires du lieu de travail pour tous les lieux de travail au sein du MDN et des FAC ;
 - Intervention : atténuer le risque de nuire davantage aux parties principales, par la formation et les discussions de sensibilisation de [l'unité de conseillers du destinataire désigné](#) avec les partenaires sur la manière de soutenir les parties principales dans les cas de discrimination ;
 - Résolution : une approche collaborative entre la partie principale et l'employeur permettant une discussion ouverte et la détermination de solutions pour réduire les risques de discrimination sur le lieu de travail et aider la partie principale à se sentir en sécurité.

[La matrice du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail](#) fournit des exemples de comportements inappropriés. Conformément à la Déclaration des droits des victimes et compte tenu des traumatismes, l'Équipe de la Défense assurera la prestation du programme Agent de liaison de la victime pour aider les victimes dans leurs droits à l'information, à la participation, à la protection et au dédommagement. Tout en continuant à délivrer, surveiller et évaluer le programme Agent de liaison de la victime, le MDN et les FAC réaliseront un examen de la politique provisoire relative à l'agent de liaison de la victime afin de servir de base à l'élaboration de la politique finale.

L'Équipe de la Défense a élaboré un plan de mise en œuvre complet qui définira le plan de travail pour les cinq prochaines années, y compris les délais liés aux mémoires au Cabinet et à l'introduction des dispositions législatives.

Le plan de mise en œuvre complet traitera les appels pour un plan qui montre de quelle manière les efforts progresseront d'année en année, tout en harmonisant les efforts requis pour le changement permanent et en répondant au besoin de communiquer sommairement sur les réalisations. Le plan de mise en œuvre complet se concentrera sur le traitement des 192 recommandations des quatre rapports :

- [Troisième examen indépendant de la Loi sur la défense nationale](#) (rapport Fish – EI3) ;
- [Examen externe indépendant et complet](#) (rapport Arbour – EEIC) ;
- [Rapport final du Groupe consultatif du Ministère sur le racisme systémique et la discrimination](#) ;
- [Rapport du Comité consultatif sur la présentation d'excuses nationales](#).

En outre, le MDN et les FAC ont mené une analyse des éventuelles mesures supplémentaires qui entraîneraient des répercussions importantes, complètes et profondes sur la culture, allant bien au-delà de la mise en œuvre des recommandations.

L'Équipe de la Défense continuera d'établir un ordre de priorité pour ses efforts envers la création d'un environnement de travail sûr, favorable et sans obstacle qui reflète les valeurs et la diversité de la société canadienne par l'entremise des activités suivantes :

- Lancer le cadre de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le racisme et de la politique en matière de lutte contre le racisme afin de réduire et/ou d'atténuer les dommages causés par le racisme et la discrimination ;
- Renforcer les [groupes consultatifs de la Défense](#) et les habiliter à demander des conseils et à tirer parti des conclusions des expériences vécues par les membres de groupes méritant l'équité;
- Appliquer les engagements décrits dans le [Plan d'accessibilité du ministère de la Défense nationale](#) et continuer à identifier et à éliminer les obstacles de manière proactive pour les personnes en situation de handicap dans les sept domaines prioritaires de l'emploi, l'environnement bâti, la conception et la prestation de programmes et de services, les technologies de l'information et des communications, les communications, l'acquisition de biens, de services et d'installations et les transports ;
- Mettre en œuvre la Stratégie d'évolution de la culture de l'Équipe de la Défense afin d'aligner, d'informer et de coordonner les efforts de la Défense en matière de culture par des consultations des survivants; en prenant des mesures pour transformer la culture de la Défense, en rétablissant la confiance et en créant un lieu de travail sain, sûr et inclusif, exempt de harcèlement, de discrimination et de violence.

La Défense surveillera et évaluera les changements de politique et programme adoptés en réponse aux recommandations d'examen externe, s'assurant qu'ils ont l'effet escompté qui est de créer un lieu de travail sûr et sain pour les membres de l'Équipe de la Défense.

L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société

Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère établira un nouveau plan de l'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion pour les employés de la fonction publique qui sera consacré à veiller à ce que la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#) et la [Directive sur l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion](#) du Conseil du Trésor soient respectées.

Au cours de l'AF 2024-25, la Défense mettra en œuvre les initiatives suivantes dans les domaines du recrutement et de l'embauche pour des postes ne faisant pas partie de la direction :

- Continuer à examiner les processus d'embauche à tous les niveaux avec des efforts soutenus sur le recrutement ciblé des groupes en quête d'équité ;

- Mettre à l'essai les formats d'évaluation des candidats visant à augmenter les taux de réussite des candidats appartenant aux groupes en quête d'équité ;
- Promouvoir des pratiques d'embauche inclusive en soutenant les gestionnaires d'embauche par la planification de l'élimination des obstacles arbitraires en matière de mobilité, d'emplacement et d'éducation ;
- Utiliser les statistiques d'Équité en matière d'emploi pour soutenir les points de décision clés du processus d'embauche ;
- Actualiser et élargir l'utilisation des membres du comité de sélection diversifié dans toutes les phases du recrutement ;
- Mener des activités de sensibilisation, y compris assister aux salons de l'emploi et aux événements sur les carrières ciblant les groupes en quête d'équité ;
- Travailler vers une représentation des femmes dans les FAC de 25,1 % d'ici 2026 grâce à des stratégies de recrutement et de maintien en poste ciblant spécifiquement les professions où les femmes sont sous-représentées. Ces stratégies spécifiques comprendront des activités de marketing et d'attraction ciblées, des événements de sensibilisation axés sur les femmes et le traitement prioritaire des candidatures féminines ;
- Rechercher des occasions de perfectionner le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité de concert avec Affaires mondiales.

Pour promouvoir un leadership inclusif, la Défense :

- Continuera de veiller à ce que tous les comités d'évaluation au niveau de la direction soient pleinement représentatifs, qu'ils abordent plus en détail et forment davantage les gestionnaires d'embauche sur la responsabilité du gouvernement afin d'assurer des pratiques d'embauche inclusives et représentatives pour tous ;
- Organisera des activités d'engagement de la direction, axées sur la diversité et l'inclusion ;
- Continuera de développer des talents diversifiés grâce au Programme de perfectionnement des cadres, en particulier ceux issus des groupes en quête d'équité ;
- Élaborera et mettra en œuvre un programme de parrainage des cadres.

La Défense modernise l'instruction et l'éducation liées à la conduite professionnelle visant à prévenir toutes les formes d'inconduite. L'accent sera mis sur l'harmonisation et l'amélioration du développement d'outils sur la conduite et la culture qui :

- Englobent les intervenants de l'Équipe de la Défense ;
- Améliorent la conduite et la culture du Ministère par le suivi et la surveillance, faisant progresser le programme de sensibilisation à la conduite et à la culture et améliorant les outils de perfectionnement professionnel pour l'Équipe de la Défense ;
- Développent la prestation de produits sur la conduite et la culture, y compris des scénarios de conduite professionnelle ;
- Élargissent la portée opérationnelle des experts en matière de conduite et de culture dans l'ensemble de l'Équipe de la Défense en collaboration avec les intervenants clés ;
- Élaborer un programme de perfectionnement professionnel destiné aux instructeurs pour renforcer le changement de culture et créer un environnement de travail en équipe, inclusif, diversifié, respectueux et sûr ;
- La Défense continuera d'appuyer le changement de culture par la mise en œuvre et le maintien permanents des équipes consultatives sur la culture de l'unité et le conseil consultatif sur la culture

du commandement qui aideront à repérer les problèmes systémiques et à proposer des solutions en complément des autres initiatives entreprises par le MDN et les FAC.

Le Ministère continuera de soutenir le Programme d'éthique de la Défense qui propose conseils, instruction, sensibilisation, communication, évaluation du risque organisationnel, élaboration de politiques et engagement des intervenants sur des questions liées aux principes d'éthique et aux valeurs représentés dans le Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FAC.

Les familles militaires sont soutenues et résilientes

La Défense conçoit, propose et évalue les offres de mieux-être essentielles destinées aux membres des FAC et à leurs familles, y compris une large gamme de services virtuels et en personne, promus par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes ([SBMFC](#)) et les références aux sites Web partenaires traitant du mieux-être mental, physique, familial, social et financier des militaires. Ces offres comprennent des services en matière de santé et de mieux-être, des services d'emploi, le développement personnel, la formation en langue seconde, le soutien parental, les services à l'enfance et à la jeunesse, la prévention de la violence familiale et l'accès aux soins de santé. Les initiatives comprennent :

- Élaborer une solution pour la garde des enfants des FAC qui soutienne la disponibilité opérationnelle, l'attraction et le maintien en poste, et l'emploi et les carrières des femmes en traitant les besoins uniques de garde des familles de militaires ;
- Élargir le Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires à 100 employeurs d'ici le 31 mars 2025. Ce réseau est constitué d'employeurs nationaux qui cherchent à recruter et à maintenir en poste les conjoints des militaires dans leurs organisations respectives parmi les quelques 5 000 familles de militaires qui doivent déménager chaque année dans une nouvelle collectivité ;
- Continuer d'élargir [l'initiative d'emploi pour les conjoints de militaires](#) en se concentrant sur le soutien et la promotion des candidats ;
- Poursuivre les efforts de sensibilisation avec les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que les experts en la matière au sein du MDN et des FAC afin de mieux comprendre, cerner et traiter les obstacles au déménagement dans le cadre de l'initiative [le Canada sans faille](#) qui contribue à atténuer les obstacles propres aux membres des FAC et à leurs familles.

La Défense poursuivra la conduite du [Programme national des sentinelles \(PNS\)](#) chaque année du 9 avril au 10 novembre jusqu'en 2027. Le PNS honore la mémoire des camarades tombés au combat, augmente la connaissance des Canadiens de leur histoire et de leur patrimoine.

Par l'entremise de l'opération DISTINCTION, les FAC rendront un puissant hommage aux sacrifices des soldats, marins et aviateurs au cours d'opérations antérieures. Le programme commémoratif comprend par exemple :

- Mener des activités au Canada et en France pour commémorer le 80^e anniversaire du jour J;
- Rapatrier les restes d'un soldat inconnu de Terre-Neuve-et-Labrador des champs de bataille du nord de la France vers T.-N.-L.;
- Organiser une veillée pour honorer ce soldat à l'assemblée législative provinciale et procéder à l'inhumation de ce soldat dans la nouvelle tombe du soldat inconnu construite à Saint-Jean, T.-N.-L. ;
- Commémorer le 80^e anniversaire de la campagne d'Italie en Italie et au Canada, et le 60^e anniversaire de la mission de maintien de la paix à Chypre.

La Défense continuera de mettre en œuvre le programme Optimisation du rendement au sein des Forces et de la famille qui vise également à soutenir les besoins des familles des FAC grâce aux Services dédiés aux familles des militaires. Au cours de l'AF 2024-2025, le programme se concentrera sur trois lignes d'effort pour répondre aux besoins propres aux familles des FAC : résilience en matière de santé mentale, soutien au déploiement et intégration à la communauté.

Au Canada, les jeunes disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte

La Défense continue d'actualiser et d'optimiser le Programme des cadets et des Rangers juniors canadiens et l'expérience des cadets pour les jeunes Canadiens d'aujourd'hui en mettant en œuvre des programmes redéfinis qui correspondent mieux aux ressources. Le Ministère se concentre sur la croissance contrôlée avec une composition de plus en plus diversifiée et une portée élargie dans les communautés canadiennes. Cette actualisation permettra de renforcer le programme fondamental destiné aux jeunes pour développer les attributs de bons civisme et leadership, promouvoir la forme physique et stimuler leur intérêt dans les activités maritimes, terrestres et aériennes de la Défense.

Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère finalisera la mise en œuvre du Plan d'action de la gestion en réponse à [l'évaluation du programme des cadets et des Rangers juniors canadiens \(programme pour les jeunes\)](#) menée en 2020, et qui comprend :

- Améliorer le soutien du programme et veiller à ce que suffisamment de ressources, de capacités et d'expertise soient en place pour atteindre les objectifs ;
- Améliorer la gestion et la surveillance du programme en examinant et en mettant au point des politiques, une orientation et des directives ;
- Examiner la portée du programme pour assurer l'harmonisation entre les ressources, les résultats attendus et la planification des activités ;
- Améliorer les stratégies de communication en favorisant et en augmentant les connaissances et la sensibilisation aux programmes pour les jeunes du MDN ;
- Mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour définir et mesurer les résultats afin d'éclairer la prise de décision fondée sur des éléments probants.

Principaux risques

Plusieurs risques peuvent affecter la capacité du Ministère à atteindre ses résultats, notamment :

Conduite de l'Équipe de la Défense – Le fait de ne pas s'attaquer au problème de l'inconduite, de ne pas adopter une culture inclusive et de ne pas veiller à fournir un environnement favorable au bien-être psychologique des membres actuels et futurs de l'équipe risquerait de nuire à la disponibilité et à l'efficacité opérationnelles, en plus de miner la confiance du public envers l'institution.

Le risque ci-dessus peut avoir une incidence sur la capacité du Ministère d'atteindre les résultats ministériels associés à la responsabilité essentielle de l'Équipe de la Défense.

Étant donné que le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestations allant de la conception des forces armées requises, à leur développement, puis à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques pour la responsabilité essentielle de l'Équipe de la Défense se trouvent également dans d'autres responsabilités essentielles qui fournissent des éléments constitutifs permettant de réaliser les résultats de l'Équipe de la Défense.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : \$4,212,785,688 \$
- Ressources à temps plein prévues : 20 902

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de 2024-2025, la Défense continuera de bâtir un environnement de travail plus solide et plus inclusif. Parmi les principales initiatives, on peut citer :

- La mise en œuvre de l'approche intégrée de l'ACS Plus, un cadre stratégique à l'échelle du Ministère pour favoriser l'institutionnalisation de l'ACS Plus. L'approche intégrée est annexée à la Stratégie d'évolution de la culture de l'Équipe de la Défense qui a été lancée en octobre 2023 et qui

fournit une approche complète à la culture en mouvement de l'Équipe de la Défense à tous les niveaux, assurant l'harmonisation, l'intégration et la coordination des efforts ;

- L'Armée canadienne s'efforce de déterminer les ressources et la formation requises pour établir un solide réseau ACS Plus au sein de l'Armée canadienne qui soutiendra le développement d'une force diversifiée et inclusive. L'ACS Plus, en tant qu'outil analytique, sera utilisée de manière précoce et fréquente tout au long de l'élaboration et de l'examen de l'ensemble des initiatives, afin de comprendre les besoins uniques des bénéficiaires et de s'assurer que la conception des nouvelles politiques, opérations et initiatives, ainsi que des nouveaux programmes est éclairée par les considérations intersectionnelles et y répondent ;
- Sur le plan civil, le MDN intégrera une optique sexospécifique et intersectionnelle (exploitant les outils de l'ACS Plus) dans ses politiques et programmes de gestion des personnes afin de cerner et d'éliminer les obstacles. Cela garantira que la gestion des personnes du MDN est réactive, inclusive et qu'elle reflète diverses expériences et réalités, avec une attention particulière aux expériences vécues par les femmes, les peuples autochtones, les personnes racialisées, les personnes handicapées et les personnes Noirs ;
- Le CSRIS continuera de veiller à ce que tous les programmes et services et tous les efforts d'expansion futurs soient conformes à l'approche ACS Plus du gouvernement du Canada. Le CSRIS s'est engagé à veiller à ce que les connaissances et l'expertise de l'ACS Plus continuent de croître et de progresser de concert avec la capacité du CSRIS à l'échelle de l'organisation.

De plus amples renseignements sur l'ACS Plus se trouvent dans le « [Tableau des renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus](#) », dans la section Tableaux de renseignements supplémentaires du présent rapport.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

De plus amples informations sur les contributions du ministère de la Défense nationale au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la SFDD sont disponibles dans notre [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#).

Relations avec les peuples autochtones

Le recrutement et le maintien en poste des Autochtones seront intégrés dans les plans d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion ainsi que ceux de réconciliation du ministère, conformément aux recommandations du rapport Unis dans la diversité; [une voie vers la réconciliation](#) et aux [directives de l'Appel à l'action du greffier](#).

La Défense fera la promotion des programmes de recrutement, des bassins et des répertoires autochtones, comme le Programme d'apprentissage en TI pour les personnes autochtones, les possibilités offertes aux étudiants autochtones et le parcours professionnel autochtone. Afin d'augmenter les taux de réussite et la mobilisation, La défense fera ce qui suit :

- Des séances de pré-candidature seront offertes aux candidats qui postulent dans le cadre des processus de recrutement autochtones ;
- Des processus d'embauche internes et externes sont prévus pour contribuer à la promotion/rétention et à une représentation accrue ;
- Les navigateurs de carrière autochtones du ministère participeront à l'orientation de l'élaboration des stratégies et des processus de dotation et de ressources humaines.

Au niveau de la direction, la Défense continuera de promouvoir l'orientation et l'embauche de candidats autochtones pour les postes de direction.

Les affaires intergouvernementales de la Défense continueront à renforcer les relations avec les gouvernements autochtones du Nord en participant aux comités du Cadre stratégique pour l'Arctique et le

Nord, à l'appui des investissements dans la modernisation du NORAD réalisés dans le Nord. La Défense continuera également d'établir des relations efficaces avec les Inuits en participant au Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, notamment par la mise en œuvre du plan de travail élaboré conjointement pour le domaine prioritaire de la souveraineté, de la défense et de la sécurité.

L'accent sera également mis sur la mise en œuvre de la Politique sur l'Inuit Nunangat au sein du MDN afin de garantir que les perspectives des Inuits sont prises en compte dans toutes les activités susceptibles de les concerner.

Le commandant de l'Armée canadienne continuera de jouer le rôle de champion de l'Équipe de la Défense pour les peuples autochtones et de travailler avec les commandants à tous les échelons pour aider la Défense à intégrer les cultures et le patrimoine autochtones.

Les [Programmes d'été pour les Autochtones](#) s'associeront à des dirigeants autochtones pour offrir un mélange d'instruction militaire et de culture autochtone à des centaines de participants des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans le cadre de programmes organisés partout au Canada : Bold Eagle, Black Bear, Carcajou et Grey Wolf. Les visites dans le cadre de ces programmes d'été et l'établissement de réseaux avec des institutions et organisations universitaires sont des priorités pour étendre la sensibilisation dans ce domaine.

Répertoire des programmes

La Défense est appuyée par les programmes suivants dans le répertoire des programmes:

- Recrutement ;
- Instruction individuelle et éducation militaire professionnelle ;
- Soins de santé complets ;
- Gestion de l'Équipe de la Défense ;
- Transition militaire ;
- Soutien aux militaires et à leur famille ;
- Histoire et patrimoine militaires ;
- Services du droit militaire et administration de la justice militaire ;
- Ombudsman ;
- Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse).

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur [l'InfoBase du GC](#).

Concept de la force de l'avenir

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Impacts sur la qualité de vie](#) ;
- [Résultats et cibles](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Principaux risques](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#) ;
- [Répertoire des programmes](#).

Description

Développer et concevoir la force de l'avenir en s'appuyant sur une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques de sécurité pour le Canada et les intérêts canadiens. Renforcer la capacité de la Défense à cerner et à prévenir un large éventail de situations d'urgence, à s'y adapter et à y répondre grâce à des réseaux d'innovation collaboratifs et à la recherche avancée.

Impact sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la « Saine gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus particulièrement, à celui de « Démocratie et institutions, » par le biais de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de vie, consultez le [Carrefour de la qualité de vie](#) et au [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle forces prêtes au combat les indicateurs, les résultats des trois années financières les plus récemment déclarées, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 4.1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Degré dans lequel le Plan d'investissement de défense (PI) tient compte des futurs besoins en capacités tels qu'identifiés dans le Plan de capacités des forces (PCF)*	S.O.	S.O.	S.O.	Au moins 2 sur une échelle de notation 3	31 mars 2025
Degré dans lequel les futurs besoins en capacités identifiés dans le plan de capacité de la force (PCF) ont été pris en compte dans la planification du développement et de la conception des forces (FD et D)*	S.O.	S.O.	S.O.	Au moins 2 sur une échelle de notation 3	31 mars 2025
Degré selon lequel les déductions capacitaires continuent dans le plan de capacités des forces (PCF) sont cohérentes avec celles de nos alliés et partenaires*	S.O.	S.O.	S.O.	Au moins 2 sur une échelle de notation 3	31 mars 2025

*De nouveaux indicateurs ont été introduits à partir de l'AF 2024-2025

Tableau 4.2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des initiatives et projets stratégiques du MDN et des FAC soutenus par la science et la technologie de la Défense	46.09 %	50.78 %	Résultats non disponibles	Au moins 75 %	31 mars 2028
% des projets d'Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) qui ont donné lieu à des conseils utiles, à l'adoption, à l'intégration ou à l'acquisition éventuelle d'une nouvelle capacité de défense et de sécurité	77.8 %	78 %	79 %	Au moins 20 %	31 mars 2025

Les renseignements financiers, les ressources humaines et le rendement pour le MDN et des FAC du répertoire des programme sont accessible dans [l'InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures

Face à un environnement de sécurité de plus en plus complexe, de l'innovation efficace est essentielle pour que l'Équipe de la Défense parvienne à mettre en place des forces armées modernes et prêtes à appuyer ses partenaires fédéraux et provinciaux en matière de gestion des urgences de sécurité publique. Dans le cadre du programme scientifique et technologique de défense et de sécurité, le MDN et les FAC continueront d'investir dans des technologies prometteuses susceptibles d'améliorer l'efficacité contre les menaces et la résilience face aux menaces émergentes.

La [modernisation du NORAD](#) jettera les bases de l'avenir en explorant les technologies de pointe susceptibles de dissuader et de détecter les menaces en constante évolution, et de défendre le continent contre celles-ci. Au cours de l'AF 2024-2025, l'Équipe de la Défense entreprendra les recherches suivantes :

- Les solutions de système de systèmes pour la modernisation du NORAD ;

-
- Les radars transhorizon polaires ;
 - Le radar spatial à haute résolution numérique de la prochaine génération ;
 - Matière de défense contre les menaces hypersoniques ;
 - Architecture spatiale en orbite basse pour la défense.

Le Ministère cherchera également à améliorer la capacité de l'Équipe de la Défense à comprendre et à communiquer les menaces de manière efficace en utilisant les technologies modernes :

- Moderniser les capacités et les systèmes clés de commandement, de contrôle et de communication de la Défense ;
- Moderniser le Centre multinational d'opérations aériennes du Canada ;
- Renouveler les capacités radioélectriques à haute et basse fréquence de la Défense ;
- Améliorer les communications par satellite dans l'Arctique. Celles-ci sont essentielles à la capacité de l'Équipe de la Défense à mener toutes ses opérations dans le Nord, y compris les interventions d'urgence et les opérations de recherche et de sauvetage ;
- Acquérir et poser de nouvelles radios numériques et de l'équipement de réseau ;
- Pour renforcer la capacité de l'Équipe de la Défense à dissuader et à vaincre les menaces aérospatiales en modernisant les systèmes d'armes aériennes par l'acquisition de nouveaux missiles air-air avancés avec la capacité d'attaquer les menaces à courte, moyenne et longue portée ;
- Continuant à progresser dans l'acquisition de la future flotte de chasseurs modernes.

Veiller à ce que la Défense puisse lancer et maintenir une forte présence militaire partout au pays, y compris dans le Nord canadien, grâce à des investissements dans de nouvelles infrastructures et capacités de soutien, le MDN et les FAC continueront de faire progresser la modernisation du NORAD, en établissant les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un vaste portefeuille de nouveaux projets visant à renforcer le soutien du Canada au NORAD :

- Personnel des bureaux de gestion de projet pour les promoteurs et les exécutants ;
- Effectuer une analyse des options pour tous les projets avant qu'ils ne progressent vers l'acquisition ;
- Amélioration de l'infrastructure des chasseurs et des capacités d'alerte de réaction rapide du NORAD dans les bases dans l'ensemble du Canada ;
- Élargir la capacité stratégique de transport de pétroliers et de ravitaillement en vol pour permettre au Canada d'assumer de nouvelles tâches pour le NORAD.

Dans le cadre du [plan de mise en œuvre de la stratégie des sciences et technologies quantiques](#) du MDN et des FAC, l'Équipe de la Défense commencera à investir, en partenariat avec d'autres organisations, dans la science et les technologies appliquées afin de démontrer l'incidence des technologies quantiques pour les applications militaires. Renforcer les capacités de l'Équipe de la Défense à défendre l'Amérique du Nord en allouant des fonds à Recherche et développement pour la défense Canada afin de créer un programme scientifique et technologique pour l'évaluation des menaces nouvelles et émergentes, et obtenir l'accès à des solutions technologiques et le développement de ces solutions pour les aborder, en collaboration avec les États-Unis.

Le Plan des capacités de la Force décrit les capacités nécessaires pour combler les lacunes et faire en sorte que la Défense soit prête à relever les défis de l'avenir. Le Ministère entame le prochain cycle du processus de planification fondé sur les concepts et les menaces. Celui-ci permet d'analyser les défis anticipés et d'améliorer la capacité du MDN et des FAC à déterminer les capacités de défense nécessaires pour contrer les menaces de demain.

Le MDN et les FAC amélioreront les processus internes par les moyens suivants :

-
- Élaboration du guide de l'utilisateur du système de développement et de conception des forces du MDN et des FAC ;
 - Création et prestation d'instruction sur le développement des forces ;
 - Harmonisation des processus de développement des forces avec ceux des alliés ;
 - Exploitation des outils numériques pour améliorer le développement et l'intégration des capacités.

Les responsables de la conception de la structure de l'Équipe de la Défense formuleront des recommandations sur l'adaptation de la structure de l'avenir, y compris pour la Force régulière, la Première réserve et les composantes civiles de l'organisation. Les responsables de la conception de la structure de l'Équipe de la Défense contribueront à l'orientation de l'évolution de la structure du personnel de l'institution d'une manière délibérée et cohérente et permettront de continuer à réaliser les objectifs de la Politique de défense du Canada à l'avenir.

Le MDN et les FAC assureront également une instruction et une certification régulières de l'Équipe de la Défense sur les outils et les méthodes d'architecture d'entreprise (AE) du Ministère. L'AE fournit une méthodologie normalisée qui soutient l'analyse, informe les recommandations au sujet des politiques, des projets et des objectifs, et guide la prise de décision. En outre, le MDN et les FAC continueront de fournir de l'information à l'Équipe de la Défense sur l'harmonisation de l'AE de l'institution avec les principales pratiques du gouvernement fédéral, de l'industrie et des forces alliées à l'appui de la transformation numérique.

Grâce au Plan de campagne numérique, le MDN et les FAC seront mieux à même de servir leurs militaires sur le territoire national et à l'étranger, par l'harmonisation des efforts des FAC et la production des capacités nécessaires pour être compétitifs dans l'espace de combat moderne. Cette harmonisation devrait favoriser l'interopérabilité avec les alliés (NORAD et OTAN) par l'appui des plans numériques des ministères et du gouvernement du Canada.

La Défense entreprend le changement conceptuel vers des opérations, dans l'ensemble des domaines, caractérisées par des communications numériques à haute vitesse, une concurrence coordonnée entre plusieurs domaines et une augmentation exponentielle de la production de données à évaluer rapidement pour appuyer la prise de décision. La solution pour guider cette évolution est l'élaboration du concept de commandement et de contrôle dans l'ensemble des domaines. Celui-ci harmonisera les initiatives, les programmes et les projets existants et futurs au sein du MDN et des FAC afin de garantir l'interopérabilité entre les domaines au sein de la Défense et avec nos alliés les plus proches.

Les investissements dans des technologies, des structures de soutien et des systèmes nouveaux et évolutifs permettront aux FAC d'améliorer la prise de décision fondée sur les données afin d'obtenir un avantage opérationnel.

Les FAC ont entamé une transformation numérique pour permettre des opérations modernes et pertinentes. Un modèle agile de livraison de logiciels sera mis en place pour fournir aux membres des FAC des ensembles d'outils modernes dans le but d'accélérer la production et de permettre aux fonctions de commandement et de contrôle de bénéficier d'un niveau accru de domination de l'information et de supériorité en matière de décision. Parallèlement, des évaluations opérationnelles seront menées afin d'évaluer la pertinence de nos produits au sol et de déterminer la priorité des ressources afin de maximiser les effets des forces de l'avenir.

Pour s'assurer que les FAC disposent des capacités nécessaires pour continuer à mettre sur pied des forces prêtes, les efforts suivants de conception des forces de l'avenir seront déployés au cours de l'AF 2024-2025 :

- Les efforts visant à prolonger la durée de vie de la flotte vieillissante des frégates canadiennes de la classe *Halifax*, jusqu'à l'arrivée du navire de combat de surface canadien, permettront de préserver les compétences fondamentales nécessaires à l'introduction et à l'utilisation efficace du navire de combat de surface canadien dès sa livraison ;
- La modernisation de la classe *Victoria* continuera de combler les lacunes d'un éventuel remplacement par le biais du projet de sous-marin de patrouille canadien. Il est essentiel de

maintenir une force sous-marine pertinente, car ces plateformes sont uniques en ce qu'elles assurent la persistance, la furtivité et la létalité des opérations menées sur le territoire national, dans l'Arctique, en soutien à l'OTAN et dans la région indopacifique ;

- Les FAC ont publié la [Stratégie numérique de l'Armée canadienne](#). Les FAC accordent la priorité aux efforts visant à améliorer les implications structurelles, procédurales et de gouvernance liées à la gestion des données, à l'IA et à la prise de décision. L'AF 2024-2025 verra une augmentation de l'adoption de solutions en nuage, tant dans le domaine de l'entreprise que dans le domaine tactique, afin d'établir une plateforme numérique pour l'emploi d'outils d'IA novateurs ;
- La Stratégie de modernisation de l'Armée canadienne permettra aux FAC de maintenir une force agile et réactive, de soutenir les initiatives de [\(PSE\)](#), et d'évoluer pour se préparer aux menaces et aux défis actuels et futurs. Au cours de l'AF 2024-2025, les progrès se poursuivront dans le cadre de toutes les initiatives, et l'essai sur l'imputabilité, les responsabilités et les pouvoirs sera terminé, de même que l'examen fonctionnel du Groupe de soutien de la Division canadienne ;
- Force 2025 passe en revue toutes les composantes de l'Armée canadienne et cherche à optimiser et à moderniser ses structures, ainsi qu'à améliorer ses capacités afin de répondre aux exigences opérationnelles actuelles et prévues. Le conflit en Ukraine et l'engagement ultérieur du gouvernement du Canada à renforcer la présence de l'OTAN en Lettonie ont été pris en compte dans les ajustements de Force 2025. Ces ajustements permettent de garantir que l'Armée canadienne est structurée de manière à soutenir un déploiement durable et de plus grande envergure. La planification de Force 2025 se poursuivra jusqu'à l'été 2024, puis le développement de la force se concentrera sur l'horizon 2030, à mesure de l'acquisition de nouvelles capacités et de l'évaluation des changements structurels futurs ;
- Les FAC continueront de travailler pour répondre aux exigences de [PSE](#) afin d'améliorer l'efficacité des Rangers canadiens. Un examen continu a permis de mettre à jour la documentation de base afin de moderniser la gouvernance des Rangers canadiens et les concepts d'emploi de la force. Le Ministère achèvera son analyse de l'instruction, de l'équipement, de la structure, du personnel, des politiques et de l'infrastructure. Il en résultera une directive de mise en œuvre principale des Rangers canadiens, soutenue par des ressources adéquates, qui sera publiée au cours de l'été 2024 ;
- Le MDN et les FAC ont trois types de priorités pour le domaine spatial. Il s'agit de l'approvisionnement, de la mobilisation internationale et des forums internationaux :
 - Les priorités en matière d'approvisionnement spatial comprennent le remplacement de Sapphire, nommé Surveillance de l'espace 2, le contrôle de l'espace, le Projet de communications par satellite améliorées et le Projet de renforcement des capacités de surveillance spatiale aux fins de défense ;
 - Les mobilisations internationales comprennent les États-Unis, nos partenaires du Groupe des cinq, d'autres partenaires stratégiques clés, les partenaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et les partenaires dirigés de l'Indo-Pacifique;
 - Le Canada accorde la priorité aux forums internationaux par sa participation à des organisations temporaires (Groupe de travail à composition non limitée des Nations unies) et permanentes (Initiative d'opérations spatiales combinées).

Le Ministère continue de développer les capacités et les moyens nécessaires pour mener des cyberopérations défensives et offensives afin de détecter et de dissuader les menaces qui pèsent sur le Canada, de défendre le pays contre celles-ci, et de soutenir les opérations des FAC. Au cours de l'AF 2024-2025, l'Équipe de la Défense élaborera un concept d'opérations de cyberopérations offensives des FAC ainsi que des concepts opérationnels pour l'intégration des capacités de cyberopérations offensives dans les forces déployées des FAC.

L'Équipe de la Défense continue de travailler avec ses collègues du gouvernement du Canada chargés d'assurer la cybersécurité dans l'ensemble du gouvernement, en veillant à ce que nos capacités cybernétiques combinées soient harmonisées. Tout en développant ses capacités, le MDN et les FAC

continue de s'engager auprès de ses partenaires de l'OTAN et de ses alliés, et de s'exercer avec eux, afin de faire évoluer et de valider les concepts et la doctrine en matière de cyberopérations. Le Ministère renforce sa capacité à défendre les systèmes et les réseaux du MDN par la consolidation de ses relations avec les principaux intervenants du gouvernement du Canada, comme le Centre canadien pour la cybersécurité. Le MDN et les FAC collaborent pour mener et soutenir des cyberopérations interarmées contre des adversaires qui souhaitent menacer les intérêts nationaux du Canada et le centre de la sécurité des télécommunication (CST).

Le groupe professionnel militaire de cyberopérateurs a été créé et la formation professionnelle initiale est à un état stable. L'accent sera maintenant mis sur l'acquisition de l'infrastructure, du personnel d'instruction et des ressources informatiques nécessaires à l'unité d'instruction cybernétique. Cette acquisition permettra d'élaborer une instruction intermédiaire et avancée pour les cyberopérateurs, en commençant par l'élaboration d'un programme de base en cybersécurité enseigné en collaboration avec le laboratoire de cybersécurité du Collège militaire royal. De multiples qualifications de spécialiste uniques, comme l'instruction aux cyberopérations offensives, sont en cours d'élaboration afin de soutenir les futures capacités déployées et les opérations en cours des FAC et du CST.

L'Équipe de la Défense travaillera sur la création d'un poste de cyberofficier en vue d'accroître le personnel affecté aux cyberopérations défensives, aux cyberopérations offensives, au programme d'assurance de la cybermission et à l'appui au renseignement dans le domaine cybernétique.

Dans l'ensemble, le perfectionnement et la maturation continus des cyberforces dans les domaines de l'attraction, du recrutement, de l'instruction et de l'avancement professionnel garantiront une capacité durable à l'échelle du MDN et des FAC.

Le MDN et les FAC continueront de travailler avec d'autres ministères gouvernementaux pour mettre à jour les exigences en matière de politique et de capacités de la [Stratégie nationale de cybersécurité \(SNCS\)](#). Plus précisément, le MDN et les FAC continueront de contribuer à une nouvelle SNCS qui reflète le rôle unique des forces militaires dans le cyberspace.

L'IA est déjà une réalité dans la technologie de tous les jours et un outil clé pour les capacités actuelles et futures du MDN et des FAC. La stratégie en matière d'IA vise à renforcer la cohérence des investissements réalisés. Elle permettra d'exploiter pleinement le potentiel de l'IA et d'établir simultanément des barrières pour gérer les risques encourus. Pour la mise en œuvre de la Stratégie en matière d'IA, le Ministère se concentrera sur les points suivants au cours de l'AF 2024-2025 :

- Rendre la stratégie opérationnelle par le biais d'une directive de mise en œuvre ;
- Finaliser un cadre éthique pour l'IA ;
- Publier une ligne directrice sur l'IA générative harmonisée avec celle des alliés, des partenaires et du [Guide sur l'utilisation de l'IA générative du Conseil du Trésor](#) ;
- Publier un article sur la sécurité de l'IA ;
- Finaliser l'approche ministérielle de la mise en œuvre de la gouvernance de l'IA, avec des paramètres et des échéances ;
- Continuer à soutenir la mise en place du Laboratoire d'IA opérationnelle de la Défense et commencer à doter en personnel le Centre d'IA de la Défense.

Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes

Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeS) continue d'appuyer des projets d'innovation dans les domaines des technologies émergentes et perturbatrices, notamment :

- Les défis des Réseaux d'innovation comme « Plus rapide, plus fort, plus sécurisé : avancer les capacités et les concepts 5G pour la défense et la sécurité » et « [Se préparer à un monde quantique : applications des technologies quantiques pour la défense](#) ». En outre, l'élément Réseaux d'innovation a l'intention de lancer au moins un nouveau défi au cours de l'AF 2024-2025 ;

- Concours IDEeS : [Foules robots – Plates-formes et solutions de commande robotique avancées](#) ;
- Appel de propositions (AP) adressé directement à des fabricants canadiens sélectionnés capables de produire des munitions de 155 mm dans le but de moderniser la production de munitions et d'augmenter la capacité de production au Canada ;
- Les menaces et les risques de sécurité liés aux drones augmentent en ampleur et en complexité. L'approche du système aérien sans équipage (CUAS) de lutte des FAC vise à comprendre les exigences opérationnelles et les solutions technologiques pour répondre à ces préoccupations. Le maintien de la sensibilisation et de la préparation, la recherche et le développement itératifs ainsi que le test/évaluation des solutions industrielles sont essentiels pour suivre le rythme des technologies émergentes. Le partenariat CUAS avec d'autres ministères gouvernementaux, l'OTAN et les alliés est indispensables pour maintenir l'interopérabilité et le commandement et le contrôle de la coalition. Afin de maintenir le rythme et le partenariat, le CUAS interarmées des FAC parraine les tests et l'évaluation du [CUAS Sandbox 2024](#) à Recherche et développement pour la défense Canada Suffield pendant les mois de mai et juin 2024, afin de comprendre la capacité des systèmes CUAS émergents.

L'Équipe de la Défense investira, dans la mesure du possible, dans des technologies à double usage pour répondre aux problèmes de défense et de sécurité comme :

- Atténuation de l'impact environnemental des opérations militaires ;
- Sources d'énergie de remplacement pour les sites isolés ;
- Cybersécurité des infrastructures critiques ;
- Instruction et renforcement du personnel des FAC ;
- Défense contre les futures menaces biologiques et chimiques ;
- Architectures d'information sécurisées et basées sur l'informatique en nuage ;
- Options de vêtements et d'abris pour les environnements austères ;
- Amélioration des processus de maintenance des véhicules et des avions.

Au cours de l'AF 2024-2025, le programme IDEeS continuera de cultiver son programme de transformation des concepts, des options et des prototypes en capacités potentielles du MDN et des FAC. Grâce aux investissements réalisés dans le cadre du programme IDEeS, le MDN et les FAC mettront en place un écosystème d'innovation dans le but de créer de nouvelles capacités stratégiques. Le [programme Environnements protégés d'IDEeS](#) donne aux innovateurs la possibilité de présenter leurs solutions en présence d'experts/utilisateurs du MDN et de recevoir une rétroaction.

Le MDN et les FAC continueront de soutenir la mise en œuvre [de l'accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord](#) (DIANA) de l'OTAN. Il s'agit notamment de la représentation canadienne au conseil d'administration de DIANA, de l'étude d'une collaboration potentielle avec le programme IDEeS et du soutien à l'établissement du bureau régional nord-américain de DIANA à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Au cours de l'AF 2024-2025, l'Équipe de la Défense établira des partenariats et des engagements stratégiques clés avec les pays alliés, l'industrie, le milieu universitaire et les intervenants du gouvernement du Canada, et s'appuiera sur ces partenariats et engagements. Il s'agira d'accorder la priorité aux partenariats qui permettent d'atteindre les résultats visés en matière de défense continentale et de modernisation du NORAD, et de continuer à renforcer notre coopération avec des partenaires internationaux et nationaux clés dans les domaines du changement climatique, de l'IA, des domaines spatiaux, de la quantique et d'autres domaines émergents.

En réponse à l'importance stratégique croissante de l'Arctique et à l'intérêt des pays arctiques non traditionnels, la Défense continuera de développer des capacités provisoires et des solutions de défense avec l'industrie pour le Haut-Arctique, en plus de la sensibilisation multidomaine aux menaces potentielles, y compris l'exploitation non autorisée des ressources du Canada. La nécessité croissante pour la Défense de maintenir une présence et de mener des opérations dans l'Arctique est essentielle

pour préserver la souveraineté du Canada dans le Nord et exige davantage de ressources de défense pour combler les lacunes complexes en matière de sécurité et de défense dans l'Arctique.

Pour l'AF 2024-2025, il est prévu de :

- Faire progresser les initiatives en matière d'interopérabilité, d'intégration, de connaissance de la situation et de partage de l'information ;
- Développer la dissuasion et la défense avec les pays nordiques ;
- Mener des recherches sur les solutions en matière d'électricité et d'énergie, soutenues par le Fonds pour un gouvernement vert, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux opérations dans l'Arctique et aux opérations navales ;
- Rester un partenaire efficace en matière de renforcement des capacités en aidant les autres ministères et organisations gouvernementales, ainsi que les gouvernements territoriaux et autochtones, à remplir leur mandat, lorsqu'autorisé.

Pour progresser et répondre aux exigences de la [Politique sur les services et le numérique](#), le Ministère continuera de faire évoluer plusieurs initiatives liées à la conception et à la prestation de services, à la transformation numérique et à l'IA.

Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère :

- Mettra en place une stratégie numérique de défense, notamment une approche cohérente de la gestion des services dans l'ensemble du Ministère ;
- Documentera et soutiendra l'amélioration des services, l'évolution vers une prestation de services numériques de bout en bout et une approche centrée sur le client ;
- Permettra la transformation numérique par l'établissement d'un nouveau modèle opérationnel numérique et d'une capacité de gestion de l'intégration numérique ;
- Mettra en place un Conseil des services numériques pour assurer la gouvernance centrale et la supervision des initiatives et des projets liés au numérique ;
- Permettra les initiatives prioritaires de transformation numérique ;
- Examinera et établira l'architecture des activités de l'entreprise.

Le MDN et les FAC feront progresser les efforts de recherche, de développement et d'expérimentation dans les domaines de l'IA, de l'apprentissage machine et de l'analyse prédictive en développant plusieurs initiatives comme :

- L'outil de modélisation prédictive des dépenses, qui s'appuie sur des stratégies de pointe pour analyser les données financières du MDN à grande échelle. Il s'agit notamment d'une solution entièrement basée sur le nuage informatique, développée dans le cadre de la plateforme Azure Cloud du MDN. L'objectif principal est d'être le fer de lance des avancées technologiques qui conduisent à une transformation complète des processus administratifs dans l'ensemble du Ministère ;
- La politique Chatbot qui utilise le processus de langage naturel et l'apprentissage automatique pour répondre aux questions des membres du MDN et des FAC sur les politiques, dans les deux langues officielles ;
- L'analyse automatique des sujets de recherche sur l'Arctique utilise l'IA générative pour chercher de nouvelles sources et d'autres sources en ligne afin de générer des résumés de l'actualité spatiale ;
- Le classificateur de documents, un classificateur de documents piloté par l'IA qui extrait les informations clés et classe le document selon une multitude de catégories (par ex. reçu, carte, lettre, rapport). Cette classification permet ensuite aux utilisateurs de chercher des documents en fonction de ces catégories et de ces termes clés afin d'améliorer le renseignement.

Les efforts de développement des forces du Ministère continueront d'apporter des solutions aux problèmes actuels. L'analyse prospective des dernières percées technologiques et scientifiques reste un axe d'effort qui permettra à la Défense de tirer parti des avancées majeures.

Gradient Ascent, l'initiative numérique et analytique du Ministère, continuera de développer et de mettre en place des rapports analytiques en temps réel, et d'automatiser les flux de travail opérationnels/institutionnels par l'utilisation de pratiques exemplaires de développement logiciel agile. Les produits numériques de Gradient Ascent permettront aux utilisateurs finaux de gagner du temps et de se concentrer sur l'amélioration des compétences de base, et ces produits produiront des résultats institutionnels/opérationnels positifs.

Grâce à leur programme du génie de la cybersécurité, le MDN et les FAC fourniront des solutions sécurisées et résilientes au niveau de l'entreprise pour répondre à l'évolution de l'environnement des cybermenaces. Dans le cadre de son programme de génie et d'intégration en matière de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR), le MDN fournira des solutions informatiques au niveau de l'entreprise afin d'améliorer les capacités de communication des alliés, de soutenir l'intégration des systèmes de ciblage interarmées, d'améliorer la résilience de l'infrastructure de commandement et de contrôle du MDN et des FAC, et de contribuer à propulser le MDN et les FAC vers l'avant à l'aide de technologies modernes.

Grâce à son programme de génie des centres de données, le MDN fournira des environnements de développement et de mise à l'essai au niveau de l'entreprise pour des capacités classifiées et spécialisées.

Le programme d'innovation, d'ingénierie des systèmes, d'architecture et de coordination encouragera l'adoption de pratiques exemplaires adaptées à l'ingénierie des systèmes, garantira l'harmonisation de l'architecture technologique et de sécurité, et habilitera une utilisation efficace des ressources de génie en fonction des priorités opérationnelles.

Au cours de l'AF 2024-2025, l'Équipe de la Défense procédera à ce qui suit :

- Consolider et augmenter les domaines Très secrets de la communauté du renseignement de défense dans un réseau unique. Mettre en œuvre des capacités de renseignement sur les réseaux d'information du Ministère qui traitent des renseignements de défense hautement classifiés ;
- Poursuivre la collaboration avec Services partagés Canada (SPC) afin d'examiner et d'améliorer leur modèle de prestation de services et de renforcer la relation de partenariat ;
- Travailler avec ses clients pour atteindre leurs objectifs de transformation opérationnelle, ce qui inclut une approche de la cybersécurité ancrée dans les principes de la confiance zéro afin d'atténuer les risques pour les informations et les données du MDN et des FAC, et d'en assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité en tout lieu et à tout moment ;
- Soutenir une interopérabilité fiable et sécurisée avec les alliés, tout en appuyant la transformation vers des technologies numériques et infonuagiques. Le programme de cybersécurité du Ministère renforcera ses capacités de sécurité centrées sur les données et infonuagique, tout en améliorant les fondements de la sécurité à l'appui de la mobilité et du travail hybride, ainsi que des solutions mobiles classifiées ;
- Soutenir l'amélioration de la cybersécurité de sa chaîne d'approvisionnement en mettant en place une équipe d'inspection dans le cadre du Programme canadien de certification en matière de cybersécurité, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) ;
- Poursuivre l'évolution et la maturation des services infonuagiques. De nouvelles considérations techniques et de gestion continueront d'être prises en compte pour répondre aux exigences en matière de gestion stratégique et de mise en œuvre du programme de nuage informatique. Le MDN et les FAC continueront de renforcer les capacités fondamentales du nuage informatique afin de soutenir la migration des applications à grande échelle et l'adoption du nuage informatique. Les services infonuagiques évolueront pour continuer à offrir un nuage informatique sécurisé au niveau Protégé B tout en soutenant les projets de capacités classifiées basées sur le nuage informatique.

Principaux risques

Un risque d'entreprise a été cerné et met en évidence la nécessité d'une plus grande accessibilité aux données et aux informations pour appuyer la prise de décision stratégique fondée sur les données.

L'insuffisance des outils, des processus et des technologies constitue l'un des principaux obstacles à un partage efficace des informations et des données. Bien que des progrès soient réalisés sur tous les fronts, grâce à la création récente d'un Bureau de la transformation numérique, si ces obstacles ne sont pas traités, les données resteront inaccessibles et ne seront pas facilement interconnectées

En l'absence d'un accès efficace aux informations et aux données, et d'une manière intuitive d'utiliser et de partager les données, les utilisateurs sont plus susceptibles de faire des copies en double et des copies individuelles.

L'Équipe de la Défense atténuera ces risques par la mise en place de rôles de gestion des données, afin d'améliorer la gouvernance des données, y compris la mise en œuvre et le suivi de la DOAD 6500-1 – Accès aux données. Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance des données, un processus de demande et des détails sur les processus de recours seront également introduits pour permettre l'accès aux données. Les risques liés à la gestion de l'information seront également atténués par l'étude de technologies permettant d'améliorer l'efficacité de la gestion, de l'organisation et du partage de l'information.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : 865,727,609 \$
- Ressources à temps plein prévues : 1 974

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Résultats de l'ACS Plus continueront d'être un élément important du développement et de la conception de la future force de travail. En outre, à mesure que le développement des capacités est modernisé dans les domaines traditionnels et que de nouveaux domaines sont ajoutés, les perspectives intersectionnelles en matière de sexe seront essentielles au succès efficace à l'intérieur et à l'extérieur du spectre. Les efforts considérables dans ce domaine peuvent être désignés comme suit :

- Pour s'assurer que les FAC de l'avenir sont efficaces sur le plan opérationnel et qu'elles reflètent la société canadienne, sa diversité et son caractère inclusif, les concepts de la force de l'avenir seront analysés à l'aide des outils de l'ACS Plus tout au long de leur cycle de vie. Ce processus garantira que l'avenir de l'Armée canadienne est inclusif et diversifié, pour refléter la société canadienne tout en assurant son efficacité opérationnelle future ;
- Le Ministère dispose de plusieurs programmes qui continueront à intégrer des considérations liées à l'ACS Plus afin d'accroître la diversité et l'équilibre entre les sexes. Le programme Idées continuera de faire progresser le programme d'ACS Plus, en particulier dans le cadre du processus de demande et d'évaluation. Dans le cadre du programme scientifique et technologique de défense et de sécurité, les implications de l'ACS Plus seront évaluées et étudiées dans divers domaines comme le recrutement, l'adaptation au changement climatique et la santé des membres des FAC. De plus, le Ministère lancera un nouveau programme de renouvellement de la main-d'œuvre scientifique et technologique afin d'optimiser le recrutement et le perfectionnement des talents dans les domaines de pointe de la recherche et du développement. La conception du programme intégrera les considérations d'ACS Plus pour accroître la diversité et l'équilibre entre les sexes.

De plus amples renseignements sur l'ACS Plus se trouvent dans le « [Tableau des renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus](#) », dans la section Tableaux de renseignements supplémentaires du présent rapport.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Au cours de l'AF 2024-2025, le programme IDEeS continuera de travailler avec les innovateurs canadiens sur les défis suivants à l'appui des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies :

- **Objectif 7** Énergie propre – « Un vent du nord souffle : À la recherche d'éoliennes plus petites et renforcées pour l'Arctique ». Un objectif lancé pour répondre à un besoin du MDN en matière de turbines éoliennes robustes pour l'Arctique, afin de réduire la dépendance à l'égard de l'énergie générée par le carburant diesel ;
- **Objectif 9** Infrastructure et innovation – « Énergie verte : Production d'énergie à faibles émissions de carbone pour le chauffage de bâtiments existants ». Un objectif lancé pour acquérir, installer et exploiter un système de production et de stockage d'énergie à faible émission de carbone à grande échelle pour le chauffage d'un bâtiment existant. Cet objectif permettra d'évaluer l'efficacité et les coûts d'une telle technologie pour l'ensemble du portefeuille d'infrastructures du MDN, contribuant ainsi au mandat du gouvernement du Canada, soit la carboneutralité de ses bâtiments et ses installations d'ici 2050 ;
- **Objectif 13** Lutte contre les changements climatiques – « Moins de GES en mer : des solutions pratiques pour mesurer et enregistrer la consommation d'énergie ». Un objectif lancé dans le but de trouver des solutions novatrices pour mesurer avec précision la consommation d'énergie de base et de carburant, et les données relatives aux émissions de GES dans l'ensemble de la flotte de la MRC. En outre, « De la terre à la mer avec de faibles émissions de GES : transit éco-sûr du personnel et des marchandises du navire au rivage dans l'Arctique », se concentre sur les solutions relatives au transit en toute sécurité du personnel et des marchandises des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) en l'absence d'infrastructure terrestre, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de GES. Au cours de l'AF 2024-2025, les innovateurs sélectionnés dans le cadre de ces défis se verront attribuer des contrats au stade du volet 1b afin de faire progresser leurs solutions ;
- **Objectif 14** Vie aquatique – « Sous l'océan : détection en temps réel des mammifères marins pendant les opérations sonar ». Cet objectif a été lancé pour chercher des solutions novatrices permettant d'avoir une connaissance de la situation au sujet de la présence des mammifères marins afin de minimiser le risque de dommages causés par les opérations navales. Au cours de l'AF 2024-2025, les innovateurs sélectionnés se verront attribuer des contrats au stade du volet 1b afin de faire progresser leurs solutions.

De plus amples informations sur les contributions du ministère de la Défense nationale au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la SFDD sont disponibles dans la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#).

Relations avec les peuples autochtones

Dans le cadre des efforts visant à moderniser le NORAD et à renforcer la défense continentale, le Ministère continuera de travailler tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques pour garantir que les considérations liées à l'ACS Plus sont prises en compte et que les perspectives intersectionnelles de genre sont intégrées dans les propositions et les conseils en cours d'élaboration et de mise en œuvre des politiques pour garantir que les considérations liées à l'ACS Plus sont intégrées dans les propositions et les conseils en cours d'élaboration pour examen par le gouvernement. Étant donné que les initiatives et les investissements dans le Nord devraient être essentiels au respect de cet engagement, la Défense poursuivra ce travail pour garantir que les efforts de défense du continent sont soutenus par un dialogue et un engagement significatif avec les principales parties prenantes, y compris les partenaires du Nord, des Premières Nations, des Inuits et des Métis, afin de garantir que divers points de vue et priorités sont intégrés dans ce travail. Le MDN et les FAC adopteront une approche de nation à nation fondée sur les distinctions en matière d'engagement et de consultation tout au long de ce processus. Une analyse ACS Plus sera également appliquée dans le contexte des considérations autochtones.

Dans le cadre du programme scientifique et technologique de défense et de sécurité, le Ministère mobilisera les communautés autochtones afin d'examiner les nouvelles exigences contractuelles, mobilisera ses partenaires autochtones afin de collaborer, lorsque possible, dans le cadre d'activités de recherche et développement dans les territoires autochtones, et de cerner et de réduire les obstacles qui pourraient empêcher la participation d'entreprises dirigées par des Autochtones. La Défense travaillera avec SPAC afin d'inclure la production de rapports obligatoires par les entrepreneurs principaux au sujet de la mobilisation d'entreprises dirigées par des Autochtones et d'autres entreprises pour la réalisation des exigences contractuelles. Le MDN et les FAC mobiliseront les populations autochtones à l'appui de leurs activités de recherche et de développement, notamment pour respecter les obligations découlant des traités et pour harmoniser leur travail, dans la mesure du possible, avec les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et d'autres engagements politiques. Les publications seront examinées et les résultats à double usage, pouvant être bénéfiques aux communautés nordiques, seront activement partagés avec les intervenants afin de soutenir la divulgation proactive des résultats.

Le programme IDEeS poursuit ses efforts pour mobiliser les populations et les entreprises autochtones. Il assure également le suivi du pourcentage d'entreprises détenues par des autochtones qui présentent une demande dans le cadre du programme afin d'avoir une meilleure visibilité sur la participation autochtone dans son ensemble. Le programme continuera de mener des actions de sensibilisation ciblées auprès de nombreuses communautés, organisations et événements autochtones, comme :

- « Cando », une organisation autochtone nationale ;
- « Workforce Forward », un événement axé sur la formation au sujet de l'inclusion des Autochtones, des stratégies d'emploi et des pratiques exemplaires en matière de recrutement pour les professionnels des ressources humaines et les chefs d'entreprise ;
- « Forward Summit East » et « Forward Summit West », des événements au cours desquels des organisations autochtones et non autochtones, des leaders d'opinion et des experts de l'industrie se réunissent pour partager les pratiques exemplaires, les défis et les réussites en matière de création d'occasions d'affaires au sein des communautés autochtones. Les Forward Summits ont pour but d'amplifier la voix des champions autochtones et de mettre en relation la communauté et l'industrie afin de créer une richesse économique et une prospérité autochtone ;
- La « Yukon Innovation Week », une occasion annuelle de donner aux innovateurs locaux, aux entrepreneurs, aux entreprises sociales, aux organismes communautaires et aux citoyens des moyens de penser différemment, des outils et de l'inspiration pour relever des défis difficiles, ainsi que des liens avec des résolveurs de problèmes et des bâtisseurs d'avenir dans l'ensemble du Yukon.

Des représentants de Soutien en approvisionnement Canada (SAC), qui réalisent des activités de sensibilisation au nom du programme IDEeS lors de divers événements régionaux, participent aux événements suivants :

- Conférence et symposium de la Indigenous Chamber of Commerce (ICC), une conférence et un symposium conjoints destinés à aider les participants à établir des relations avec d'autres entreprises autochtones et non autochtones, ainsi qu'à se célébrer eux-mêmes. L'ICC s'engage à favoriser la réconciliation économique, ainsi qu'à promouvoir et à soutenir en permanence les entreprises autochtones au Manitoba ;
- « Nunavut Trade Show », le plus grand événement annuel du nord du Canada, qui rassemble tous les paliers de gouvernement, les organisations inuites, les entreprises du Nunavut, les investisseurs, les entrepreneurs et les entreprises du Sud pour faire du réseautage ;
- « Kivalliq Trade Show » fait la promotion de l'économie, des entreprises, des arts, de la musique, des communautés et de l'esprit d'entreprise de la région de Kivalliq.

Répertoire des programmes

Concept de la force de l'avenir est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

-
- Développement de la force interarmées ;
 - Développement des forces navales ;
 - Développement de la force terrestre ;
 - Développement de la force aérienne et spatiale ;
 - Développement des Forces d'opérations spéciales ;
 - Développement de la force en matière de systèmes de communication et d'information (SCI) cybernétiques et interarmées ;
 - Développement de la force du renseignement ;
 - Sciences, technologie et innovation.

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur [l'InfoBase du GC](#).

Acquisition de capacités

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Impacts sur la qualité de vie](#) ;
- [Résultats et cibles](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Principaux risques](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#) ;
- [Répertoire des programmes](#).

Description

Acquérir des capacités avancées afin de conserver un avantage sur les adversaires potentiels et de suivre le rythme des alliés, de manière à tirer pleinement parti de l'innovation et de la technologie en matière de défense. Des dispositions simplifiées et flexibles en matière d'approvisionnement permettent à la Défense d'être équipée pour mener à bien ses missions.

Impact sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la « Saine gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus particulièrement, à celui de « Démocratie et institutions, » par le biais de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de vie, consultez le [Carrefour de la qualité de vie](#) et au [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle forces prêtes au combat les indicateurs, les résultats des trois années financières les plus récemment déclarées, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 5.1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des projets qui respectent l'échéancier approuvé de développement et d'approbation de projets approuvés (projets à faible risque et de faible complexité)	67 %	75 %	86 %	100 %	31 mars 2025
% des marchés de biens et de services attribués dans le cadre des objectifs de rendement fixés	92 %	96 %	95.6 %	100%	31 mars 2025

Tableau 5.2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : L'acquisition de l'équipement de la Défense est bien gérée.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% de projets de biens d'équipement qui restent dans le périmètre approuvé le plus récemment	94.12 %	93.8 %	94 %	Au moins 90 %	31 mars 2025
% de projets de biens d'équipement qui respectent le calendrier approuvé le plus récent	94.12 %	93.75 %	81 %	Au moins 90 %	31 mars 2025
% de projets de biens d'équipement qui respectent les autorisations de dépenses approuvées les plus récentes	94.12 %	87.5 %	88 %	Au moins 90 %	31 mars 2025

Tableau 5.3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% de projets de technologies de l'information qui restent dans la portée approuvée	100 %	100 %	100 %	100 %	31 mars 2025
% de projets informatiques qui respectent le calendrier approuvé	76 %	87 %	89 %	100 %	31 mars 2025
% des projets de technologies de l'information qui restent dans les limites des autorisations de dépenses approuvées	100 %	93 %	100 %	100 %	31 mars 2025

Tableau 5.4 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% des stocks non disponibles pour répondre à la demande prévue	7.36 %	7.39 %	7.61 %	Plus de 5.28 %	31 mars 2025
% des stocks disposés qui ont été considérés comme étant excédentaires	33.4 %	57.9 %	41.5 %	Au moins 23 %	31 mars 2025
% des stocks où les paramètres de réapprovisionnement de l'entrepôt doivent être révisés pour obtenir un meilleur positionnement du matériel et une satisfaction client en temps opportun	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	Résultats non disponibles. Nouvel indicateur à compter de 2022-2023.	3.34 %	Plus de 3.28 %	31 mars 2025

Les renseignements financiers, les ressources humaines et le rendement pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes du répertoire des programmes sont accessibles dans [l'InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé

La Défense continue de développer une approche de gestion de projet fondée sur les compétences, grâce aux moyens mis en place au cours des années précédentes. Pour compléter les mesures déjà prises pour gérer le long processus d'approvisionnement, la Défense continuera de développer et de professionnaliser le personnel chargé de l'approvisionnement. Les principaux domaines d'intérêt pour l'AF 2024-2025 sont les suivants :

- Institutionnalisation du programme de développement des compétences des gestionnaires de projet, qui offre à ces derniers des possibilités de perfectionnement et d'apprentissage dans un cadre défini pour l'accréditation ;
- Poursuite du développement du programme fondamental de l'Académie des achats et de l'approvisionnement (PG), qui vise à recruter et à former, chaque année, 40 spécialistes de l'approvisionnement au niveau débutant ;
- Relance du programme de perfectionnement des officiers PG dans le but de former de futurs dirigeants à haut potentiel ;
- Réalisation d'une analyse des options et élaboration des programmes de perfectionnement des superviseurs et des gestionnaires pour les spécialistes de l'approvisionnement de haut niveau ;
- Soutenir l'examen de l'approvisionnement en matière de défense dirigé par SPAC pour garantir que les exigences et l'acquisition des capacités du MDN et des FAC sont rationalisées et réalisables.

L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée

Les principaux projets d'acquisition d'équipement pour l'AF 2024-2025 sont les suivants :

- [Navire de combat de surface canadien](#) : L'ingénierie de conception et de production du navire de combat de surface canadien se poursuivra au cours de l'AF 2024-2025, la production à faible taux devant commencer à la mi-2024. Les travaux se poursuivront également sur la conception et la construction d'une installation d'essai terrestre située à Hartlen Point, en Nouvelle-Écosse ;
- [Navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique](#) : La livraison du futur NCSM *Frédéric Rolette* est prévue pour la fin de l'année 2024. La construction du sixième navire, le futur navire NCSM *Robert Hampton Gray*, se poursuit ;
- [Navire de soutien interarmées](#) : Le premier navire de soutien interarmées devrait être mis à l'eau à la fin de 2024 et la construction du deuxième navire se poursuivra au cours de l'AF 2024-2025. Le quatrième et dernier système de raccordement mer-terre, utilisé avec les navires de soutien interarmées pour livrer des marchandises et du personnel à terre dans des ports difficiles d'accès ou endommagés, où les navires n'ont pas d'accès direct aux installations d'accostage, devrait être livré au début de l'AF 2024-2025 ;
- [Projet de remplacement d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe](#) : Le projet se poursuivra avec les essais opérationnels initiaux et l'évaluation de l'aéronef et de ses systèmes. Les essais de certification et de qualification sont en cours. La formation se poursuivra également pour le personnel navigant et les responsables de l'entretien afin d'appuyer la mise en place progressive des capacités dans chaque base d'opérations principale ;
- [Projet de capacités des futurs chasseurs](#) : Le projet poursuivra l'acquisition d'une première tranche d'avions de chasse F-35 avancés, des équipements connexes, du soutien et des armes, ainsi que la planification de leur livraison. La planification sera finalisée pour l'instruction des pilotes à la base aérienne de Luke, en Arizona. Dans un premier temps, certains appareils se trouveront au Centre d'instruction des pilotes de F-35A, tandis que le MDN met en place l'infrastructure nécessaire à la livraison des appareils au Canada ;

-
- [Système d'aéronefs télépilotés \(SATP\)](#) : Le projet est en phase de mise en œuvre et en sera à la première année du contrat de SATP. Les premières étapes du contrat comprennent l'examen des exigences du système et l'examen de la conception préliminaire ;
 - [Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol](#) : Le projet permettra de faire progresser tous les éléments de développement et de conception associés aux exigences d'infrastructure du projet, de mener à bien les processus d'ingénierie des systèmes conduisant à l'examen de la conception des avions CC-330 Husky et de fournir un soutien en service à deux avions CC-330 usagés qui serviront à l'ARC dans un rôle de transport aérien stratégique ;
 - [Projet de modernisation des véhicules logistiques](#) : Le projet visera à attribuer des contrats d'acquisition et de soutien en service à long terme dans le cadre de procédures d'appel d'offres concurrentielles. Après l'attribution du contrat, le projet entreprendra des travaux d'examen de la conception avec l'entrepreneur ;
 - [Véhicule blindé de soutien au combat](#) : Le projet permettra de fournir le premier poste de commandement à l'Armée canadienne. Le projet se poursuivra avec les livraisons en cours de l'ambulance et des véhicules de transport de troupes. Ces véhicules seront progressivement mis en service dans l'Armée canadienne, la capacité opérationnelle initiale étant prévue pour 2024 ;
 - [Système de surveillance du véhicule blindé léger de reconnaissance](#) : Le projet se concentrera sur les activités de soutien à la livraison des véhicules, à l'instruction des membres du cadre initial d'instructeurs et à la fourniture initiale de pièces de rechange. Des essais opérationnels seront menés pour vérifier la conformité aux exigences du contrat et de l'Armée canadienne, en vue de la déclaration d'une capacité opérationnelle initiale ;
 - [Projet de modernisation progressive du CP-140 Aurora](#) : Le projet devrait permettre de livrer les trois derniers avions Block IV, de terminer le programme d'essais en vol et d'atteindre la capacité ;
 - [Projet de prolongation de l'utilisation des CF-18 Hornet](#) : Il est prévu de livrer la majorité des équipements restants, notamment les radars APG-79(v)4, les missiles AIM-9X, les installations d'informations sensibles, les écrans de repérage à vision nocturne, les antennes de communication par satellite, les unités de transfert de données et les nacelles de tireur d'élite modernisées. Le projet poursuivra également les essais en vol et les activités de certification de navigabilité pour les nouveaux logiciels et équipements des avions, et terminera les travaux de modification sur les 88 avions Hornet du projet de prolongation ;
 - [Projet d'achat de CH-148 Cyclone](#) : Grâce au projet d'hélicoptère maritime, la Défense espère obtenir les résultats suivants :
 - Livraison et réception des derniers CH-148 du bloc 2 ;
 - Achèvement de la qualification du système de mission intégré du bloc 2 ;
 - Mise à niveau des dispositifs d'instruction vers la configuration de la version de capacité 2.1 ;
 - Vérification de l'état de préparation du soutien opérationnel.
 - [Modernisation à mi-vie du Cormorant](#) : Les activités d'ingénierie et de planification de la production se poursuivront jusqu'au début de la production du premier avion en mai 2024 ;
 - [Sous-marin de la classe Victoria](#) : Le projet de modernisation du réseau de flanc et le projet de modernisation des périscopes devraient entrer dans la phase de mise en œuvre. La mise en œuvre des améliorations de l'habitabilité et de la qualité de vie, comme l'amélioration des dortoirs, des installations sanitaires et des offices, se poursuivra sur le NCSM Victoria ;
 - Le projet d'amélioration de la force légère fournira 108 véhicules légers aux unités de l'Armée canadienne déployées dans le cadre de l'opération REASSURANCE en Lettonie. La Défense accorde également la priorité à ses projets de systèmes de missiles anti blindés portatifs, de systèmes d'aéronefs sans pilote, de systèmes de défense sol-air à courte portée, de véhicules tactiques légers et de systèmes d'information sur ordinateur des brigades ;

- Le Projet des capacités et de restructuration des opérations spéciales (PCROS) regroupe plusieurs projets d'investissement dont la clôture est actuellement prévue pour 2027. Le MDN et les FAC continueront de fournir des capacités opportunes et pertinentes dans un environnement opérationnel en constante évolution, tout en étant prêts à tirer parti des nouvelles technologies entrant dans le champ d'application du PCROS ;
- Le Bureau de modernisation de la défense continentale du NORAD (BMDNC) des FAC et les principaux partenaires feront progresser les projets de modernisation du NORAD à travers les phases de détermination et d'analyse des options de l'approbation du projet afin de respecter les échéanciers serrés. La priorité sera accordée à la voie programmatique du projet de radar transhorizon dans l'Arctique (A-OTHR) afin de synchroniser l'acquisition avec les stratégies de mise en œuvre des États-Unis et de veiller à ce qu'il n'y ait aucune lacune dans la couverture prévue pour un système de radar transhorizon binational intégré du NORAD. Des délais accélérés seront demandés pour les initiatives de Commandement et contrôle en nuage du NORAD et du réseau Crossbow afin de les synchroniser avec les délais du NORAD et des États-Unis. Le succès des initiatives de modernisation du NORAD dépendra fortement de l'augmentation du nombre de postes et du personnel indispensable à la mise en œuvre des projets.

Le Ministère a cerné quatre portefeuilles de capacités sur lesquels des efforts ciblés garantiront le maintien d'un haut niveau de préparation et de pertinence. Ils sont notamment :

- Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR) afin de maintenir une domination décisionnelle sur les adversaires, soit directement, soit par le biais d'un soutien aux partenaires et aux alliés ;
- Systèmes de soldats pour protéger, habiliter et améliorer les professionnels des forces d'opérations spéciales ;
- Chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif (CBRNe) afin de prévenir ou d'atténuer les incidents CBRNe nationaux et expéditionnaires, et de fournir des informations de haute fidélité permettant de comprendre, d'exploiter et de dominer les environnements CBRNe ;
- Mobilité afin d'insérer et d'extraire en toute sécurité le professionnel des forces d'opérations spéciales dans l'environnement opérationnel.

De plus amples informations sur les projets d'acquisition d'équipements pour l'AF 2024-2025 sont disponibles sur le site Web [Achat et mise à niveau d'équipement de la Défense](#).

L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée

Le MDN et les FAC continueront de réaliser des projets clés dans les domaines de la gestion de l'information, des technologies de l'information et de l'espace, comme indiqué dans le document [PSE](#). Les initiatives clés pour l'AF 2024-2025 comprendront :

- Stabiliser, optimiser et appuyer les applications critiques de commandement et de contrôle et les systèmes ;
- Terminer la mise en œuvre des solutions cryptographiques provisoires résistant aux attaques quantiques ;
- Terminer la modernisation des systèmes de radiocommunication d'urgence de la base pour les premiers intervenants (systèmes radio à commutation automatique de canaux) ;
- Fournir un large éventail de services stratégiques en cours d'emploi, de systèmes d'information sur ordinateur et de communication stratégique ;
- Fournir des systèmes de communication radio à haute et basse fréquence ;
- Fournir des systèmes de communication radio sur la ligne de site comme air-sol-air, la gestion de la circulation aérienne et système radio de défense aérienne du Canada ;

- Fournir un soutien en service garanti et opportun aux capacités et aux services interarmées stratégiques et opérationnels essentiels et hautement prioritaires attribués ;
- Fournir des services à bande passante restreinte au Canada et à l'OTAN ;
- Consulter le gestionnaire du cycle de vie du matériel ou l'autorité technique au sujet de ce qui suit :
 - Polar Epsilon (PE) 1 et 2 – Observation de la Terre pour le renseignement géospatial et la détection des navires ;
 - Terminaux locaux d'utilisateurs des satellites de recherche et de sauvetage et le Centre canadien de contrôle des missions, le Centre canadien d'évaluation technique Recherche et sauvetage-SAR ;
 - Sapphire – Connaissance de la situation dans l'espace.
- Mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des capacités avec des projets d'immobilisations pertinents et des activités de réalisation de projets dans les domaines des capacités spatiales, cybernétiques et interarmées :
 - Début de la transition de l'ancien système de gestion des clés électroniques vers la nouvelle infrastructure de gestion des clés (IGC) du gouvernement du Canada (GC) ;
 - Une approche « intégrée » de la gestion et de la fourniture des capacités se déroule comme suit :
 - Des équipes de projet intégrées sont mises sur pied avec une représentation opérationnelle, inclusion, et d'autres intervenants directement impliqués si nécessaire ;
 - L'expertise existante des équipes de soutien en service (SES) est intégrée dans les bureaux de projet afin de fournir une expertise et d'assurer une transition en douceur des projets vers le SES.
- Collaborer avec d'autres organisations de fourniture de capacités, à l'intérieur et à l'extérieur du MDN, afin de maximiser les avantages administratifs et opérationnels ;
- Collaborer avec le CST pour faire progresser les programmes de modernisation cryptographique ;
- Participer aux forums interministériels et/ou multinationaux afin d'aider à établir les priorités en fonction des avantages opérationnels communs (p. ex. : Comité interministériel des opérations (IDOC) de la mission de la Constellation RADARSAT, équipe de processus intégré de métrologie du « Space Surveillance Network » ;
- Collaborer avec les communications satellites (SATCOM), SES, Innovation, Science et Développement économique Canada pour aider Télésat à atténuer l'impact sur le service SATCOM fourni aux communautés et aux clients du Nord et de l'Arctique (comme le MDN, SPC et Environnement et Changement climatique Canada) lorsqu'un satellite clé doit être réparé d'urgence ;
- Collaborer avec d'autres organisations de fourniture de capacités afin d'harmoniser les efforts et d'éviter les doubles emplois de la manière suivante :
 - Tirer parti de l'expertise d'organisations partenaires comme l'Agence spatiale canadienne, tant pour la livraison que pour l'exploitation ;
 - Établir un partenariat avec ENG Horizons pour mieux équiper nos communautés d'ingénieurs avec les outils et les connaissances nécessaires dans le but d'obtenir de meilleurs résultats.

La Défense fournira une capacité opérationnelle totale et réalisera les initiatives et projets suivants au cours de l'AF 2024-2025 :

- Collecte de données biométriques numériques et gestion de l'identité ;
- Fin de la modernisation des systèmes de radiocommunication d'urgence de la base pour les premiers intervenants (systèmes radio à commutation automatique de canaux) ;

- Capacités cryptographiques provisoires résistant aux attaques quantiques.

La Défense fournira une capacité opérationnelle initiale permettant de confirmer le système auprès des clients pour les projets et initiatives suivants au cours de l'AF 2024-2025 :

- Système de gestion de missions de recherche et sauvetage ;
- Consolidation et augmentation des domaines Très secrets de la communauté du renseignement de défense dans un réseau unique. Amélioration des capacités de renseignement sur les réseaux d'information du Ministère qui traitent des renseignements de défense hautement classifiés ;
- Élargissement des capacités de communication par satellite pour répondre aux besoins stratégiques et opérationnels au Canada et à l'étranger ;
- Capacité biométrique ;
- Amélioration des capacités de l'infrastructure cryptographique et de gestion des clés : telle que l'infrastructure de gestion des clés du gouvernement du Canada pour le MDN ;
- Modernisation des capacités de radio sécurisée :
 - Terminer la modernisation cryptographique des sites terrestres de l'ARC et de la MRC dans l'ensemble du Canada ;
 - Terminer la mise à niveau des radios sécurisées sur l'Aurora ;
 - Terminer les travaux d'ingénierie et d'intégration et commencer l'installation des radios sécurisées sur les navires de la classe Halifax ;
 - Terminer la livraison des radios à haute fréquence et des accessoires.
- Système de guerre électronique.

Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés

La Défense continuera de renforcer la responsabilité matérielle par la mise en œuvre de contrôles d'inventaire modernes et efficaces, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de l'évaluation des stocks de la manière suivante :

- Utiliser l'analyse des données et le Cadre de gestion du rendement de la chaîne d'approvisionnement de la Défense pour éclairer la prise de décision, améliorer l'état de préparation du matériel, optimiser les coûts et aider à hiérarchiser les tâches de gestion du matériel à l'appui de l'état de préparation des FAC ;
- Poursuivre la modernisation des processus opérationnels afin d'apporter des améliorations substantielles et durables à la gestion du matériel et continuer d'investir dans le développement et la mise en œuvre d'outils d'analyse de la chaîne d'approvisionnement de la Défense pour les praticiens de la chaîne d'approvisionnement ;
- Évaluer en permanence la production et la disponibilité des fournitures nécessaires à mesure que l'industrie s'adapte à la mise en œuvre de nouveaux processus pour soutenir l'état de préparation des FAC ;
- Continuer de travailler avec des partenaires pour faire évoluer la manière dont le gouvernement du Canada aborde et gère le soutien de la Défense et pour atténuer les défis de la chaîne d'approvisionnement causés par des facteurs géopolitiques moins prévisibles dans le monde entier, le taux d'inflation mondial et l'évolution de l'environnement de la défense et de la sécurité ;
- Appliquer la Stratégie de modernisation du maintien en puissance opérationnel, afin de mieux harmoniser les aspects de maintien en puissance institutionnel et de soutien opérationnel de l'entreprise de maintien en puissance. Cette amélioration permettra d'harmoniser et de renforcer le rendement et la gestion de la chaîne d'approvisionnement du MDN et des FAC ;
- Poursuivre la modernisation du Système d'information de la gestion des ressources de la défense afin de constituer un noyau modernisé de la chaîne d'approvisionnement de la Défense, dans lequel la

Défense peut s'attendre à une amélioration de la responsabilité matérielle, des économies, de la résilience et de la préparation matérielle, ce qui a une incidence directe sur la capacité à mener des opérations simultanées par l'optimisation de l'utilisation des ressources existantes. Plus précisément, grâce à trois projets clés :

- Modernisation et intégration du soutien et de la logistique (MISL) ;
- Technologie d'identification automatique ;
- Planification et prévision du matériel.

Principaux risques

De nombreux risques sont associés à la responsabilité essentielle en matière d'acquisition de capacités. Quatre des principaux risques sont présentés ci-dessous :

Effectifs militaires – La Défense risque de ne pas disposer du personnel militaire adéquat, en nombre suffisant, au bon endroit et au bon moment.

Acquisition de matériel – Le MDN et les FAC risquent d'avoir des difficultés à acquérir des capacités matérielles au niveau adéquat pour soutenir les opérations.

Acquisition de technologies de l'information – Le MDN et les FAC risquent de rencontrer des difficultés à acquérir des capacités de technologies de l'information au niveau adéquat pour soutenir les opérations.

Entretien du matériel – Le MDN et les FAC risquent de rencontrer des difficultés à maintenir leurs capacités matérielles au niveau requis pour soutenir les opérations.

Étant donné que le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestations allant de la conception des forces armées requises à leur développement et à l'exécution des opérations, les activités visant à atténuer les risques liés à la responsabilité essentielle en matière d'acquisition de capacités se retrouvent également dans d'autres responsabilités essentielles. Celles-ci fournissent les éléments de base permettant d'obtenir des résultats en matière d'acquisition de capacités.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : 6,245,203,819 \$
- Ressources à temps plein prévues : 2 714

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

La Défense continuera de renforcer la capacité à mener, à appliquer et à intégrer les conclusions de l'ACS Plus dans la prise de décision concernant les activités d'acquisition d'équipement et de soutien matériel, conformément à la mise en œuvre de la Stratégie d'évolution de la culture récemment publiée par le MDN et les FAC.

Conformément à la Directive d'approbation des projets, tous les projets font l'objet d'une ACS Plus officielle. Celle-ci est alors intégrée à l'ensemble de la documentation et des travaux relatifs au projet, y compris les analyses de rentabilité, la gouvernance ministérielle et les présentations au Conseil du Trésor et aux ministres. Cette intégration garantit que les questions d'égalité des sexes, d'intersectionnalité, de diversité et de droits de la personne, ainsi que d'inégalité des avantages, de préjudice ou d'exclusion, sont cernées et traitées de manière appropriée. L'analyse est itérative pendant toute la durée du projet, depuis son lancement jusqu'à sa clôture, y compris le suivi de l'incidence des facteurs d'identité intersectionnelle et toute évaluation ou révision du projet.

Pour les projets de marchés publics de l'AC, les données sont recueillies en fonction des besoins de chaque projet ou initiative afin de réaliser l'ACS Plus et de contrôler les répercussions en fonction du genre et de la diversité. Cette collecte de données peut prendre la forme de sondages officiels ou de recherches scientifiques, ou encore de commentaires informels ponctuels de la part des intervenants. L'initiative de modernisation de l'habillement et de l'équipement opérationnels des soldats vise à fournir un ensemble intégré de vêtements opérationnels modernes, d'équipement de protection individuelle et d'équipement de

transport de charge axé sur l'ACS Plus et l'amélioration du rendement et du confort du soldat. Les efforts continus visent à faire évoluer le processus de passation de marchés du Ministère afin de permettre les activités de définition et de mise en œuvre. La Défense mettra à l'essai la flexibilité de cette approche en procédant à des achats supplémentaires d'équipement de protection individuelle afin de soutenir les efforts déployés dans le cadre de l'opération.

De plus amples renseignements sur l'ACS Plus se trouvent dans le « [Tableau des renseignements supplémentaires sur l'ACS Plus](#) », dans la section Tableaux de renseignements supplémentaires du présent rapport.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Conformément aux directives de la [Politique d'achats écologiques](#) et de [PSE](#), les acquisitions de la Défense continueront de respecter les normes environnementales canadiennes et d'intégrer les considérations de rendement environnemental dans les processus de prise de décision en matière d'acquisition, lorsque le rapport qualité-prix est démontré. À l'appui de l'objectif de carboneutralité du gouvernement du Canada d'ici 2050 et conformément aux objectifs ministériels fixés par la [Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité \(SDCD\)](#), l'acquisition de nouvelles capacités de défense visera l'efficacité énergétique et opérationnelle et garantira la primauté des exigences en matière de capacités de défense.

De plus amples informations sur les contributions du ministère de la Défense nationale au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la SFDD sont disponibles dans la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#).

Relations avec les peuples autochtones

Dans le cadre de la mise en place de nouvelles capacités, le MDN et les FAC ont la responsabilité de consulter, d'établir, d'entretenir et de maintenir une relation positive avec les détenteurs de droits autochtones ainsi qu'avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, de respecter les obligations découlant des traités et les engagements en matière de politique autochtone (y compris l'harmonisation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones [DNUDPA] et la Politique sur l'Inuit Nunangat), ainsi que d'inclure les gouvernements provinciaux et territoriaux du Nord dans les discussions relatives à la prise de décision. Il s'agira notamment de cerner les possibilités pour les entreprises autochtones et les avantages pour les communautés locales. Conformément aux mandats ministériels des ministres de Services publics et Approvisionnement Canada et du ministre des Services aux Autochtones Canada, la Défense s'efforce d'atteindre l'objectif minimum de 5 % (déterminé en fonction de la valeur contractuelle) de participation des Autochtones à diverses activités de passation de marchés et de respecter les obligations découlant des traités en matière de passation de marchés.

Répertoire des programmes

Acquisition de capacités est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Acquisition de matériel naval ;
- Acquisition de matériel terrestre ;
- Acquisition d'équipements aérospatiaux ;
- Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information de la Défense ;
- Gestion du matériel de la Défense.

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur [l'InfoBase du GC](#).

Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables :

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Impacts sur la qualité de vie](#) ;
- [Résultats et cibles](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Principaux risques](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#) ;
- [Répertoire des programmes](#) ;
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière.](#)

Description

Développer et gérer des bases et des infrastructures modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs environnementaux fédéraux.

Impact sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la « Saine gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus particulièrement, à celui de « Démocratie et institutions, » par le biais de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de vie, consultez le [Carrefour de la qualité de vie](#) et au [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables, les indicateurs, les résultats des trois années financières les plus récemment déclarées, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 6.1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense.

Indicateurs	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% d'hébergement pouvant servir de logements individuels	69 %	75 %	92 %	Au mois 90 %	31 mars 2025
Écart en % du coût quotidien moyen des repas par rapport à l'indemnité forfaitaire	12 %	5.5 %	32.3 %	Plus de 15 %	31 mars 2025

Tableau 6.2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% de l'infrastructure en condition approprié	64.49 %	64.4 %	64.54 %	Au moins 80 %	31 mars 2025
% d'investissement dans l'entretien et les réparations par rapport à la valeur du portefeuille des infrastructures	0.71 %	1.55 %	1.52 %	Au moins 2 %	31 mars 2025
% de la valeur totale des biens immobiliers considérés comme étant excédentaires	1.78 %	1.72 %	2 %	Plus de 2 %	31 mars 2025

Tableau 6.3 : indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel : Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
% de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence de 2005	38 %	35.9 %	36 %	Au moins 40 %	31 mars 2025
% de réduction des passifs des sites contaminés en fonction du passif de clôture de l'année précédente	10 %	12.6 %	11 %	Au moins 10 %	31 mars 2025

Les renseignements financiers, les ressources humaines et le rendement pour le MDN et des FAC du répertoire des programme sont accessible dans [l'InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense

Collectivement, les bases servent de base de soutien non seulement au personnel des FAC et à la mise sur pied de la force, mais aussi au personnel d'autres segments de l'Équipe de la Défense. Ces bases contribuent aussi directement aux communautés économiques locales, non seulement en tant qu'employeur important, mais aussi par l'engagement des membres de notre Équipe de la Défense dans diverses organisations locales à but non lucratif et commerciales. Elles sont le centre de la vie militaire au Canada et à l'étranger.

Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC :

- Amélioreront les systèmes et processus internes des bases de l'Armée canadienne en harmonisant l'architecture de soutien de la base, les responsabilités, les obligations et les pouvoirs avec les fonctions prescrites ;
- Poursuivront les efforts pour mieux exploiter les données du système d'enregistrement afin d'établir des paramètres de service mesurables qui permettront aux FAC de mettre en œuvre des améliorations du rendement fondées sur les données pour les activités de soutien des bases de l'Armée canadienne ;
- Élaboreront des mesures pour mettre en lumière l'ensemble des services de la base, y compris, mais sans s'y limiter, la maintenance des équipements, les services d'alimentation, la gestion et la distribution du matériel et les services de transport ;
- Cerneront, planifieront et financeront les besoins en infrastructures pour répondre aux exigences futures de la flotte. Y compris l'amélioration des logements disponibles pour les marins grâce au remplacement d'un bâtiment d'hébergement vétuste ;
- Fourniront un soutien logistique, de maintenance, d'hébergement et d'instruction, ainsi que des opérations portuaires, des services d'urgence et des services administratifs ;
- Soutiendront les missions de la Défense du Canada comme la recherche et le sauvetage (SAR), le NORAD ou l'envoi de missions de mobilité aérienne dans les coins les plus reculés du globe ;
- Poursuivront la recapitalisation et l'investissement à l'appui des capacités existantes et nouvelles, notamment les hangars, les installations de soutien, les surfaces d'exploitation, comme les pistes et les voies de circulation, ainsi qu'une solide infrastructure de gestion de l'information et de technologie de l'information, afin de répondre aux besoins croissants en matière de données pour la numérisation.

L'Armée canadienne a besoin d'une modernisation importante de son infrastructure de technologie de l'information pour tirer parti des initiatives numériques en cours menées par Services partagés Canada, comme le projet de modernisation du réseau. Au fur et à mesure que de nouvelles solutions d'informatique en nuage et des environnements de travail hybrides seront mis en place, l'Armée canadienne continuera de collaborer avec le dirigeant principal de l'information et Services partagés Canada pour veiller à ce que les bases de l'Armée canadienne et les manèges de la Réserve de l'Armée canadienne disposent des bases techniques nécessaires pour tirer parti de ces outils novateurs qui sont mis en service. Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense accordera la priorité à la bande passante, à l'infrastructure des technologies de l'information et aux partenariats avec le groupe du dirigeant principal de l'information afin d'atteindre ses objectifs stratégiques publiés dans la Stratégie numérique de l'Armée canadienne.

Au cours de l'AF 2024-2025 et de la prochaine décennie, deux grandes tendances opposées auront une incidence sur l'infrastructure soutenant les activités de l'ARC. Alors que le MDN et les FAC bénéficieront d'investissements importants dans l'infrastructure pour les capacités nouvelles et modernisées, le portefeuille immobilier existant continuera de se dégrader à un rythme accéléré en raison d'un sous-financement systémique et important en matière d'entretien et de recapitalisation. Les deux sont susceptibles de perturber considérablement les missions des FAC et nécessiteront une planification, une coordination et une hiérarchisation approfondies.

La Défense continuera de s'engager dans la structure de gouvernance des biens immobiliers afin de cerner et de faire progresser les besoins et les priorités en matière d'infrastructure. Le MDN et les FAC travailleront avec tous les intervenants ministériels alors que la [Stratégie sur le portefeuille immobilier de la Défense \(SPID\)](#) introduit l'outil de définition des besoins en infrastructure fondé sur les capacités, élaboreront l'option d'investissement ciblé du portefeuille dans le cadre du Plan national du portefeuille immobilier (PNPI) et feront progresser les principales initiatives d'infrastructure à l'appui de la modernisation du NORAD de l'ARC et de la mise en œuvre de la capacité.

L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie

Le MDN et les FAC gère le plus grand portefeuille de biens immobiliers (BI) du gouvernement fédéral et mettent activement à jour leur infrastructure pour s'assurer qu'elle répond aux besoins changeants d'une armée moderne. Cependant, l'état actuel et la composition du portefeuille BI, l'augmentation du retard dans la maintenance différée et la demande croissante de services d'infrastructure exposent certains actifs à un risque de défaillance ou de fermeture. Ces coûts et demandes croissants ont limité la capacité de financer l'entretien et la réparation des actifs existants, entraînant la détérioration d'une partie importante du portefeuille de BI.

Ces défis s'étendent au portefeuille de logements résidentiels du MDN et des FAC, qui nécessite des investissements en capital pour le renouvellement, le maintien et la construction de nouvelles unités de logement afin de satisfaire la demande.

Afin de relever ces défis liés au portefeuille BI, la Défense continuera de transformer la façon dont elle gère les biens immobiliers en mettant en œuvre la Stratégie de portefeuille immobilier de la Défense (SPID). La mise en œuvre de la SPID se traduira par une approche plus cohérente à l'échelle du portefeuille visant à garantir que le portefeuille d'infrastructures est efficient, opérationnel, abordable et tient compte de la durabilité environnemental à long terme. Le Ministère est conforme aux exigences de la politique du Conseil du Trésor sur la planification et la gestion des investissements.

La Défense s'efforcera d'améliorer les infrastructures en investissant dans des logements résidentiels du MDN au cours de l'AF 2024-2025. Le financement sera prioritaire pour investir dans de nouvelles constructions, pour combler les déficits du portefeuille, là où il est nécessaire de répondre aux exigences opérationnelles et là où la disponibilité est limitée dans le secteur privé. Des investissements continus sont nécessaires pour améliorer l'état et permettre la rénovation nécessaire du portefeuille de logements existant. Cela améliorera inévitablement la qualité des logements résidentiels du département et réduira les émissions de gaz à effet de serre en soutenant les initiatives vertes.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense :

- Supervisera et soutiendra la mise en œuvre globale de la SPID, le Plan de communication et d'engagement des intervenants et la mise à jour du Cadre de gestion des biens immobiliers ;
- Finalisera le PNPI, un élément clé nécessaire à la mise en œuvre de la SPID ;
- Exploitera et entretiendra les biens immobiliers existants afin d'en assurer l'efficacité opérationnelle ;
- Cèdera et/ou démolira les bâtiments et terrains excédentaires, sous-utilisés ou obsolètes afin de réduire les coûts d'exploitation, les responsabilités et les émissions de gaz à effet de serre ;
- Exécutera le programme des grands projets d'immobilisations, y compris l'infrastructure de capacité de défense et l'infrastructure de modernisation du NORAD. Les principaux projets d'infrastructure pour l'AF 2024-2025 sont les suivants :
 - Conception et construction d'une nouvelle installation d'hébergement pour la formation des MR juniors à la BFC Esquimalt, en Colombie Britannique. Ce projet permettra la consolidation stratégique de diverses fonctions dans une seule installation de grande hauteur spécialement construite qui produira zéro émission nette de carbone ;
 - Conception et construction d'une nouvelle installation de recherche neurocomportementale à RDDC Suffield, en Alberta. Ce projet nous permettra d'étudier l'ensemble des mesures de prévention et de traitement, ainsi que l'objectif à long terme d'amélioration de la protection et du traitement contre les explosions pour les membres des FAC ;
 - Construction de nouvelles installations et recapitalisation des installations existantes au Centre d'entraînement de Dwyer Hill à Ottawa, en Ontario. Le projet fournira l'infrastructure nécessaire et spécialement conçue pour soutenir la croissance des effectifs et des capacités

de l'unité, ainsi que pour donner une instruction spécialisée afin de répondre aux exigences en matière d'état de préparation ;

- Le projet de recapitalisation de la jetée A/B à la BFC Esquimalt, l'arsenal maritime de la Colombie-Britannique, et le remplacement des deux installations par un nouveau complexe de jetée moderne et entièrement intégré. Ce projet améliorera l'accès au site pour les services publics et le tracé des routes, et remplacera les deux grues à tour fixes préexistantes sur les anciennes jetées ;
 - Construction de 10 bâtiments à la BFC Garrison, à Petawawa, en Ontario. Le projet fournit des logements, de l'entreposage d'équipement et des services sur place pour le Régiment d'opérations spéciales du Canada ;
 - Construction de nouvelles installations pour l'Unité interarmées d'intervention du Canada (UIIC) à la 8^e Escadre Trenton, en Ontario. Cette infrastructure permettra à l'UIIC de fournir un soutien chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) adapté aux tâches à haut niveau de préparation afin de répondre aux missions essentielles des Forces armées canadiennes.
- Continuera de mettre l'infrastructure à niveau et d'en assurer l'entretien grâce à des technologies novatrices et des pratiques exemplaires en matière d'environnement, lorsque possible ;
 - Poursuivra, par l'entremise du programme de logement résidentiel de la Défense, la mise en œuvre du Programme d'investissement du portefeuille résidentiel en mettant l'accent sur les projets de construction et de rénovation de faible complexité ;
 - Continuera, pour les bases et les escadres, de prendre des décisions d'investissement judicieuses pour répondre aux besoins actuels et futurs du MDN et des FAC, notamment en fournissant des orientations sur l'utilisation des sols et de l'infrastructure grâce à l'élaboration de documents stratégiques (plans directeurs de développement des biens immobiliers et plans de développement des sites).

Pour plus d'informations sur les projets d'infrastructure de la Défense, consulter la page Web des [projets d'infrastructure](#) du ministère du MDN et des FAC.

Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement

La Défense mettra en œuvre son programme environnemental et les exigences de la [Politique environnementale de l'Armée canadienne](#) pour s'assurer que ses activités sont menées dans le respect de l'environnement. Le MDN et les FAC continueront de s'occuper activement des changements climatiques, de l'écologisation et de la durabilité. L'écologisation étant bien intégrée au portefeuille d'infrastructures, la prochaine étape consistera à la faire progresser dans l'ensemble du portefeuille de la Défense, notamment en ce qui a trait aux achats, aux opérations et à la planification des capacités.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense fera progresser les objectifs de durabilité du Ministère en réponse aux initiatives clés suivantes :

- Mettre en œuvre une Stratégie en matière de climat et de durabilité de la Défense pour la période 2024-2027, à l'appui de la Stratégie fédérale de développement durable et de la Stratégie pour un gouvernement vert ;
- Développer le système de gestion de l'environnement sur le plan national afin d'améliorer le rendement environnemental de la Défense ;
- Terminer une feuille de route pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'immobilier, dont l'objectif est de réduire de 90 % les GES par rapport à l'année de référence 2005 et de constituer un portefeuille carboneutre d'ici à 2050 ;

- Évaluer et assainir les sites contaminés dans le cadre du [Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux](#) et du programme des sites contaminés du MDN, et atténuer les risques liés aux [munitions explosives non explosées](#) sur les anciens sites de la Défense ;
- Continuer à conclure des marchés de services écoénergétiques (MSE) afin d'améliorer le rendement énergétique des biens immobiliers. Les MSE sont des accords entre les entreprises de services écoénergétiques (ESCO) et le MDN pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise en œuvre de mesures de conservation de l'énergie. Le MDN poursuivra l'installation de nouvelles technologies dans le cadre du programme Système de gestion énergétique des bâtiments intelligents ;
- Faire progresser les efforts liés à la stratégie « Cap sur la carboneutralité » de l'ARC, ce qui inclut l'achèvement des plans initiaux de décarbonisation et des projections de gaz à effet de serre (GES) ;
- Évaluer et modifier, le cas échéant, le système modernisé de suivi du carburant afin d'améliorer l'analyse des données ;
- Mettre en œuvre et suivre l'utilisation de carburants d'aviation durables dans les flottes de sécurité nationale de l'ARC lorsqu'ils sont disponibles, abordables, compatibles et utilisables sur le plan opérationnel ;
- Commencer à examiner les procédures opérationnelles en vue de réaliser des gains d'efficacité qui permettraient de réduire les émissions de GES pour un certain nombre de flottes de sécurité nationale de l'ARC ;
- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de la première phase du Livre blanc sur l'évaluation des impacts des changements climatiques sur les opérations de l'ARC ;
- Soutenir la réalisation d'évaluations environnementales stratégiques pour les nouvelles capacités de l'ARC ;
- Mettre en œuvre les résultats escomptés de l'Armée en matière d'environnement pour l'AF 2024-2025 ;
- Moderniser les pratiques de gestion environnementale dans les champs de tir et les secteurs d'entraînement afin de favoriser leur durabilité et leur viabilité à long terme ;
- Effectuer des inspections environnementales des unités ;
- Réaliser des audits environnementaux à Shilo, au Manitoba, en Colombie-Britannique continentale et dans le sud de l'Alberta ;
- Intégrer les considérations environnementales dans les processus de planification des exercices.

Principaux risques

Plusieurs risques peuvent affecter la capacité du Ministère à atteindre ses résultats, notamment :

Acquisition de matériel – Le MDN et les FAC risquent de rencontrer des difficultés à acquérir des capacités matérielles au niveau adéquat pour soutenir les opérations.

Acquisition de technologies de l'information – La Défense risque de rencontrer des difficultés à acquérir des capacités de technologies de l'information au niveau adéquat pour soutenir les opérations.

Gestion de l'infrastructure – La Défense risque de rencontrer des difficultés à maintenir ses infrastructures au niveau requis pour soutenir les opérations.

Acquisition d'infrastructures – La Défense risque de rencontrer des difficultés à acquérir/construire des infrastructures au niveau adéquat pour soutenir les opérations.

Étant donné que le Cadre ministériel des résultats de la Défense reflète une chaîne de prestations allant de la conception des forces armées requises à leur développement et à l'exécution des opérations, les

activités visant à atténuer les risques liés aux responsabilités essentielles en matière de bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables se retrouvent également dans d'autres responsabilités essentielles. Celles-ci fournissent les éléments de base permettant d'obtenir des résultats en matière de bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : 4,490,063,164 \$
- Ressources à temps plein prévues : 15 444

Priorités gouvernementales connexes

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à rendre ses opérations plus écologiques, la Défense a publié, en novembre 2023, la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD). La SMDD décrit les actions du Ministère en vue de soutenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) du Canada. Les engagements notables du MDN et des FAC contribuant à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont notamment les suivants :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des installations et du parc automobile de 40 %, par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2025 et parvenir à la carboneutralité d'ici 2050 (ODD 7, 9, 11, 12, 13 des Nations Unies) ;
- 100 % des achats du parc de véhicules utilitaires légers du MDN seront des véhicules carboneutres ou hybrides lorsqu'ils sont disponibles, avec un objectif d'achat de véhicules carboneutres de 50 % d'ici 2023 (ODD 7, 11, 12, 13 des Nations Unies) ;
- Utilisation à 100 % d'électricité propre d'ici 2025 en produisant ou en achetant de l'électricité renouvelable (ODD 7, 9, 13 des Nations Unies) ;
- Soutien de l'engagement pris par le gouvernement du Canada de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050 pour la flotte nationale de sûreté et de sécurité, en tenant compte de la disponibilité, de l'abordabilité, de la compatibilité et de la faisabilité opérationnelle (ODD 13 des Nations Unies) ;
- La stratégie « Cap sur la carboneutralité » et le plan de décarbonisation à venir, ainsi que l'évaluation des impacts des changements climatiques sur les opérations des FAC, sont des actions directes à l'appui des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada et des actions requises pour atténuer l'impact des changements climatiques sur les opérations des FAC respectivement (ODD 13).

De plus amples informations sur les contributions du Ministère de la Défense nationale au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable sont disponibles dans la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#).

Relations avec les peuples autochtones

La Défense continuera de soutenir l'approche pangouvernementale pour faire avancer le programme de réconciliation du gouvernement du Canada, y compris la mise en œuvre de la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(LDNU\)](#) et le soutien d'une relation renouvelée avec les peuples autochtones.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense :

- Collaborera avec les partenaires autochtones à l'appui de la mise en œuvre des mesures du Plan d'action contenues dans le [Plan d'action 2023-2028 de la LDNU](#) ;

- Renforcera la collaboration et la coordination internes en vue d'harmoniser les activités, les politiques et les processus du MDN et des FAC avec la LDNU et de réaliser un changement transformationnel dans les interactions avec les peuples autochtones ;
- Fera progresser les travaux dans le domaine prioritaire de la souveraineté, de la défense et de la sécurité du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne ;
- Continuera de sensibiliser à la culture et de développer les compétences culturelles en fournissant des orientations/outils opérationnels et politiques dans l'ensemble de la Défense afin de soutenir une approche coordonnée du renforcement des capacités internes et de la consultation et de la coopération externes ;
- Continuera de développer des outils afin d'aider la Défense à mettre en œuvre les traités et de veiller à l'harmonisation avec la [Politique sur l'Inuit Nunangat](#) ;
- Continuera de fournir un soutien financier aux communautés autochtones par le biais du [Programme de réconciliation avec les peuples autochtones](#) afin de faciliter la participation, la recherche, l'élaboration de politiques et la consultation avec la défense sur des priorités communes ;
- Fournira aux intervenants des conseils sur la gestion des litiges.

Répertoire des programmes

Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Gestion du programme d'infrastructure de la Défense ;
- Infrastructure de la Défense : construction, réfection et investissement ;
- Infrastructure de la Défense : entretien, soutien et opérations ;
- Programme de logements résidentiels de la Défense ;
- Gestion des systèmes, des services et du programme de technologie de l'information de la Défense ;
- Gestion de l'environnement et action pour le climat ;
- Relations avec les peuples autochtones ;
- Bases navales ;
- Bases terrestres ;
- Escadres aérospatiales ;
- Bases interarmées, communes et internationales ;
- Opérations institutionnelles de la Police militaire ;
- Sécurité.

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du MDN et des FAC sont disponibles sur [l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

Changement de programme de l'AF 2023-2024 « Environnement et gestion durable » à l'AF 2024-2025 « Gestion de l'environnement et action pour le climat ».

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#) ;
- [Plans visant à atteindre les cibles](#) ;
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#) ;
- [Priorités gouvernementales connexes](#).

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations ministérielles et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- Services de gestion et de surveillance ;
- Services des communications ;
- Services juridiques ;
- Services de gestion des ressources humaines ;
- Services de gestion des finances ;
- Services de gestion de l'information ;
- Services de technologie de l'information ;
- Services de gestion des biens immobiliers ;
- Services de gestion du matériel ;
- Services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Services de gestion et de surveillance

La Défense continuera de soutenir les priorités ministérielles par une surveillance et des conseils indépendants et objectifs découlant de la réalisation d'évaluations, d'audits internes et de l'examen des divulgations liées à des conflits d'intérêts potentiels, à des allégations d'actes répréhensibles et à des enquêtes administratives. Ces activités fourniront de l'information sur l'efficacité et l'efficience des programmes, la gestion des risques et la gouvernance. Les engagements seront classés par ordre de priorité afin de se concentrer sur les plus importants et de favoriser une prise de décision rapide pour l'amélioration des programmes. Le MDN et les FAC tiendront compte de l'ACS Plus dans les mises à jour annuelles de la planification et formuleront des recommandations pour l'amélioration des programmes ou des situations.

Services des communications

Les équipes chargées de la communication et des affaires publiques fourniront des conseils et une expertise en matière de communication stratégique et travailleront en collaboration pour veiller à ce que le Ministère continue à communiquer de manière ouverte et transparente les progrès et les résultats de l'institution aux Canadiens et Canadiennes.

Au cours de l'AF 2024-2025, les communications ministérielles continueront de se concentrer sur les priorités suivantes :

- La progression de [Protection, Sécurité, Engagement \(PSE\)](#) par la communication active des plans du Canada pour moderniser le NORAD, ainsi que d'autres stratégies, programmes d'acquisition et initiatives du gouvernement du Canada ;

- L'équipe de Conduite professionnelle et culture par la communication des efforts de la Défense pour constituer un effectif diversifié, favoriser un environnement de travail respectueux, positif et sain dans l'ensemble du Ministère, et en veillant à ce que les efforts d'évolution au sein du MDN et des FAC soient bien compris et bien communiqués afin d'établir une approche cohésive ;
- L'équipe de Diversité et inclusion par la communication des progrès tangibles et mesurables vers la création d'une main-d'œuvre représentative, diversifiée et inclusive à tous les niveaux de l'organisation grâce au recrutement de personnes de race, d'ethnie, de nationalité et d'âge différents; de personnes autochtones; de personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre diversifiées; et de personnes en situation de handicap. Les efforts porteront également sur l'enseignement, le partage et l'utilisation des pratiques exemplaires en matière de communication où la diversité et l'inclusion sont intégrées dans les mots et les images ;
- Les efforts des FAC en matière de reconstitution, de maintien en poste et de recrutement en accordant la priorité aux tâches et à l'affectation des ressources pour soutenir les personnes, leur état de préparation et leur résilience, ainsi que les objectifs ambitieux de modernisation de la Défense. La mise en œuvre d'activités stratégiques de recrutement, de publicité et de marketing afin d'accroître la notoriété des FAC, d'augmenter les effectifs des FAC et d'attirer une main-d'œuvre diversifiée. Un élément essentiel de notre effort de communication consiste à informer les Canadiens, les Canadiennes et les résidents permanents de la manière dont le personnel des FAC sert le Canada dans des missions au pays et à l'étranger, ce qui peut inciter des candidats qualifiés à rejoindre les FAC ;
- Le renforcement des communications opérationnelles et institutionnelles afin d'améliorer la façon dont le MDN et les FAC mènent leurs opérations dans l'environnement de l'information par la mise à jour de la politique des affaires publiques en ce qui concerne les opérations; la mise à jour de la doctrine des affaires publiques militaires; la progression de la gestion et de l'intégration de l'imagerie des FAC; et les travaux avec les bureaux de première responsabilité concernés pour veiller à ce que la fonction des affaires publiques soit intégrée dans la planification et l'exécution des plans et des stratégies à tous les niveaux d'opérations. Préparer, soutenir et déployer des équipes militaires d'affaires publiques, d'imagerie et d'instruction pour mettre en valeur les opérations, les exercices et les activités des FAC.

Services juridiques

Le MDN et les FAC visent à atteindre des objectifs ambitieux avec des ressources disponibles limitées et à mettre en œuvre des réformes juridiques globales dans un délai restreint, tout en assurant une coordination efficace avec d'autres ministères gouvernementaux et acteurs indépendants du système de justice militaire. La priorisation des travaux est déterminée par le soutien juridique apporté quotidiennement aux activités transactionnelles récurrentes ou requis de manière ponctuelle en raison de l'actualité. Malgré ces défis, le MDN et les FAC continueront de fournir des services juridiques grâce à une série d'initiatives en cours, notamment :

- Soutenir les efforts liés à la mise en œuvre des recommandations relatives à la justice militaire figurant dans le rapport du [troisième examen indépendant de la Loi sur la défense nationale](#), rédigé par l'honorable Morris J. Fish, ancien juge de la Cour suprême du Canada ;
- Soutenir les efforts liés à la mise en œuvre des recommandations relatives à la justice militaire formulées dans le [Rapport de l'examen externe indépendant et complet](#), rédigé par l'honorable Louise Arbour, ancienne juge de la Cour suprême du Canada ;
- Soutenir les travaux visant à faire progresser les autres activités du système de justice militaire, en poursuivant les efforts pour compléter et améliorer les changements apportés au système de justice militaire par le biais de la *Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*, anciennement le [projet de loi C-77](#), ou liées à la mise en œuvre des recommandations d'autres examens externes, comme déterminés par le ministre de la Défense nationale.

Suite à l'entrée en vigueur des dispositions restantes de l'ancien projet de loi C-77, entré en vigueur le 20 juin 2022, ainsi que les modifications nécessaires aux [Ordonnances et règlements royaux](#) et la

publication de la politique sur la justice militaire au niveau de l'unité, il y a encore du travail à faire pour réaliser la modernisation continue du système de justice militaire. La Défense continuera de fournir des services juridiques à l'appui des efforts visant à compléter et à améliorer les changements apportés au système de justice militaire par le projet de loi C-77 par sa contribution à l'élaboration des modifications réglementaires supplémentaires et par son soutien à l'élaboration des instruments politiques et d'instruction nécessaires avec l'ensemble de la communauté des FAC. Cet effort permanent pour améliorer le rendement du système de justice militaire comprend également la prestation de services juridiques à l'appui de l'élaboration de la législation, des règlements, des ordonnances et des directives concernant d'autres activités de la justice militaire. Cela comprend l'analyse et la mise en œuvre potentielle des recommandations d'autres examens externes déterminés par le ministre de la Défense, afin de s'assurer que le système de justice militaire reste adapté aux besoins de la Défense et contribue à garantir que les membres des FAC sont protégés par un système de justice militaire qui évolue avec les concepts canadiens de la justice.

Le ministre de la Défense nationale reste déterminé à mettre en œuvre l'intention de la recommandation 5 de l'Examen externe indépendant et complet, qui recommandait que les infractions sexuelles du [Code criminel](#) soient soustraites à la compétence des FAC. Le Ministère continuera de soutenir les consultations avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de développer les moyens appropriés de mettre ceci en œuvre, notamment :

- Soutenir l'engagement intergouvernemental, notamment par le biais d'un Comité ponctuel fédéral et provincial/territorial, ainsi que par des canaux bilatéraux ;
- Analyser les réactions des entités du MDN et des FAC, des groupes de victimes, des acteurs indépendants du système de justice militaire et des partenaires fédéraux et provinciaux/territoriaux, puis intégrer les résultats dans l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la recommandation 5.

Dans la suite des progrès de la réponse du gouvernement du Canada au [Rapport 3 de 2018 du vérificateur général, l'administration de la justice dans les Forces armées canadiennes](#), la Défense poursuivra le développement, avec le Groupe de gestion de l'information du Ministère, du Système d'administration de la justice et de gestion de l'information (SAJGI), un système centralisé de gestion de la justice militaire et de collecte de données en temps réel pour faciliter l'administration de la justice militaire. Une nouvelle version du SAJGI, qui reflète les changements apportés au système de justice militaire par la mise en œuvre du projet de loi C-77, est en cours de développement afin de garantir que le SAJGI reflète le système de justice militaire au niveau de l'unité, y compris les normes en matière de délais et les indicateurs de suivi du rendement mis à jour. Le MDN et les FAC prévoient maintenant que le déploiement du SAJGI 2.0 commencera à l'automne 2024, un changement qui reflète une compréhension plus complète du nouveau système de justice militaire au cours des années qui ont suivi sa mise en œuvre.

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense continuera de soutenir le conseiller juridique des FAC (ministère de la Justice) et d'aider les représentants du MDN et des FAC chargés de donner des directives juridiques tout au long du cycle de litige, en mettant particulièrement l'accent sur la surveillance de la mise en œuvre des ententes de règlement, y compris celles sur l'inconduite sexuelle des FAC et du MDN (Heyder-Beattie) et sur le racisme dans les FAC (Frenette). Cette surveillance dévouée aide la Défense à respecter ses obligations juridiques et éthiques et contribue à une culture et à un milieu de travail positifs. Cette perspective stratégique et coordonnée permet au MDN, aux FAC et au gouvernement du Canada de mieux gérer les risques juridiques, financiers et de réputation liés aux litiges.

Le Ministère continue d'assurer la supervision et la responsabilité de la gestion des litiges en matière de recours collectifs en coordonnant les activités et la conformité au sein de l'Équipe de la Défense, et avec d'autres ministères au besoin, en ce qui concerne le nombre croissant de recours collectifs complexes. Ces affaires concernent le harcèlement et la discrimination sur le lieu de travail, la rémunération et les avantages sociaux, ainsi que d'autres questions liées à la santé et à la sécurité.

Services de gestion des ressources humaines

Au cours de l'AF 2024-2025, la Défense continuera de constituer un effectif de la fonction publique solide. Celui-ci reflètera la diversité du Canada, sera équipé pour répondre aux exigences d'un environnement de défense dynamique et sera soutenu par une prestation de services moderne en matière de RH.

- La Défense fournira des orientations stratégiques et des conseils aux gestionnaires et aux dirigeants afin de soutenir les efforts visant à constituer une main-d'œuvre qui reflète la diversité du Canada et les valeurs de justice, d'équité, d'inclusion et de sécurité. Un nouveau plan d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion sera lancé au cours de l'AF 2024-2025. Celui-ci définira les principaux objectifs en matière d'embauche et de promotion des groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Afin de simplifier les efforts visant à répondre aux recommandations en suspens sur les questions d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion au sujet des effectifs de la fonction publique, une stratégie des services internes sur l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion sera présentée au cours du premier trimestre de l'AF 2024-2025. Cette stratégie contribuera à un effort systémique dans les processus, les programmes et les politiques ;
- La Défense soutiendra la prise de décision ministérielle en fournissant un accès opportun aux données sur l'auto-identification et la disponibilité de la main-d'œuvre afin de garantir des pratiques fondées sur des preuves dans les domaines de l'équité en matière d'emploi, de la diversité et de l'inclusion ;
- Le Ministère continuera d'étudier et d'évaluer les tendances émergentes qui façonnent l'avenir du travail grâce à des recherches et à des analyses sur des questions d'actualité. Cet ensemble de travaux, y compris un cadre sur l'avenir du travail à établir au cours de l'AF 2024-2025, éclairera la prise de décision concernant les risques et les possibilités à moyen et à long terme auxquels le MDN est confronté dans l'environnement de travail en évolution. Les domaines d'intérêt spécifiques à explorer dans le cadre comprennent les tendances démographiques et de la main-d'œuvre, le travail hybride et les changements sur le lieu de travail, ainsi que l'incidence des outils et des processus numériques utilisés à la Défense ;
- La Défense continuera de soutenir SPAC dans ses efforts pour réduire l'arriéré des dossiers de rémunération, l'objectif ultime étant de garantir une rémunération exacte et en temps voulu. Pour ce faire, l'équipe chargée de la rémunération au sein du Ministère continuera de concevoir, de développer et de mettre en œuvre des services proactifs, personnalisés et centrés sur le client, afin d'aider les membres du personnel et les gestionnaires. La philosophie de la conception des services consistera à faire passer le client en premier, à instaurer la confiance et à fournir d'excellents services pour obtenir des résultats positifs en matière de rémunération ;
- Grâce à un examen des processus internes de bout en bout en matière de ressources humaines, la Défense modernisera l'approche du recrutement en vue de mettre en œuvre des processus de dotation simplifiés et efficaces. Ceux-ci nous soutiennent dans l'établissement d'une organisation des RH agile et moderne exploitée selon des normes élevées de responsabilité, d'expertise, de transparence et de collaboration ;
- La Défense continue de développer des outils pour soutenir l'élimination des préjugés et des obstacles en amont du processus de recrutement, en soutien aux [modifications à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique](#). Ces outils faciliteront le recrutement des meilleurs talents pour garantir l'application de l'objectivité et de la sensibilité culturelle tout au long du processus d'embauche;
- La Défense appuie la prise de décision fondée sur des données probantes en traduisant les données en produits analytiques pour fournir des récits descriptifs, des visuels et une analyse intersectionnelle afin d'aider les dirigeants à prendre des décisions fondées sur des données.

Services de gestion des finances

La Défense assure la gestion du budget de la Défense par le biais d'une coordination horizontale entre plusieurs lignes d'effort afin de garantir que les fonds sont affectés aux principales priorités de la Défense et du gouvernement, comme elles sont représentées dans les différents tableaux financiers du présent document.

Grâce à une gestion financière saine et continue, la Défense renforce la confiance du public dans sa gestion de l'argent des contribuables canadiens.

Services de gestion de l'information

La Défense s'est engagée à améliorer la gestion de l'information afin de renforcer les capacités du Ministère, d'améliorer les services aux Canadiens et Canadiennes et de garantir un partage sécurisé de l'information avec les partenaires. Le Ministère continuera de soutenir les priorités du gouvernement du Canada en matière de gestion de l'information et des données incluses dans la [Politique sur les services et le numérique](#) du SCT et dans la [Norme sur les systèmes qui gèrent l'information et les données](#), ainsi que d'accorder la priorité à la gestion, à la gouvernance et à l'analyse des données électroniques pour mettre en œuvre les initiatives de la politique de la Défense. Au cours de l'AF 2024-2025, le Ministère assurera :

- La modernisation de l'architecture de l'information. Elle vise à optimiser la structure, l'organisation et la normalisation des actifs informationnels ;
- L'exploitation des applications industrielles de pointe pour centraliser, numériser et gérer les services d'information. Cela permettra de réduire la dépendance à l'égard des processus papier qui nuisent à la rapidité, à l'accessibilité et à la durabilité environnementale ;
- L'étude de technologies avancées d'IA pour améliorer l'efficacité de la gestion, de l'organisation et du partage de l'information. Dans le but d'améliorer les opérations, l'état de préparation et la réduction des risques, le MDN et les FAC procéderont à des évaluations de routine des ressources d'information, afin d'augmenter les efforts pour éliminer les données redondantes, obsolètes ou insignifiantes ;
- L'établissement de critères pour contrôler et rendre compte de la maturité de la gestion des données en vue de fournir des orientations ciblées ;
- L'établissement des rôles d'intendance des données, y compris des gouverneurs de données, des officiers de données et des conseillers en données, et leur donner les moyens d'améliorer la gouvernance des données ;
- La mise en œuvre et la finalisation du Cadre de qualité des données afin d'assurer la qualité des données au sein du MDN et des FAC, et de garantir la fiabilité des données utilisées pour la prise de décision ;
- Le MDN et les FAC réorganisent leurs services internes de soutien à l'analyse afin de répondre à la demande croissante de solutions analytiques. Cette initiative est impérative pour améliorer la capacité de l'organisation à prendre des décisions éclairées en fonction d'informations fondées sur des données ;
- La progression de la conception d'un prototype de centre de données d'entreprise pour répondre à la question urgente de l'accessibilité des données du MDN. Cette initiative comprend le développement de capacités de recherche et de catalogage facilitées afin de simplifier la découverte et l'utilisation des données.

Conformément à la Directive du CEMD sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC (PF & DO) 2023-2024, la disponibilité opérationnelle est au cœur de la capacité des FAC à mener à bien les missions confiées par le gouvernement du Canada. L'accès aux données est considéré comme fondamental pour faciliter la prise de décision nécessaire à la réalisation du mandat des FAC. La préparation des données est axée sur les priorités suivantes pour l'AF 2024-2025 :

- Améliorer l'interopérabilité des allies ;

-
- Améliorer l'état de préparation des FAC ;
 - Améliorer les pratiques opérationnelles du MDN et des FAC ;
 - Améliorer la capacité d'analyse avancée.

La Défense s'est engagée à améliorer la gestion de l'information afin de renforcer les capacités du Ministère, d'améliorer les services aux Canadiens et Canadiennes et de garantir un partage sécurisé de l'information avec ses partenaires. Une initiative centrale concerne la modernisation de l'architecture de l'information. Celle-ci vise à optimiser la structure, l'organisation et la normalisation des actifs informationnels. Au cours de l'AF 2024-2025, le MDN et les FAC assureront :

- L'exploitation des applications industrielles de pointe pour centraliser, numériser et gérer les services d'information ;
- La réduction de la dépendance à l'égard des processus papier qui nuisent à la rapidité, à l'accessibilité et à la durabilité environnementale ;
- L'adoption de l'innovation par l'étude de technologies avancées d'IA pour améliorer l'efficacité de la gestion, de l'organisation et du partage de l'information ;
- L'amélioration des opérations, de l'état de préparation et de la réduction des risques ;
- Des investissements dans la formation des militaires afin d'améliorer leur maîtrise, leurs compétences et leur sensibilisation en matière d'information numérique dans le cadre d'un engagement en faveur de l'amélioration continue.

Services de technologie de l'information

La Défense continuera de développer sa pratique de l'architecture d'entreprise et, par conséquent, améliorera l'harmonisation et la supervision des solutions techniques au sein du MDN et des FAC par un travail en étroite collaboration avec le SCT pour s'assurer que le Ministère est harmonisé avec les directives et les normes de gestion de l'information et technologie de l'information du gouvernement du Canada, comme la [Directive sur les services et le numérique](#), la [Norme sur les systèmes qui gèrent l'information et les données](#) et les examens du Comité d'examen de l'architecture d'entreprise du GC.

Le MDN et les FAC continueront de maintenir et d'évaluer leurs investissements en GI/TI dans le cadre de leur programme de gestion du portefeuille d'applications, afin de garantir la saisie de données de qualité sur les applications et les activités. Cela nous permettra de mieux gérer les investissements en matière de GI/TI et aux partenaires de fournir les services de soutien nécessaires.

La Défense évoluera pour fournir des services d'application d'entreprise et des plateformes numériques permettant la réutilisation et l'optimisation de la diversité technique pour la durabilité de l'entreprise.

Le MDN et les FAC continueront d'appuyer la transformation des TI du gouvernement du Canada par la réalisation des projets/initiatives clés dans le but de retirer les anciens systèmes, comme l'infrastructure téléphonique vieillissante, de consolider les environnements d'hébergement et de réseautage, de permettre une main-d'œuvre mobile et hybride et d'améliorer la gestion des biens de TI, comme les licences de logiciels.

La Défense reste engagée à soutenir la transformation informatique du gouvernement du Canada. Il s'agit de faire progresser les capacités de la plateforme Microsoft 365 au sein du Ministère afin de créer une plateforme de travail et de communication homogène. Le programme Défense 365 accordera la priorité à l'intégration de l'échange de données entre les systèmes d'information existants, à la mise en œuvre de mesures de sécurité permettant le stockage de l'information et le traitement de données jusqu'au niveau Protégé B, et à l'amélioration de l'expérience globale de l'utilisateur de la plateforme.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépense prévues : 1,186,033,469 \$
- Ressources à temps plein prévues : 4 969

Priorités gouvernementales connexes

Planification des contrats attribués aux entreprises autochtones

Le MDN est une organisation de phase 3 et vise à atteindre l'objectif minimum de 5% d'ici la fin de 2024-2025, tel qu'énoncé à l'annexe E de la [Directive sur la gestion des approvisionnements](#). La Défense nationale détient un mandat unique et acquiert une vaste variété et volume des produits et services (dans certains cas hautement spécialisés). En conséquence, on s'attend à ce que la capacité des entreprises autochtones dans certains domaines clés de la valeur des contrats se développe au fil du temps. Pour soutenir cette évolution, le MDN prévoit entreprendre des actions spécifiques conformément à un plan permanent pour soutenir l'approvisionnement autochtone afin d'atteindre l'objectif minimum de 5 % :

- Mettre en œuvre un accord de contribution dans le cadre du PRI, qui a financé l'adhésion pour l'année civile 2023 et la participation au salon professionnel de la défense CANSEC, organisé par l'Association canadienne des industries de défense et de sécurité, par le Conseil canadien des entreprises autochtones (CCEA) et dix organisations autochtones du CCEA auront la possibilité d'acquérir des connaissances précieuses sur les réseaux de défense et de créer d'éventuels partenariats pour de futurs projets ;
- Continuer de donner la priorité à l'engagement précoce avec les peuples autochtones dans leurs domaines de responsabilité, notamment pour soutenir les obligations et les objectifs en matière d'approvisionnement dans les traités modernes, la stratégie d'approvisionnement pour les entreprises autochtones et la politique de l'Inuit Nunangat, et pour s'aligner sur l'UNDA ;
- Analyser notre régime d'établissement de rapport ministériel actuel pour garantir que la méthodologie d'établissement de rapport est alignée sur les éléments de données recherchés dans les futures obligations d'établissement de rapport pour soutenir l'objectif minimum d'approvisionnement autochtones de 5% ;
- Poursuivre le groupe de travail bimensuel sur l'approvisionnement autochtone pour éclairer l'élaboration de politiques, la production d'établissement de rapports et le partage des meilleures pratiques ;
- Intégrer les exigences en matière d'approvisionnement autochtone dans les orientations de planification ministérielles et publier une stratégie d'approvisionnement autochtones du MDN et des FAC en consultation avec les partenaires et les intervenants, y compris les partenaires autochtones ;
- Continuer de veiller à ce que tout le personnel du groupe PG suive le cours obligatoire Considérations autochtones dans l'approvisionnement de l'École de la fonction publique du Canada ;
- Continuer d'inclure des plans de participation autochtones pour les achats importants et partager les meilleures pratiques dans cet espace. Cet important travail fondamental en faveur de la réconciliation économique ne se reflète pas dans l'objectif minimum de 5%.

Le tableau suivant montre en % la valeur réelle, prévue et planifiée pour l'objectif.

Champ de déclaration de 5%	Résultat réel 2022-2023	Résultat prévu pour 2023-2024	Résultat prévu pour 2024-2025
Pourcentage total de contrats avec des entreprises autochtones	S.O.	S.O.	5 %

Dépenses et ressources humaines prévues

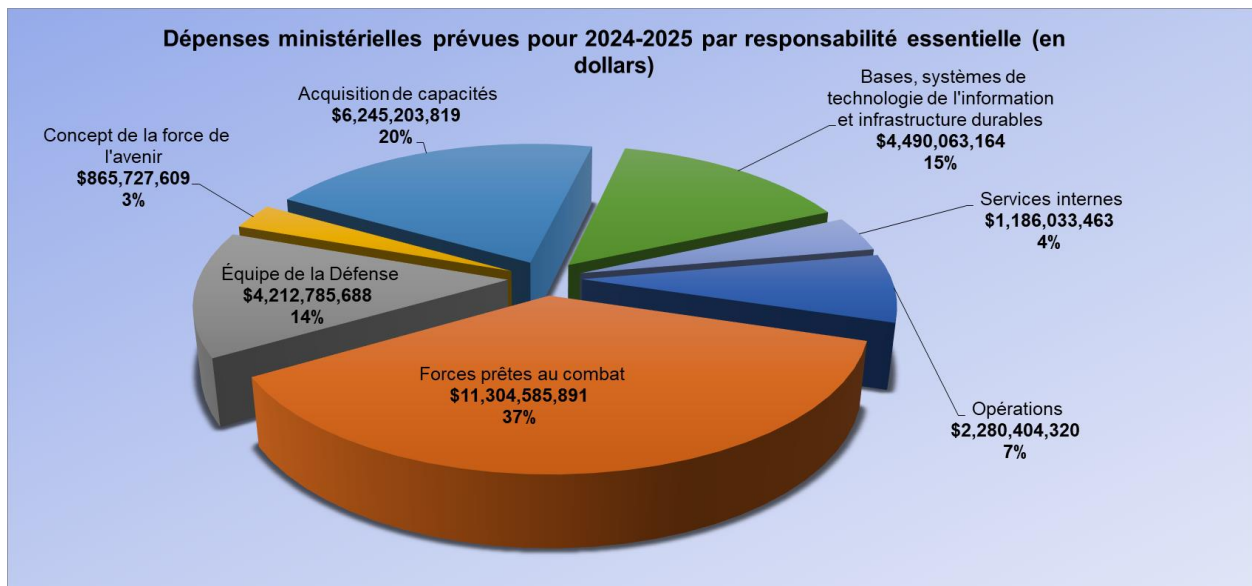
Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du MDN et des FAC prévues pour les trois prochaines années financières et compare les dépenses prévues pour l'AF 2024-2025 avec les dépenses réelles pour l'année en cours et l'année précédente.

Dans la présente section

- [Dépenses](#) ;
- [Financement](#) ;
- [État condensé prospectif des opérations](#) ;
- [Ressources humaines](#).

Dépenses

Figure 1 : Dépenses ministérielles prévues pour 2024-2025 par responsabilité essentielle (en dollar)



Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du MDN et des FAC et pour ses services internes au cours **des trois années financières précédentes**. Les montants pour l'année financière en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Tableau 1 : Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars).

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Opérations	915,502,440 \$	2,019,743,879 \$	2,386,006,218 \$
Forces prêtes au combat	9,984,959,562 \$	10,796,359,609 \$	11,292,378,427 \$
Équipe de la Défense	3,648,870,768 \$	3,914,692,450 \$	4,041,000,917 \$
Concept de la force de l'avenir	749,733,042 \$	835,360,142 \$	872,034,999 \$
Acquisition de capacités	3,747,686,232 \$	3,860,260,423 \$	5,615,993,975 \$
Bases, systèmes de technologies de l'information et d'infrastructures durables	3,945,280,646 \$	4,097,255,100 \$	4,562,904,788 \$
Total partiel	22,992,032,690 \$	25,523,671,603 \$	28,770,319,324 \$
Services internes	1,134,112,271 \$	1,406,488,492 \$	1,150,779,528 \$
Total	24,126,144,961 \$	26,930,160,095 \$	29,921,098,852 \$

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du MDN et des FAC et pour ses services internes au cours des trois prochaines années financières.

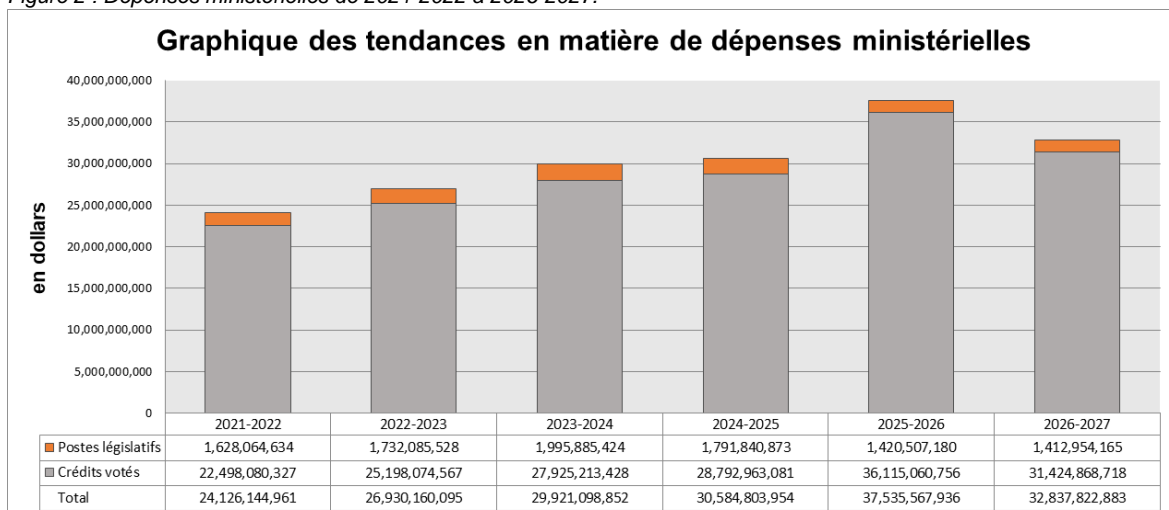
Tableau 2 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars).

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Opérations	2,280,404,320 \$	2,280,404,320 \$	2,043,184,587 \$	1,233,724,151 \$
Forces prêtes au combat	11,304,585,891 \$	11,304,585,891 \$	11,148,704,722 \$	11,306,239,869 \$
Équipe de la Défense	4,212,785,688 \$	4,212,785,688 \$	4,181,634,752 \$	4,268,622,576 \$
Concept de la force de l'avenir	865,727,609 \$	865,727,609 \$	852,414,679 \$	810,066,581 \$
Acquisition de capacités	6,245,203,819 \$	6,245,203,819 \$	13,752,776,234 \$	9,503,051,924 \$
Bases, systèmes de technologies de l'information et d'infrastructures durables	4,490,063,164 \$	4,490,063,164 \$	4,423,383,640 \$	4,575,073,201 \$
Total partiel	29,398,770,491 \$	29,398,770,491 \$	36,402,098,614 \$	31,696,778,302 \$
Services internes	1,186,033,463 \$	1,186,033,463 \$	1,133,469,322 \$	1,141,044,581 \$
Total	30,584,803,954 \$	30,584,803,954 \$	37,535,567,936 \$	32,837,822,883 \$

Financement

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (dépenses votées et législatives) au fil du temps.

Figure 2 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027.



Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du MDN et des FAC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2024-2025](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état des résultats condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations du MDN et des FAC de 2023-2024 à 2024-2025.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif condensé des opérations plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site web](#) du MDN et des FAC.

Tableau 3 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars).

Renseignements financiers	Résultats visés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Différence (résultats prévus 2024-2025 moins résultats visés 2023-2024)
Total des dépenses	28,284,625,000	29,458,602,000	1,173,977,000
Total des revenus	380,917,000	378,808,000	(2,109,000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	27,903,708,000	29,079,794,000	1,176,086,000

L'écart entre les résultats prévus pour 2024-2025 et les prévisions des résultats pour 2023-2024 est principalement attribuable à une augmentation des salaires et des avantages sociaux ainsi qu'à une augmentation de la charge d'amortissement.

Ressources humaines

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour les responsabilités essentielles du MDN et des FAC et pour ses services internes au cours des trois précédentes années financières. Les ressources humaines pour l'année financière en cours sont prévues en fonction du cumul de l'année.

Tableau 4 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Équivalents temps plein 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024
Opérations	2,103	2,686	2,201
Forces prêtes au combat	45,281	43,777	43,946
Équipe de la Défense	19,256	18,728	20,716
Concept de la force de l'avenir	1,983	2,064	1,890
Acquisition de capacités	2,457	2,339	2,523
Bases, systèmes de technologies de l'information et d'infrastructures durables	15,642	15,614	15,068
Total partiel	86,722	85,208	86,344
Services internes	4,372	4,656	4,392
Total	91,094	89,864	90,736

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle du MDN et des FAC et pour ses services internes pour 2024-2025 et les années suivantes.

Tableau 5 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents à temps plein prévus 2024-2025	Équivalents à temps plein prévus 2025-2026	Équivalents à temps plein prévus 2026-2027
Opérations	2,400	2,401	2,403
Forces prêtes au combat	42,947	42,891	42,891
Équipe de la Défense	20,902	20,856	20,867
Concept de la force de l'avenir	1,974	1,961	1,960
Acquisition de capacités	2,714	2,702	2,702
Bases, systèmes de technologies de l'information et d'infrastructures durables	15,444	15,351	15,332
Total partiel	86,381	86,162	86,155
Services internes	4,969	4,890	4,841
Total	91,350	91,052	90,996

La Force de réserve est un élément apprécié qui fait partie intégrante de la Défense. Elle comporte quatre sous-catégories distinctes :

- Première réserve ;
- Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets ;
- Rangers canadiens ;
- Réserve supplémentaire (réserve stratégique).

La Première réserve (P rés) est composée de membres professionnels des FAC, principalement à temps partiel, répartis dans tout le Canada. Ils répondent avec un préavis approprié pour réaliser les objectifs de défense et de sécurité des FAC, ou y contribuer, au niveau national, continental et international. En 2023, le CEMD a publié une stratégie de transformation historique; « Acquérir la capacité à temps plein par le service à temps partiel : Une nouvelle vision pour la Force de réserve ». Cette vision souligne la nécessité de réaliser le changement fondamental pour la Force de réserve, comme indiqué dans la politique [PSE](#), et la manière dont la Force de réserve (principalement la P rés) peut contribuer au mieux aux efforts globaux de reconstitution, de modernisation, de changement de culture et de préparation opérationnelle des FAC.

Ces efforts visent à atteindre le niveau mandaté d'un effectif rémunéré moyen de 30 000 personnes dans les domaines où leurs efforts et leurs résultats apportent une valeur maximale. Au cours de l'AF 2024-2025 et par la suite, les objectifs et les principes clés de cette vision continueront d'être mis en œuvre dans l'ensemble du MDN et des FAC, et intégrés dans toutes les activités de planification stratégique. Comme pour d'autres parties des FAC, cette mise en œuvre restera difficile en raison de la limitation constante des ressources (humaines et financières) et de la diminution de la taille des FAC, y compris de sa composante de réserve.

La sous-composante du Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) se compose principalement de membres des FAC à temps partiel, répartis dans tout le Canada, dont les tâches principales sont liées à la supervision, à l'administration et à l'instruction des jeunes inscrits aux programmes des Cadets de la Marine royale du Canada, des Cadets royaux de l'Armée canadienne et des Cadets de l'Aviation royale du Canada. L'élément du SAIOC comprend actuellement 6 483 membres des FAC dans trois professions militaires : Les officiers du Cadre des instructeurs de cadets, les officiers du service général et les militaires du rang du service général. L'effectif cible actuel de 8 000 membres du SAIOC est nécessaire pour soutenir la responsabilité des FAC en ce qui concerne les programmes pour la jeunesse du Ministère (cadets et Rangers juniors canadiens).

Le tableau suivant présente les ressources humaines totales prévues pour le personnel de la Force de réserve pour les trois prochaines années financières, de 2024-2025 à 2026-2027.

Tableau 6 : Ressources humaines totales prévues pour le personnel de la Force de réserve pour l'exercice 2024-2027.

	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Première réserve	30 000	30 000	30 000
Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets	8 000	8 000	8 000
Rangers canadiens	5 680	5 680	5 680

Renseignement ministériels

Profile organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Bill Blair, C.P., député

Ministre associé : L'honorable Ginette Petitpas Taylor, députée

Administrateur général : Bill Matthews, sous-ministre

Chef d'état-major de la Défense : Général Wayne D. Eyre, CMM, SMC, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale ;
- Forces armées canadiennes ;
- Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes ;
- Comité d'examen indépendant pour l'acquisition de la défense ;
- Cabinet du juge militaire en chef ;
- Recherche et développement pour la défense Canada ;
- Centre de la sécurité des télécommunications ;
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada ;
- Comité externe d'examen des griefs militaires.

Instruments habilitants :

- [Loi sur la défense nationale](#) ;
- [Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications](#) ;
- [Loi sur les mesures d'urgence](#) ;
- [Loi sur l'aéronautique](#) ;
- [Loi sur les pêches](#).

Pour de plus amples renseignements, voir [Législation et Défense nationale](#).

Année de constitution / début : 1923

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux, veuillez consulter le [site Web](#) du MDN et des FAC

Coordonnées de l'organisation

Address postale : 60 promenade Moodie, Ottawa, (Ontario) K1A 0K2, Canada

Téléphone: 613-992-4581

Courriel : information@forces.gc.ca

Site web : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale.html>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les [tableaux de renseignements supplémentaires](#) ci-dessous sont accessibles sur le site Web du MDN et des FAC :

- [Détails sur les programmes de paiements de transfert](#) ;
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#) ;
- [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État](#).

Des informations sur la stratégie ministérielle de développement durable du MDN et des FAC sont disponibles le [site Web du ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du MDN et des FAC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

capacité (capability)

La capacité de mener une opération militaire pour créer un effet.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone

Tel que défini sur le [site Web de Services aux Autochtones Canada](#), conformément à l'engagement du gouvernement du Canada selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés est attribué chaque année aux entreprises autochtones.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2024-2025, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.